

L'HORREUR EST HUMAINE

Puisant dans nos plus bas instincts, les faits divers séduisent autant qu'ils répugnent. Décryptage de notre intrigante fascination pour ces cadavres, pas tous exquis.



© Illustration originale pour PHRases: Loïs Theurel.

L'ÉDITO

INTENSE
ALTERNANCE

Au départ de Foix, Saint-Laurent-Médoc, Lure ou Boulogne-sur-Mer, tous les chemins mènent à la capitale des Flandres. Pour la première fois, la licence professionnelle « Presse de proximité » de l'École supérieure de journalisme de Lille s'est tournée vers l'alternance. Avec ses avantages et ses inconvénients. Premier contact gêné, départs appréhendés en rédaction, retrouvailles festives... Le rythme a été frénétique pour les dix-neuf comparses déracinés et dispersés sur l'intégralité du territoire métropolitain.

Calepin sous le bras, stylo à la main, ils ont foulé des terres méconnues. Une néo-rurale a eu la surprise de recevoir une vidéo mettant en scène des chasseurs ariégeois menaçants au sujet des ours. Un Picard a vu des plumes ensanglantées voler lors de combats de coqs, pratique traditionnelle de l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais.

Au-delà du folklore, les passages en entreprise de presse ont rendu accessibles des rêves de gosse. Un fan invétéré de football a eu le privilège d'être accrédité à plusieurs reprises au stade Bollaert du RC Lens, en Ligue 1. La plus rurale des citadines a sillonné les allées du Salon de l'agriculture, elle qui veut se spécialiser dans ce domaine. Mais tout a un prix. Certains camarades sont bien placés pour le savoir. L'un devait s'envoler pour Castres toutes les quatre semaines. L'autre devait emprunter le train de nuit à destination de Gap, sans jamais s'endormir plus de trente minutes. De longs trajets qui ont non seulement nuit à notre sommeil, mais aussi à notre porte-monnaie.

Heureusement, l'effervescence collective a comme ensorcelé la promotion. Pour la première fois, l'école a paru être une cour de récréation. L'atmosphère de travail saine et bienveillante a vu grandir les étudiants jusqu'à acquérir la posture du journaliste. Avec comme plus beau symbole : l'obtention de la carte de presse et la révélation d'un métier dans toute son authenticité.

ALICE MAGAR, JEAN-BAPTISTE PLOYART,
RÉDACTEURS EN CHEF

LE CLUB DES 27



« Une promo pleine d'esprit et attachante qui réussit le tour de force d'être pleinement dans la réalité de la profession et complètement dans la folie joyeuse propre aux étudiants de PHR. »

Justine Demade-Pellorce,
prix Varenne 2019

« Inspirante et attachante. »

Marie Mangane, rédactrice en chef
de l'Éclairer de Châteaubriant

« Une promo de caractère, pour un premier cru d'alternants courageux ! »

Stéphanie Maurice, Libération

« Une promo résolument connectée et joyeusement allumée, à l'esprit vif et au regard affuté. »

David Adão Leduc, Actu Val-de-Marne

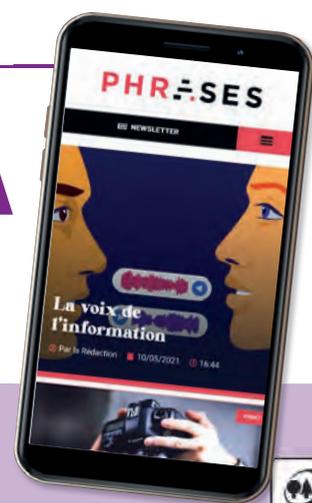
« Une pincée d'audace. Beaucoup d'humilité. Un soupçon de fougue. Une bonne dose de créativité. Pour avoir pu découvrir la cuisine de la 27e promo, je sais qu'elle a réuni tous les ingrédients et trouvé la recette pour régaler les lecteurs. »

Gaël Arcuset, rédacteur en chef du Républicain Sud-Gironde



WWW.PHRASES.MEDIA

PHRASES SE DÉCLINE DÉSORMAIS SUR LE WEB.
RETROUVEZ EN PERMANENCE LES INFOS SUR LA PRESSE DE PROXIMITÉ.
FAITES-NOUS PART DE VOS INITIATIVES !



REMERCIEMENTS

Laurent Brunel, pour sa bienveillance, sa patience lors du montage et les pizzas du bouclage.

Justine Demade-Pellorce et Jérôme Delavenne, pour leurs conseils avisés.

Pierre Savary et tout le personnel de l'école.

Le SPHR, pour soutenir cette formation depuis 27 ans. Le café l'Écart, les bars l'Urban, le Berthom pour les remontants et la Pépite pour son poulet exceptionnel. L'imprimerie DigitaPrint à Avesnes-sur-Helpe (59) pour avoir réalisé l'impression de ce journal.

PHRASES

JUIN 2022 • NUMERO 27

Directeur de la publication : Pierre Savary

Directeur de la rédaction : Laurent Brunel

Rédacteurs en chef : Alice Magar et Jean-Baptiste Poyart

Rédacteurs : Antonin Albert, Adèle Berthou, Clara Bousquet, Guillaume Cazcarra, Bastien Chaize, Corentin Chevalier, Romane Chevaliez, Ervan Couderc, Léa Denet, Cyriane Duthoit, Ornella Gache, Margot Herrada, Romaric Larue, Hugo Mougin, Laura Ouvrard, Clara Rigoli, Matteo Urru.

Imprimé en France par DigitaPrint sur papier Amber Preprint 80 g d'Artic Paper.

© 2022 ESJ Lille. Reproduction même partielle interdite.

Illustrations complémentaires : Shutterstock.



The mark of responsible forestry



SOS : ma rédaction a besoin de localiers

Alors que les candidats dans les écoles de journalisme n'ont jamais été aussi nombreux, la presse de proximité s'est rarement retrouvée autant en difficulté pour compléter ses équipes.



Les offres d'emploi affluent dans le journalisme local, à l'inverse des candidatures. © Shutterstock

Depuis la création du journal en 2003, nous n'avons jamais eu aussi peu de candidatures spontanées pour un poste. Avant, nous en recevions trop. La seule difficulté était de trier les CV. » À Castres, Pierre Archet, fondateur et rédacteur en chef du *Journal d'Ici* peine à remplir sa locale d'Albi. Depuis plusieurs mois, six journalistes sont passés par la rédaction, sans rester. Résultat : les deux postes à pourvoir sont toujours vacants. Mais pas question pour le dirigeant de baisser ses exigences dans les candidatures. « Recruter n'importe qui, c'est accepter de publier n'importe quoi, affirme-t-il. Donc non, on recrute les journalistes lorsqu'on pense qu'il y a un savoir-faire. »

La situation du *Journal d'Ici* n'est pas un cas à part. En 2010, près de 37 415 cartes de presse étaient délivrées par la Commission de la carte d'identité des journalistes (CCIJP). Douze ans plus tard, leur nombre a baissé pour atteindre les 34 476 titulaires du précieux sésame. Pourtant, des emplois dans le journalisme local, il y en a. Mais les conditions n'attirent pas forcément les diplômés d'écoles de journalisme.

« Les jeunes qui arrivent en presse quotidienne et hebdomadaire régionale (PQR-PHR) sont extrêmement motivés pour s'exercer sur le terrain. Mais rapidement, ils expriment le sentiment d'être pris pour de la chair à l'information. Ils vont être un élément dynamique le temps d'un contrat déterminé, puis ils seront mis dehors sans transition », décrit Jean-Marie Charon, sociologue spécialiste des médias.

PAYER PLUS POUR RECRUTER PLUS ?

Dans son enquête sociologique intitulée *Hier journalistes, ils ont quitté la profession*, le chercheur décrypte le désintérêt d'une génération pour le métier de journaliste. À travers un article intitulé « Jeunes : ils abandonnent le journalisme » et publié dans le mensuel *Alternatives économiques*, Jean-Marie Charon pointe l'incohérence entre un salaire proposé pour les jeunes diplômés d'écoles de journalisme et une charge de travail intense. « Il faut prendre au sérieux ces niveaux de rémunération, note-t-il. Pour une filière traditionnelle, de bac+3 à bac+5, tourner autour d'un Smic dans une filière aussi élitiste au concours d'entrée ne fait pas rêver les jeunes. »

Un verdict qui tranche toutefois avec le nombre de candidats à la licence professionnelle de presse de proximité de l'ESJ de Lille. Il y a quelques années, le chiffre plafonnait à une quarantaine alors que, depuis deux ans, il approche la centaine de candidatures. Le passage à l'alternance est sans aucun doute un facteur primordial à cette inflation.

De son côté, Pierre Archet a fait le choix de donner un coup de pouce pour la rémunération afin d'accroître l'attractivité de sa rédaction. « Une entreprise est libre de faire évoluer et d'adapter ses rémunérations à ses besoins de recrutement. On sait très bien qu'aujourd'hui, recruter à la grille est très difficile », admet le journaliste castrais.

RENDRE ATTRACTIF LA RURALITÉ

La presse locale se renouvelle, cherche à innover, mais peine à recruter. Ismène Vidal, éditrice du groupe Sogemedia, constate elle aussi une baisse des candidatures depuis plus de dix ans. Selon cette dernière, la faible rémunération est un facteur, mais le souci de recrutement en PHR s'ancre dans une problématique plus profonde. « On ne parviendra pas à rendre attractive la PHR tant que les zones rurales n'attireront pas les jeunes », avance-t-elle.

Toutefois, la pandémie de Covid-19 pourrait créer un effet balancier. « Durant ces deux dernières années, beaucoup se sont rendus compte qu'il était agréable de vivre dans une petite ville, loin des métropoles et de la pollution. Selon moi, c'est ainsi que les rédactions doivent attirer les jeunes : avec un discours positif et en mettant en valeur les atouts de la PHR et de la vie en ruralité. » Atouts qui incluent un coût de la vie bien plus abordable que les grandes villes.

Pour le moment, peu de postes sont vacants concernant les éditions dont Ismène Vidal s'occupe. C'est l'inverse de Pierre Archet en matière de recrutement : « J'ai deux postes à pourvoir, actuellement occupés par deux jeunes en contrat à durée déterminée (CDD). Je leur ai proposé de continuer en contrat à durée indéterminée (CDI), elles ont toutes les deux refusé car elles ne veulent pas s'engager. En trente ans de carrière, je n'ai jamais vu ça. C'est très générationnel. »

MÉTIER-PASSION, À QUEL PRIX ?

Une nouvelle génération de journalistes qui semble remettre en cause la pensée d'un métier à sacrifices. « Ce travail est une passion et je l'aime toujours autant mais je me demande si les jeunes qui entrent à l'école ne fantasment pas un peu trop le métier en oubliant d'appréhender les contraintes. Les difficul-

tés de ce métier surpassent l'amour de ce dernier », souligne Laurent Watiez, ancien journaliste à *La Voix du Nord* devenu aujourd'hui attaché parlementaire du secrétaire national du Parti communiste français Fabien Roussel. Chef des pages métropole du quotidien nordiste jusqu'en 2017, Laurent Watiez a délaissé sa rédaction après trente ans de bons et loyaux services. « J'ai ressenti une certaine lassitude. Pas du métier, mais les fonctions que j'occupais m'ont beaucoup éloigné du terrain. Ça devenait très lourd. »

Pourtant, le terrain en presse locale est un atout phare pour attirer des jeunes journalistes selon Jean-Charles Verhaeghe, éditeur au sein du groupe Nord Littoral. « Traditionnellement, les groupes de presse comme les nôtres sont des éleveurs de champions. Les néo-diplômés viennent pour affronter toutes les réalités possibles. » Dans les dix hebdomadaires du groupe, la moyenne d'âge est basse, aux alentours de trente ans. Le turnover entre les rédactions, lui, est fréquent. Mais, au même titre que Sogemedia et le *Journal d'Ici*, les candidatures ne débordent pas des boîtes mails.

Pour Jean-Charles Verhaeghe, la potentielle fin de la philosophie du métier-passion est une des causes principales des difficultés du recrutement en PHR. Issu d'une génération de journalistes qui ne se posaient pas la question des « sacrifices faits pour leur travail », l'éditeur tente d'associer la réalité économique des titres de PHR et un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. « Il y a aussi une prise de conscience après les confinements. À nous de trouver un mode d'organisation pour que nos collaborateurs s'épanouissent, que l'oxygène qu'on prend à l'extérieur profite au boulot. Ce qui ne veut pas dire qu'on va vendre de fausses promesses. Oui, faire du journaliste nécessitera toujours un engagement réel », achève-t-il.

LAURA OUVARD & CYRIANE DUTHOIT

“Traditionnellement, des groupes de presse comme les nôtres sont des éleveurs de champions.”

Jean-Charles Verhaeghe

Directeur général adjoint de Nord Littoral

Le sondage* a de quoi inquiéter mais il reflète malheureusement la réalité d'une tendance lourde. La communication territoriale a la cote pendant que la presse écrite régionale perd du terrain. D'après le récent baromètre Epiceum & Harris Interactive, les magazines édités périodiquement par les mairies sont l'un des moyens d'information privilégiés par les habitants, juste derrière... le bouche-à-oreille. La presse hebdomadaire régionale se retrouve loin derrière les sources officielles. Chloé Français, adjointe en communication dans une petite commune haut-savoyarde de 6000 habitants, se rend compte de l'ampleur que prend le bulletin municipal qu'elle édite chaque trimestre. « Je pense que le magazine a le mérite d'attirer les jeunes qui n'ont pas forcément le temps de lire la presse chaque semaine, tout en intéressant les générations plus anciennes qui gardent l'habitude de lire tout ce qui leur passe sous la main », analyse l'élue. Pour autant, Chloé Français ne se sent pas en concurrence avec ses homologues journalistes du *Messenger* ou du *Dauphiné Libéré*. « Sortir une information sur ma commune avant les journaux locaux ne m'intéresse pas. Ce qui m'importe, c'est que l'actu soit lue, peu importe le canal. Il m'arrive même de donner certaines pistes aux journalistes alors que je suis en train d'éditer le bulletin municipal », avoue l'adjointe qui s'inspire très largement des codes de la presse pour le magazine. « Depuis deux numéros, notre bulletin a une toute nouvelle identité visuelle, largement tirée des journaux traditionnels. On écrit des titres plus aguicheurs, on mise beaucoup sur la photographie. C'est plus épuré, les gens nous disent que la lecture est facilitée », poursuit-elle. Sur le plan du contenu, l'élue avoue conserver

La com' emporte tout

Les bulletins municipaux volent la vedette aux journaux. Un baromètre dévoile des statistiques inquiétantes sur des médias traditionnels de plus en plus boudés à l'échelle locale, au profit de la communication officielle des collectivités.

ses habitudes de communication. « Même si je délivre une information factuelle, j'ai toujours un message politique à faire passer pour ma municipalité. Je me lisse beaucoup pour éviter la polémique ou ne pas soulever de questions qui fâchent, là où les journalistes se posent beaucoup moins la question », conclut Chloé Français.

Une information forcément plus édulcorée et moins controversée qui séduit de plus en plus à l'échelle locale, aux dépens des médias traditionnels qui perdent en popularité. À la presse classique désormais de trouver la parade pour affirmer la fracture claire entre la communication et le journalisme.

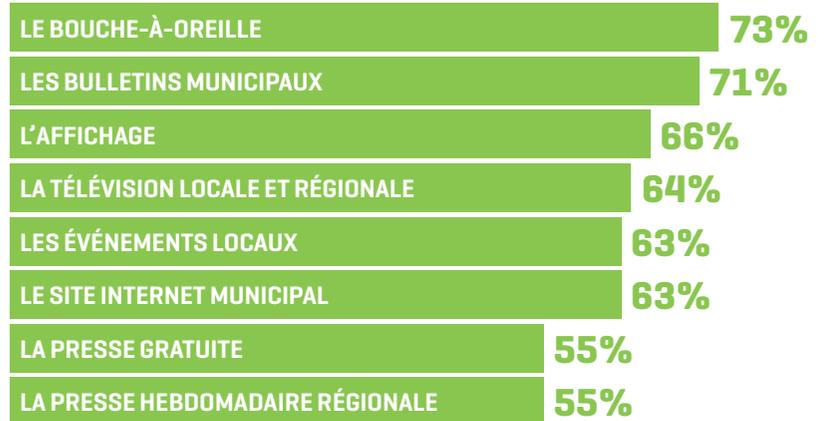
CLARA RIGOLI

*En novembre 2020, Epiceum & Harris Interactive a demandé à un panel d'habitants leurs différents moyens de s'informer sur la vie locale.



Les bulletins municipaux sont préférés aux hebdomadaires régionaux. © CR

COMMENT S'INFORMENT LES HABITANTS SUR LA VIE LOCALE ?



WWW.
PHRASES
.MEDIA

(D)ÉCRIRE
L'ACTU
LOCALE

UN PROJET DE
LICENCE PRO PRESSE DE PROXIMITÉ



Papier : les journaux au bout du rouleau

Avec un prix historique dépassant les 800 € la tonne, toute l'économie de la presse imprimée est remise en question. Existe-t-il vraiment des solutions ?



Le prix du papier reviendra-t-il à un cours "normal" ? © Akimov Igor/Shutterstock

C'est du jamais vu. Depuis plus d'un an, le prix du papier subit une inflation hors de contrôle. Trois facteurs expliquent cette hausse rapide : la pénurie de pâte à papier liée à la crise sanitaire, la flambée des prix de l'électricité et du gaz faisant exploser les coûts de fabrication par des machines gourmandes en énergie, ainsi que la place devenue prédominante du carton dans l'industrie du papier.

Ajoutons à cela que les groupes de presse peuvent difficilement négocier tant cette industrie est concentrée, majoritairement dans les pays scandinaves. Les groupes UPM et Stora Enso en Finlande, Norske Skog en Norvège et Holmen en Suède dominent en effet une grande partie du marché européen.

Alors, répercuter la hausse du coût du papier sur le prix de vente en kiosque ou baisser la pagination des entreprises de presse ? Des compromis au sein même des journaux, sont nécessaires pour pallier la crise.

« Aux Affiches de La Haute-Saône, nous avons la chance de ne pas subir de pénurie puisque nous avons un gros fournisseur. Néanmoins, nous avons pris une part directe de l'augmentation du prix du papier », affirme Philippe Royer, propriétaire du journal. L'imprimerie Ricaud, en

charge de l'impression des *Affiches*, avait décidé de maintenir son tarif d'impression jusqu'à la fin de l'année 2021, puis de définir un prix fixe accompagné d'un coût supplémentaire variable en fonction de l'évolution du marché du papier.

DES CHANGEMENTS IMPORTANTS AU SEIN DES STRUCTURES

Malgré cette solution, les *Affiches de la Haute-Saône* ont dû augmenter le prix de vente de dix centimes (désormais fixé à 1,60 €) afin d'amortir en partie cette hausse du prix du papier.

Dans le Nord, Arnaud Blondiau, directeur délégué de *l'Observateur* (groupe Sogemedia), juge nécessaire pour les petites structures d'insérer dans leur production éditoriale les hausses des prix des matériaux : « *Tous les éditeurs ont désormais à l'esprit cette donnée économique qui s'additionne aux coûts postaux, aux charges de transport qui augmentent avec l'inflation du prix des carburants.* » Sogemedia a fait le choix d'investir dans une rotative numérique depuis 2016 : un pari stratégique qui permet au groupe de supprimer la "gâche" papier, très importante sur une rotative classique. L'équipe se concentre désormais sur le taux d'invendus, « *delta entre la quantité livrée et la quantité vendue* ».

Luc Van Driessche, directeur de production de l'imprimerie Presse Flamande, basée à Hazebrouck, confirme l'impact de la crise dans sa structure : « *Le principal problème réside dans l'approvisionnement de nos matières premières. Aujourd'hui, les délais de nos livraisons sont d'environ un mois à un mois et demi.* »

Il précise que la pénurie ne concerne pas tous les types de papiers. Son équipe essaie au maximum de réorienter les clients vers d'autres supports que ceux choisis initialement.

Mais avec la nécessité de respecter le label PEFC, certification permettant d'assurer la traçabilité du papier issu de forêts responsables, Presse Flamande se voit obligée de respecter la même chaîne de distribution et les mêmes fournisseurs pour ne pas enfreindre ce règlement. Complicé donc pour l'entreprise de faire face à la hausse du prix et aux longs délais de réception, alors que les autres matériaux comme l'encre ou les plaques d'impression subissent eux aussi discrètement une augmentation similaire.

La seule chose à faire est d'espérer que cette hausse généralisée s'estompe dans les prochains mois. Sans quoi, la crise pourrait accélérer la fin des journaux papier, les patrons de presse profitant de ces perturbations importantes pour accentuer leur transition numérique...

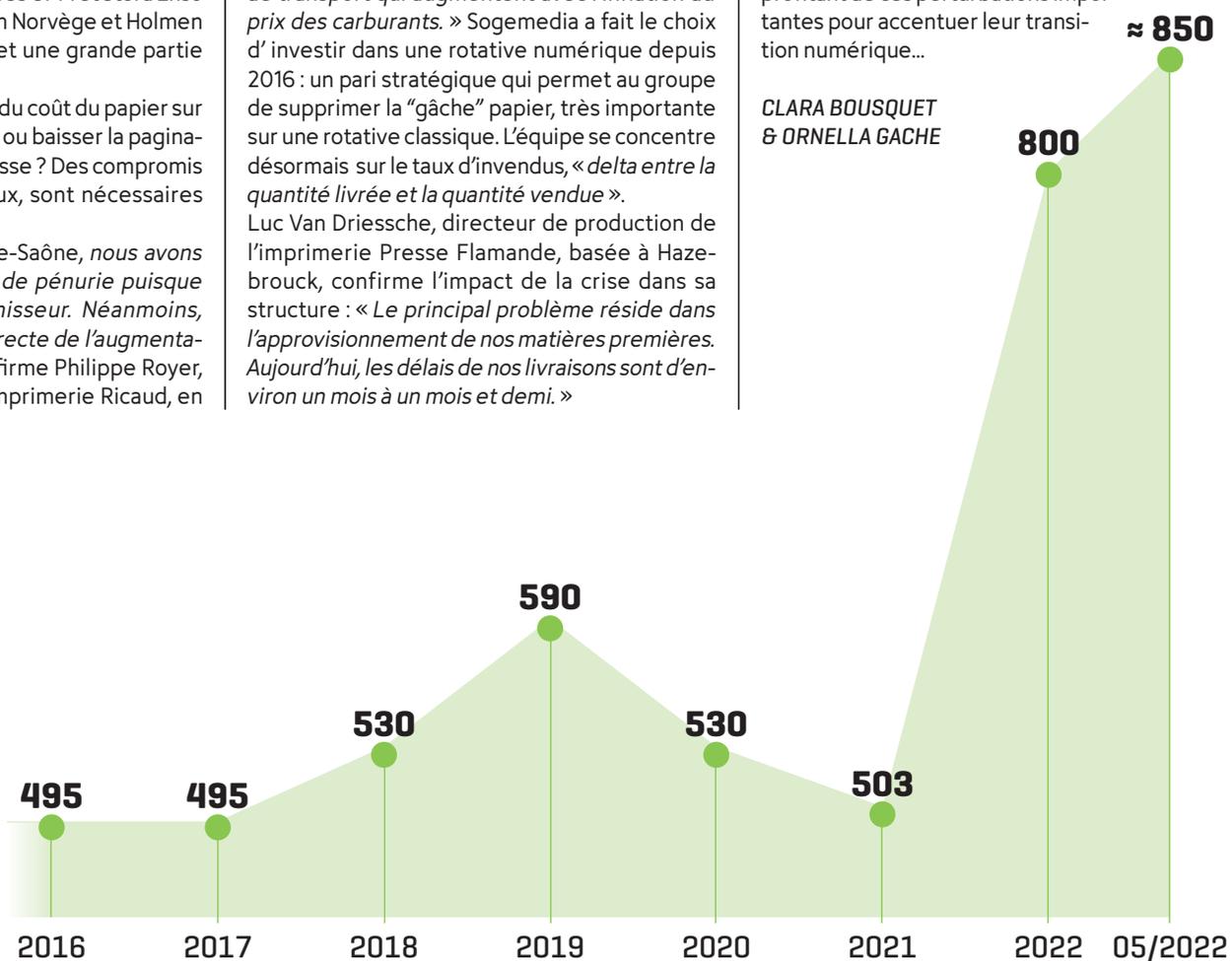
CLARA BOUSQUET & ORNELLA GACHE

UNE HAUSSE SANS PRÉCÉDENT

Facturé 503 € la tonne en 2021, le papier coûte aujourd'hui plus de 800 €.

Un prix rarement atteint qui met une nouvelle fois en péril l'industrie et la presse écrite. Les prix vont-ils se stabiliser ou continuer à augmenter ? Comment les journaux papier vont-ils évoluer pour faire face à cette crise ?

Source : Alliance Presse



Les influenceurs sont-ils les jou

Des milliers voire des millions d'abonnés sur Instagram, Facebook, Tiktok, font des influenceurs une cible de choix pour les marques et collectivités territoriales. Avec des communautés conséquentes et engagées, qui sont ces nouveaux reporters sans carte de presse ?



De gauche à droite : @carine.amg, @shoppinghappenot et @green_summer_girl, membres de la team 78.

L'INFLUENCE À L'ÈRE DES RÉSEAUX SOCIAUX

fonctionnent-elles ? Les influenceuses se voient remettre une fiche d'éléments de langage « *qu'elles reprennent lors de leurs interventions* », précise Amélie Bailleau, convaincue que les deux leviers « *sont aussi intéressants l'un que l'autre* » mais qu'il y a plus de d'indépendance chez les journalistes, non contraints de suivre un cadre imposé. La base de la différence entre communication et journalisme.

L'IMPORTANCE DE LA « COMMU »

À ce sujet, Lille Addict cumule les avantages : avec une communauté de plusieurs centaines de milliers d'abonnés sur ses différents réseaux, les restaurants se pressent en messages privés pour proposer à Benjamin Clipet de venir chez eux. Une concurrence directe et frontale avec la publicité classique des médias. « *Lors d'un partenariat rémunéré avec un restaurant, on l'a au préalable testé et apprécié* », tempère le créateur du média numérique. La ligne éditoriale est très sélective dans les choix et « *refuse beaucoup de propositions* » pour ne sélectionner que le meilleur. Passer sur Lille Addict est, au pire, synonyme de visibilité, au mieux de bénéfices. « *Il y a des commerces qui multiplient par dix leur chiffre d'affaires après une vidéo dans laquelle on partage leur adresse* », affirme Benjamin Clipet.

Même schéma pour les partenariats payants puisque la clé de l'influence est la transparence (parfois biaisée) avec la communauté, tout comme pour la presse. Là où « *un influenceur écrit pour sa communauté, un journaliste écrit pour ses lecteurs, pas pour une marque de presse* », ajoute Ahmed Kara.

Les supports peuvent être identiques, « *vidéo, podcast, écrit...* », tout en conservant un travail journalistique en amont. Dans la presse comme la communication, l'objectif reste finalement le même : avoir cette capacité à « *maîtriser l'information et à connaître la manière dont elle sera traitée* ». Une grande différence, pour ce professionnel de la presse, serait donc « *la méthode d'écriture journalistique* ».

Les journaux locaux étaient les influenceurs du monde d'avant, aujourd'hui débordés par des jeunes spécialistes de la communication, souvent peu formés et employant des méthodes de marketing parfois hasardeuses. Et si la presse de proximité reprenait son rôle phare en intégrant cette notion de conseil, en y ajoutant sa connaissance du terroir, sa capacité rédactionnelle et son professionnalisme économique ? Reste à développer leur pouvoir de séduction numérique...

MARGOT HERRADA

Les influenceurs nationaux, c'est bien, mais les influenceurs locaux, c'est encore mieux. En juillet 2021, le département des Yvelines s'est doté d'une Team 78 : un collectif de huit influenceuses âgées de 25 à 43 ans. Elles sont étudiantes, mères au foyer ou femmes actives et utilisent leur audience pour valoriser la collectivité territoriale. À l'initiative du projet : Amélie Bailleau, chargée de relations presse et influence du département. « *J'étais persuadée que l'influence pouvait être utilisée par des institutions comme les conseils départementaux* », explique la jeune femme, qui a sélectionné des personnalités suivies par 1 700 à 25 000 abonnés.

Pour Lille Addict, « *une sorte de média un peu hybride* », d'après son créateur Benjamin Clipet, la volonté de mettre en avant le commerce de proximité a d'abord guidé le projet. En remarquant que les gens voulaient consommer « *plus responsable, plus local* », il a pris le pari de les mettre en avant. Restaurants, espaces d'art, de loisirs ou de sport. En trois ans, Lille Addict a révélé les meilleures adresses de la capitale des Flandres.

INFLUENCEUR VERSUS JOURNALISTE

Pour les influenceurs, on parlera de contenu. Pour les journalistes, d'information. Si le lecteur ne fait pas toujours une nette différence entre les deux, Ahmed Kara, lui, en fait une. Le responsable marketing et développement éditorial du groupe Nord Littoral l'explique. « *Tout le monde produit du contenu d'une manière ou d'une autre. Par contre, il y a une différence qui oblige les journalistes à apporter de la valeur ajoutée éditoriale.* »

L'enjeu n'est pas de monter une profession contre l'autre mais bien de les présenter, avec de l'éducation aux médias, afin de permettre au grand public de faire la différence. « *Les journalistes doivent se démarquer par la qualité de leur contenu* », complète-t-il. Alors le groupe de presse Nord Littoral est parti à la rencontre de ses lecteurs. Conférences de rédactions dans des cafés, rédaction mobile sur le terrain... Les lecteurs ont même l'opportunité de passer une journée dans la peau d'un journaliste.

Pour Amélie Bailleau, la presse apporte surtout une crédibilité, là où l'influence offre de la notoriété. Les résultats sont déjà visibles à l'échelle du département puisque « *les vidéos où l'on voit les influenceuses de la team 78 sont vues en moyenne quatre fois plus que les vidéos où elles n'apparaissent pas* », concède la chargée de relations presse et d'influence. Comment

Journalistes de demain?

INFLUENCEUR, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un influenceur est une personne très suivie sur les réseaux sociaux. Selon le site emarketing.fr, un influenceur se sert d'un blog personnel ou de ses réseaux sociaux pour diffuser ses opinions auprès des internautes. Certains utilisent leur légitimité sur le web à des fins commerciales, d'autres pour augmenter leur visibilité en partageant des nouveautés ou en diffusant des informations concernant des événements. Selon le dictionnaire Larousse, un influenceur est une personne qui, en raison de sa popularité et de son expertise dans un domaine donné (mode, par exemple), est capable d'influencer les pratiques de consommation des internautes par les idées qu'elle diffuse sur un blog ou tout autre support interactif (forum, réseau social, etc.).

LILLE ADDICT EN CHIFFRES

210 000 Le nombre d'abonnés de Lille Addict tous réseaux confondus (dont 124 000 rien que sur Instagram).

16 Le nombre de fois par lequel le chiffre d'affaires du Gros Camion, un restaurant, a été multiplié après une vidéo Lille Addict.

60 000 à 70 000 Le nombre moyen de nouvelles visites sur le site web chaque mois.

362 000 Le nombre de vues pour la vidéo la plus regardée.

#INFLUENCEUSERADIO&WEB



@Instagram Émilie Mazoyer @emilieradiofr



À 41 ans, l'animatrice, influenceuse et journaliste Émilie Mazoyer cumule les casquettes et s'inscrit dans la nouvelle génération de personnalités médiatiques présentes sur les réseaux sociaux. Si cette passionnée de rock regroupe presque 45 000 abonnés répartis entre ses comptes Facebook, Twitter et Instagram, Émilie Mazoyer tourne le dos à Snapchat et TikTok car selon elle : « Il ne faut pas déconner, je suis trop vieille. »

« Lorsque tu t'inscris sur les réseaux sociaux, soit tu as le bon ton et ça fonctionne tout de suite, soit tu ne l'as pas », prévient Émilie Mazoyer. Avec plus de 30 000 abonnés rien que sur Twitter, l'ancienne salariée d'Europe 1 est devenue la référence féminine en culture pop-rock sur internet. Un statut qui lui permet de connaître les rouages de l'influence sur le bout du clavier, en plus du métier d'animatrice (télé et radio) qu'elle exerce depuis plus de dix ans. « Grâce à ça j'ai une force de frappe, soutient Émilie. C'est quelque chose qui me permet de me faire entendre aussi bien pour envoyer une réclamation à Boulanger que pour interpeller Marlène Schiappa. » Désormais animatrice pour la radio belge RTBF, Émilie Mazoyer utilise aussi sa communauté pour annoncer à ses fans ses prochaines émissions, les événements qu'elle couvre ou pour confirmer la présence d'invités attendus. Une autopromo constante qui floute la frontière entre personnalité médiatique et influenceur : « C'est compliqué pour certains journalistes de se mettre aux réseaux sociaux, ça ne convient pas à tout

le monde, rappelle l'influenceuse. Mes collègues envient souvent la rapidité avec laquelle je peux faire une story correcte avec la bonne photo, le bon lien... »

En plus de multiplier les clics et les swipes (mouvement de glissement sur l'écran pour passer au contenu suivant, NDLR), les réseaux sociaux permettent à Émilie Mazoyer de cultiver le lien avec les artistes et de s'atteler à l'exercice de l'interview. « Internet est un bon moyen de communiquer avec les groupes ou les chanteurs, sans passer par les maisons de disque qui ne répondent jamais. C'est moins invasif que par SMS et ça permet une prise de contact directe, sans forcément leur pomper l'air. » Même si elle avoue avoir du mal à se considérer comme journaliste, Émilie Mazoyer profite souvent de son audience pour apporter de l'information : « Lorsque le batteur des Foo Fighters est mort, j'ai raconté les anecdotes que j'avais, des événements de sa vie dont je me suis souvenue, rembobine-t-elle. C'est un travail journalistique puisque je produis un contenu et c'est quelque chose que j'aurais pu faire aussi à la radio. »

INTERNET, UNE "SAFE PLACE" ?

Même si grâce à ses réseaux sociaux, Émilie Mazoyer obtient plus de visibilité et de meilleures opportunités, elle n'hésite pas à avertir sur les dangers d'une grosse communauté. Sous les feux des projecteurs à la radio comme à la télévision, l'animatrice est constamment observée, parfois critiquée : « J'ai de la chance puisque je reçois

beaucoup de messages gentils. Je peux dire qu'un mec sur dix est relou, tranche-t-elle. En revanche, j'ai eu des shitstorms (définition à lire plus loin) vraiment terribles. J'avais la main qui tremblait lorsque j'allumais mon téléphone en me disant : "Mon dieu, qu'est-ce que je vais lire ?" » Des shitstorms, ou attaques ciblées sur le web, Émilie Mazoyer en a essuyé plusieurs. Certaines sur son physique, d'autres sur son travail d'animatrice, plus compliquées à encaisser.

Tout en tirant sur sa cigarette, elle se souvient amèrement d'une chronique sur les rappeurs PNL qui lui a valu un flot de critiques : « C'était pour Canal+, j'ai dit beaucoup de bien sur leur musique. À un moment, je parle de l'autotune poussée au maximum et explique que ça peut être déroutant si on n'a pas l'habitude. Un petit enfoiré qui a un blog de rap isole vingt secondes de ma chronique et publie ça en faisant croire que je défonce PNL à la télévision. » En pleines fêtes de Noël, elle reçoit insultes et menaces d'une centaine d'internautes.

En profil public, les personnalités médiatiques se confrontent régulièrement aux internautes belliqueux, surnommés les "Kevin Connard" par Émilie Mazoyer. « Lorsque je réponds aux gens sur les réseaux sociaux, certains apostrophent mon employeur. » Un schéma d'attaque sur le web qui réduit souvent au silence la victime, qu'elle soit influenceuse, journaliste ou animatrice.

LÉA DENET

ÉMILIE MAZOYER EN TROIS DATES

18 août 2011

« Je couvrais le festival Pukkelpop pour la RTBF. En quelques minutes, une tornade traverse le festival et fait cinq morts. C'est une véritable boucherie. J'ai le réflexe de prendre mon téléphone et de tweeter le bilan et quelques informations. À cause de ce drame, je me rends compte que Twitter est un instrument d'information. »

Mars 2010

« À l'issue d'une interview avec Slash, le guitariste des Guns N' Roses me demande de le contacter sur Twitter. Paniquée, j'envoie un message à Nicola Sirkis pour qu'il m'apprenne les rudiments. »

2012

« Alors que je travaillais au Mouv', j'ai eu l'idée de créer la Tweet List pour demander aux auditeurs de me contacter via Twitter en me disant ce qu'ils voulaient écouter à la radio. »



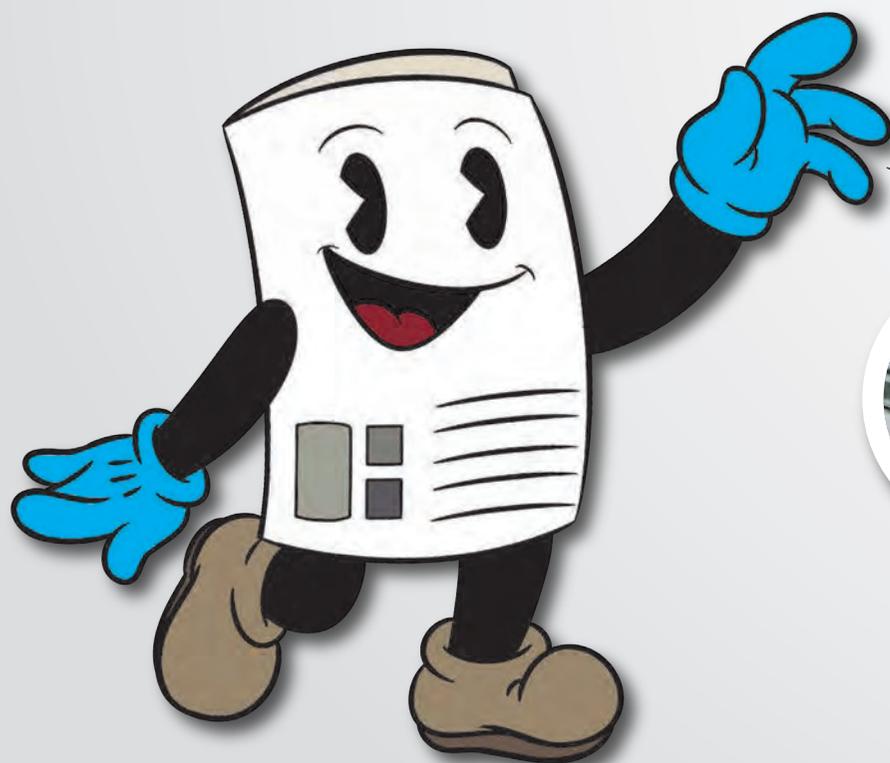
Digitaprint

une marque **Sogemedia**

**pro
public**

groupe **sogemédia**

*"Un contenu dédié
à votre lectorat local"*



SEGMENTATION

*lectorat et annonceurs
ciblés*



ÉCO-CONCEPTION

*économie papier /
volumétrie optimisée*

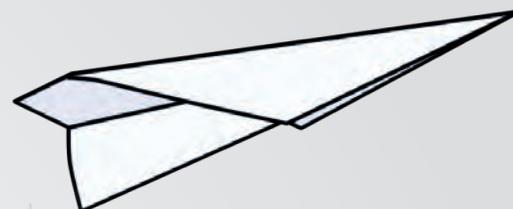


*“ Faites d'une contrainte
un atout ”*



**ENVELOPPANT
PERSONNALISÉ**

*et si votre enveloppant
“parlait” également ?*



POSTÉ À DÉCOUVERT

Conforme loi AGEC 2022



ÉCO-RESPONSABILITÉ

*incontournable /
suite logique vers la RSE*

*“ Ne produisez
que ce que vous vendez ”*

1, rue Pierre Charpy
59440 Avesnes-sur-Helpe

03 27 57 98 73

www.digitaprint.fr



Plus c'est long plus c'est bon !

En presse de proximité, l'article long, dit "long format", est souvent sous-exploité. Mais il parvient à se frayer un chemin auprès de certains adeptes, convaincus de sa valeur ajoutée.

Il ne faut pas avoir peur du long format mais en avoir le courage. » Journaliste à la retraite, Jean-Pierre Jager a toujours été partisan du journalisme narratif en presse locale. En 2005, il fonde un hebdomadaire spécialisé dans ce genre rédactionnel, *La Semaine de Metz*, en Lorraine. Un moyen de combler la frustration qu'il ressent durant une partie de sa carrière en presse quotidienne régionale.

« *Quand on proposait un sujet pour un long format, le rédacteur en chef disait que c'était trop compliqué. Il y avait du mépris pour le lecteur, qui aurait été incapable d'aller jusqu'au bout du papier*, déplore Jean-Pierre Jager, aujourd'hui président d'honneur du journal. *Ça m'énervait prodigieusement donc j'ai eu en tête de concevoir ce média avec, comme premier principe, de considérer que le lecteur est aussi intelligent que nous, journalistes.* »

UN CONTRAT DE CONFIANCE AVEC LE LECTEUR

Malgré ce « pari », le journal a réussi à se faire sa place dans le paysage médiatique lorrain. « *Quand on est arrivé, la presse quotidienne régionale était confortablement installée. La Semaine de Metz a été reconnu comme un journal avec des papiers de fond* », indique le créateur. Cette recette gagnante repose sur une volonté « *de surprendre* » et « *d'embarquer* » le lectorat. « *Avec le long format, on a le temps. C'est comme une relation amoureuse, il faut faire connaissance avant de rentrer dans le cœur du sujet. C'est une sorte de contrat de confiance. Les autres journaux ne pensent pas assez à la place du lecteur. Il faut qu'il ait envie de réfléchir et de se poser des questions.* »

Si *La Semaine de Metz* reste un hebdomadaire précurseur, d'autres médias ont eux aussi misé sur le long format. C'est le cas de *Médiacités*, d'*actu.fr* (groupe Publihebdos) avec *Enquêtes d'actu*, ou de *Court Circuit*. Ce dernier, un mook de la région de Metz, a vu le jour en 2021. « *Je l'ai créé car j'estimais qu'il n'y a pas assez de long format en locale*, explique Sylvain Villaume, son fondateur. *Pour moi, il n'y a pas de raisons de ne pas adapter localement ce qui se fait au niveau national.* »

Le trimestriel, dont le cinquième numéro consacré à la musique sortira en juin, est un concentré « *de récits, de reportages et de codes narratifs*

modernes, au croisement entre l'information, la littérature et les arts graphiques ». Chaque revue s'articule autour de 140 à 148 pages, dont une dizaine de longs formats. Avec une promesse : l'avènement du grand reportage au coin de ma rue. « *C'est une opportunité pour le lecteur d'avoir le temps de lire et pour nous de travailler en multipliant les points de vue* », partage Sylvain Villaume. « *En général, les longs formats font 25 000 signes et peuvent monter jusqu'à 30 000. Ma seule consigne aux journalistes et écrivains c'est : "Faites le plus court possible mais aussi long que nécessaire".* »

En 2021, le groupe *actu.fr*, qui s'appuie sur une centaine de titres en France, a lancé *Enquêtes d'actu* pour innover. « *En interne, les rédactions réalisent déjà des longs formats et des enquêtes. Ici, Enquêtes d'actu permet de montrer des similitudes sur un même thème entre différentes régions* », avance Raphaël Tual, qui pilote le projet. Comme ses confrères, le journaliste d'*actu.fr* croit en la valeur ajoutée du long format qui ne possède, selon lui, « *que des avantages* ». « *Je suis persuadé que c'est en proposant du contenu de qualité qu'on sauvera le journalisme. Le long format permet de renouer avec la confiance du public* », insiste-t-il. Après plusieurs mois et de nombreuses enquêtes sur les friches industrielles, la chasse, sans oublier la thématique du désert médical, le bilan est positif. « *Par enquête, on fait en moyenne entre 100 000 et 400 000 visites sur le web. C'est un impact colossal, on ne pensait pas toucher autant de lecteurs avec des articles de 15 000 signes* », se réjouit Raphaël Tual. « *D'où l'idée d'avoir lancé une marque. Avec les articles estampillés Enquêtes d'actu, les lecteurs savent d'emblée que c'est long.* »

REDONNER DU SENS AU JOURNALISME

Le projet permet aussi de créer en interne une « *dynamique bienfaitrice* ». « *Proposer du long contenu fait du bien aux journalistes à une époque où il y a une perte de sens dans la profession* », analyse le responsable. Malgré ces initiatives, le journalisme narratif reste « *sous-exploité* » en presse de proximité. « *Souvent par paresse ou faute de moyens humains. Un sujet au temps long coûte cher. Par exemple, avec une rédaction de trois personnes, c'est difficile de détacher un journaliste plusieurs jours* », constate Raphaël Tual. Il y a aussi « *peut-être un manque d'audace* » et une « *réserve* », selon Sylvain Villaume. « *Les éditeurs peuvent avoir peur des risques financiers, surtout que la mode n'est pas au papier en ce moment* », ajoute le journaliste lorrain.

Mais pour eux, le jeu en vaut la chandelle. « *Avec les mooks, on a l'impression d'avoir réinventé le papier long mais il peut être transposé partout, surtout en hebdomadaire* », juge Jean-Pierre Jager, éternel convaincu. « *C'est un format de recul, les gens ne sont pas obligés de tout consommer en 24 heures parce que le support est là pendant une semaine.* »

ALICE MAGAR & ROMARIC LARUE



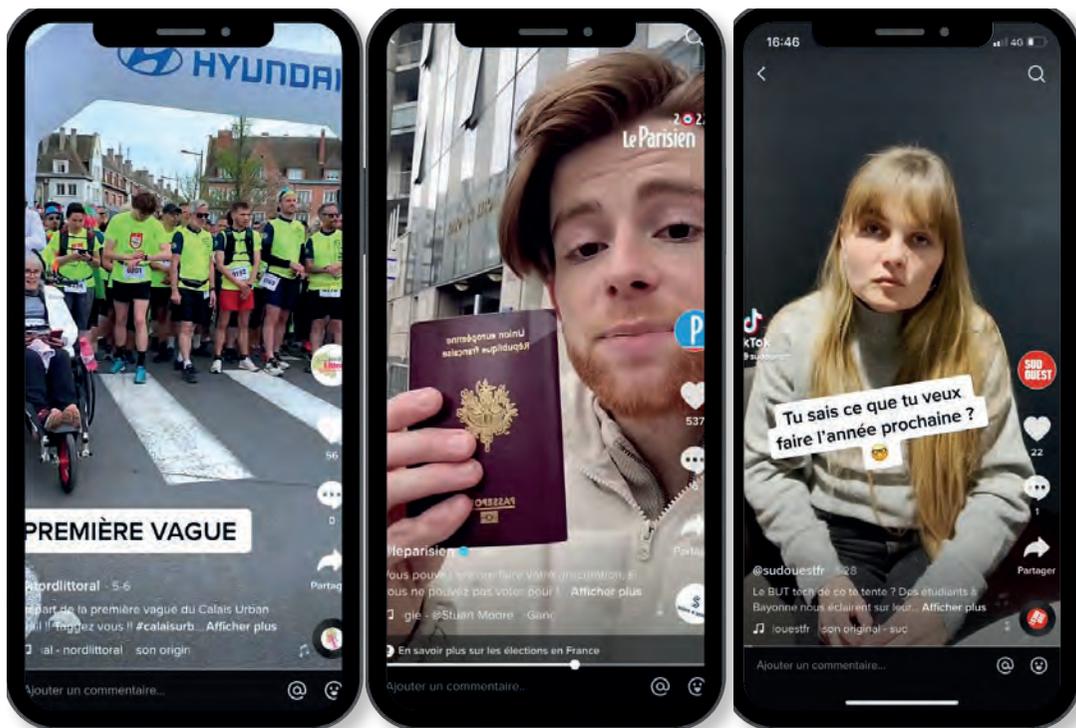
Sylvain Villaume a fondé le mook Court Circuit, au croisement entre information, littérature et arts graphiques. © Sylvain Villaume

“Les éditeurs peuvent avoir peur des risques financiers.”

Sylvain Villaume, fondateur du mook *Court Circuit*

TikTok, qui est là ?

Prisé par les plus jeunes, TikTok est un nouveau terrain de jeu pour les médias. Si l'utilisation des réseaux sociaux relève de l'évidence pour les titres nationaux, la presse locale commence elle aussi à tirer son épingle du jeu.



Nord Littoral, Le Parisien et Sud Ouest font partie des médias qui ont investi TikTok.

TikTok est l'application la plus téléchargée au monde en 2022. Des vidéos de quelques secondes, parfois quelques minutes, pour raconter des histoires ou exposer sa créativité. Du pain bénit pour quelques médias locaux qui jouissent d'un succès prometteur sur

le réseau social chinois. Encore faut-il savoir investir la plateforme quand on est journaliste, en jouant notamment sur l'éducation aux médias, le fact-checking ou la promotion d'événements locaux.

Le compte du *Parisien* comptabilise à ce jour plus de 3,5 millions de "j'aime", et bientôt 238 000 abonnés, tandis que celui du groupe Nord Littoral se fraye doucement un chemin sur la plateforme parmi les millions de programmes proposés. Pour Merwane Mehadji, journaliste vidéo au *Parisien*, TikTok était le train à ne pas louper : « Les médias ont tout intérêt à se lancer sur TikTok, il y a tellement de choses à faire ! »

À 27 ans, il travaille en binôme avec Mathieu Hennequin, de trois ans son cadet. « On est jeunes, on parle à notre génération. Sur cette plateforme pleine de divertissement, on peut aussi trouver un peu d'info. Notre rôle est de toucher les plus jeunes. Pour s'informer et acheter le journal par exemple, il faut avoir de l'argent, ce que les collégiens et les lycéens n'ont pas. »

TOUCHER LES PLUS JEUNES

Ensemble, ils incarnent le compte TikTok du *Parisien* qui grandit de jour en jour. « On veut absolument garder l'ADN du journal et ne pas tabler

que sur des sujets sport et culture. On tient à représenter toutes nos rubriques aussi sur l'application. »

Garder l'ADN du média, c'est là tout l'art de concilier TikTok et actualité. Depuis le mois d'octobre 2021, le groupe Nord Littoral gagne du terrain sur la plateforme. Selon Géraldine John, journaliste et animatrice des contenus du groupe, « l'avantage est de ne pas avoir besoin de suivre une ligne éditoriale ». Pourtant, animer seule un compte rassemblant un quotidien et dix hebdomadaires n'est pas une mince affaire. Alors elle s'inspire du *Washington Post* : « J'essaie de suivre les tendances avec les musiques à la mode, les hashtags en vogue, etc. Je me suis inspirée du contenu produit par le média américain, que je trouve formidable. Mais ils ont trois personnes à temps plein pour produire le contenu », se compare-t-elle.

Entre la gestion des comptes du *Parisien* et de Nord Littoral, une différence majeure : la création d'un poste dédié à l'application. Mathieu Hennequin, lauréat du prix de l'innovation *Le Parisien*, est à l'initiative du compte : « C'est la tête pensante. Sa place a été créée uniquement pour le réseau social », rapporte Merwane Mehadji.

Si chaque rédaction ou groupe de presse peut utiliser TikTok à dessein, tous convergent sur un point : l'intérêt vis-à-vis du public.

NE PAS NÉGLIGER L'IMPACT DU LOCAL

Entre éducation aux médias, vérification des faits, ou promotion d'événements locaux, les possibilités sont infinies. « Il ne faut pas négliger l'impact du local sur TikTok », souligne Merwane Mehadji. Les hashtags et la géolocalisation représentent une force de frappe immense. » Géraldine John, à la tête du compte de Nord Littoral préfère « proposer du contenu visuel, avec du second degré » et en profite pour emmener les abonnés dans les coulisses des rédactions du groupe.

Elle raconte les dessous de ses créations : « Je viens avec mes idées notées sur un papier, avec les mises en scènes que j'ai imaginées et les musiques qui correspondent. Une ou deux prises suffisent, tant pis si ce n'est pas parfait : TikTok n'est pas Instagram, c'est le réseau de la spontanéité. » Du côté du *Parisien*, le réseau social est aussi utilisé pour vérifier et déconstruire les fausses informations qui deviennent virales sur l'application.

TikTok n'est pas Instagram, c'est le réseau de la spontanéité.

Géraldine John,
Nord Littoral

« Récupérer un TikTok qui a beaucoup tourné et raconter pourquoi il est mensonger est une bonne chose. Ça veut dire qu'on fait un boulot de service public. On est sur TikTok, mais la base, ça reste le journalisme », clarifie Merwane Mehadji. Au-delà de profiter de la visibilité de l'application pour promouvoir son contenu, TikTok est sans limite pour les médias locaux et nationaux. Ramez les jeunes vers une information vérifiée et travaillée en valorisant la marque de sa publication, s'adapter aux codes et aux tendances, c'est possible. Journalistes, à vos smartphones !

ERVAN COUDERC & ROMANE CHEVALIEZ



SCANNEZ-MOI

Sur cette plateforme pleine de divertissement, on peut aussi trouver un peu d'info.

Merwane Mehadji, *Le Parisien*



1

> L'étoile brille à Lourdes

Petit miracle à la cité mariale : l'Essor bigourdan, hebdomadaire qui a fêté l'automne dernier son 4000^e numéro, a décroché le 21 avril l'Étoile de l'ACPM (Association pour les chiffres de la presse et des médias) dans la catégorie PHR pour la "Constance dans le succès", grâce à ses 75 exemplaires supplémentaires vendus par an. Philippe Corcini, responsable de la (toute petite) rédaction, a avoué lors de la remise du prix à Paris qu'au journal, « on connaît tous les abonnés, et quand il y en a un qui meurt, on va à son enterrement ! »

10 INFOS QUI ONT MARQUÉ LA PRESSE LOCALE

2

> Les salaires (un peu) à la hausse en PHR

Grâce à une première hausse de 1,3 % au 1er novembre 2021 et une seconde de 0,3 % au 1er février 2022, les salaires de la PHR ont légèrement augmenté lors des derniers mois. Problème : le Smic a été revalorisé au 1er mai de 2,65 %, avec, pour conséquence, une nouvelle réduction de l'écart entre la rémunération de base d'un journaliste débutant et le salaire minimum. Ajoutons à cela une inflation galopante pour cette année, et on obtient une situation plus que compliquée, économiquement, pour les salariés de la presse de proximité. Des négociations sont en cours pour tenter de trouver une solution satisfaisante à la fois pour les journalistes, en demande d'un salaire correct, et les gérants des titres, soucieux de préserver l'équilibre économique déjà plus que complexe de leurs entreprises...

3

> L'Indépendant du Pas-de-Calais n'est plus... indépendant

Le journal *l'Indépendant du Pas-de-Calais* a été racheté par le groupe Nord Littoral le 1er décembre 2021. Un rapprochement logique car depuis 1993, le groupe Rossel La Voix, dont Nord Littoral est une filiale, était entré au capital de la société à hauteur de 49 %. Les quatre journalistes ont été conservés et ont déménagé dans de nouveaux locaux (plus ou moins provisoires !). Ils travaillent désormais sur la transformation numérique des contenus éditoriaux. Info importante : un des rédacteurs a plié et a accepté de s'équiper d'un... téléphone portable ! Avec cette nouvelle acquisition, le groupe Nord Littoral tend à détenir la quasi-intégralité des hebdomadaires du secteur.



4

> 6 millions pour les hebdomadaires

L'audience de la PHR (Presse hebdomadaire régionale) est quasi stable en ce début d'année 2022, avec 6 millions de lecteurs (en ce qui concerne les 15 ans et plus), selon les chiffres de l'ACPM, l'Association pour les chiffres de la presse et des médias. Par rapport au dernier trimestre 2021, c'est une chute de 0,3 %, mais que l'on doit contrebalancer avec l'automne 2021. L'audience était en effet à ce moment-là passée en dessous de la barre des 6 millions.

Dans le détail, les lecteurs sont à 51 % des femmes, 18 % ont moins de 35 ans et 44 % plus de 60. Où vivent les lecteurs ? Sans surprise, 24 % habitent au sein d'agglomérations de moins de 20 000 habitants et 33 % dans des communes rurales.



5 > Droits voisins : bingo ?

Après des années de négociation (et de revirements), le dossier des droits voisins a avancé à grands pas lors des derniers mois. Ainsi, en mars 2022, un accord a été signé entre Google et l'Alliance de la presse d'information générale (rassemblant les hebdomadaires et quotidiens locaux ainsi que la presse quotidienne nationale). Cet accord s'accompagne d'un gros chèque de la part de Google, dont le montant sera redistribué entre les 300 titres de l'Alliance. Détail important : d'ici les prochains mois, la répartition devrait tenir compte du nombre de cartes de presse présentes dans chaque journal (évitant ainsi aux rédactions fantômes, remplissant les pages avec des articles déjà faits, de se remplir les poches). Le chiffre versé à chaque titre est quasiment classé "secret défense". Seul *le Monde* évoque un montant d'environ un million d'euros par an...

7 > La famille de la locale s'agrandit à l'ESJ Lille

Après une 27e promotion entièrement - et pour la toute première fois - en alternance, la licence professionnelle Presse de proximité poursuit son bonhomme de chemin et prépare la rentrée de la prochaine fournée, en septembre prochain. Avec quelques nouveautés, dont une augmentation du nombre de jeunes formés, qui seront environ 25. Et si la majorité des places sont réservées pour des contrats signés dans la PHR, la filière s'ouvre également aux autres médias de presse de proximité, notamment à quelques titres de PQR et deux agences de presse locales fournissant leurs articles aux quotidiens et hebdomadaires locaux. Depuis bientôt trente ans, la recette de la licence pro fonctionne plutôt bien, à tel point que d'autres écoles de journalisme commencent désormais à découvrir qu'il n'y a pas que la presse nationale dans la vie...



9 > Le Varenne avant le diplôme

Et déjà un Prix Varenne, un ! Bastien Chaize, apprenti journaliste (dans le cadre de la licence pro Presse de proximité ESJ Lille à *L'Avenir de l'Artois*), a reçu la prestigieuse récompense avant même de terminer sa formation ! Le 29 mars, il a en effet été distingué par le prix Web de la PQR avec Pierre Chambaud et Jérémie Fulleringer pour un article qu'ils avaient réalisé pour le quotidien *La Montagne*. Le papier, "Rencontres avec le Cantal" narre un parcours de 140 kilomètres à pied sur le volcan. À noter : Christian Verdier (pour *le Pays roannais*) a reçu le Grand prix pour la PHR tandis que Camille Langlade (*Publihebdomos/la Dépêche d'Evreux*) décroche celui du jeune journaliste. Pour la PQR, Thomas Valognes, pour *Midi Libre*, s'est vu récompenser pour son immersion dans le monde précaire des livreurs de repas.



6 > Facebook like la PHR

Depuis le 15 février, le réseau social de Meta propose sur sa page l'onglet "Facebook News" (même si tout le monde n'arrive toujours pas à le voir clairement sur la page...). Concrètement, Facebook reprend désormais les articles de la presse française, dont ceux de la presse quotidienne ou régionale française. Avec toutefois une grande différence : les journaux sont désormais payés pour être repris sur le réseau. Un accord a en effet été signé à l'automne dernier entre l'Alliance de la Presse d'information générale et Facebook, proposant ensuite des contrats individualisés entre chaque titre (ou groupe de presse) et le réseau. Conséquence financière pour ceux qui ont d'ores et déjà signé : les euros versés par le géant du net permettent une vraie diversification en matière de rentrée d'argent. À tel point que de tout petits titres ont pu remonter la tête hors de l'eau et investir en matériel ou en personnel.

8 > Un titre de PHR disparaît

Le journal *l'Axonais* n'existe plus. Depuis le 24 mars 2022, l'hebdomadaire qui couvrait l'actualité dans le département de l'Aisne a disparu à la suite d'une décision du tribunal de commerce de Soissons. La société éditrice, dirigée par Vincent Gérard, également directeur d'*Oise hebdo*, a été placée en liquidation judiciaire, laissant cinq journalistes au chômage.

L'aventure avait commencé le 22 mai 2014 pour ce journal se revendiquant « indépendant sur la vie du département, la politique, les faits et méfaits ».

10 > L'actu locale au FIL

En seulement trois éditions (dont une 100 % virtuelle du fait de la crise sanitaire), le Festival de l'info locale (FIL) est devenu incontournable dans le petit monde de la presse française. L'événement, créé par le laboratoire nantais des médias Ouest Médialab, reviendra du 21 au 23 septembre 2022 dans la cité des Ducs, avec, au programme, de nombreux focus sur les (r)évolutions dans la presse de proximité : créations de titres, innovations technologiques, mise en avant des différentes tendances, analyse des initiatives à l'étranger... Bref, un vrai tour d'horizon de ce qui se fait en France et à l'étranger pour dynamiser la locale.

Parmi les premiers invités annoncés à Nantes pour cette prochaine édition : Delphine Ernotte (France Télévisions), Francis Gaunand (Publihebdomos) et bien d'autres ! Les entrées sont déjà en vente sur le site www.festival-infocale.fr





FAIT
DIVERS

LA MORT DANS L'ÂME



© Kit8.net / Shutterstock

Du branquignol ratant son coup au plus retors assassin, l'univers des criminels est vaste. Un milieu dans lequel enquêteurs et journalistes se dressent face à la sensibilité d'un public en quête du sordide. Portraits de salauds, histoires de victimes et éléments de compréhension de l'impensable. Âmes sensibles, s'abstenir.

Définir l'indescriptible	16-17
L'horreur par procuration	18-19
Transformer le drame en arme	20-21
Jeu d'influence autour de la politique	22-23
Violences conjugales, le tabou des campagnes	24-25
Ces tueurs qui jouent les innocents	26-27
Journalistes, leurs affaires sensibles	28-29
Confrontés à une communication polissée	30-31
Quand le public veut s'offrir le grand frisson	32-33
Médias : à la recherche du profit défendu	34-35
<i>Nouveau Détective</i> : chroniques en lettres de sang	36-37
Paroles d'illustrateurs	38-39
La course à l'audience : faites entrer les faits divers	40-41
Disparitions : les affaires non classées	42-43
Les criminels les plus cons de l'histoire, pour le rire et pour le pire	44-45
Ces lieux où sévissent les vices du passé	46-47
L'internationale criminelle	48-49
Tourisme noir : la fascination du macabre	50-51
Le polar, ce roman à part	52-53
Se livrer pour se racheter	54-55
Culture funèbre	56-57
La plus sanglante des cartes de France	58 à 68



Crédits: PHR27 / ESJ Lille

DÉFINIR L'INDESCRIPTE

Parfois étonnants et souvent dérangeants, les faits divers - et leur traitement par les médias - ont pris une place majoritaire dans l'espace public. Pourtant, la définition de la notion suscite encore quelques interrogations, tant chez les spécialistes que chez les linguistes.

Si l'on vous parle de Grégory Villemin, Rédoine Faïd ou Dodo la Saumure, savez-vous à quoi fait-on référence ? Et si l'on vous évoque le Vol MH370, Vincent Lambert ou encore Yvan Colonna, discernerez-vous un point commun à ces histoires qui ont marqué l'opinion publique ? En journalisme, le fait divers fascine autant qu'il façonne

les esprits. Pourtant, très peu savent définir la notion tant elle est floue. Les affaires touchent à des histoires sans précédent et occupent une place prépondérante dans les médias.

« Aujourd'hui, le concept regroupe tout ce qui ne se réfère pas à de l'actualité politique ou économique, simplifie Laetitia Gonon, linguiste et professeure d'analyse du discours à l'Université de Rouen. Les faits divers se classent désormais dans une rubrique éponyme ou "société", mais historiquement, les premières occurrences de la notion ne renvoyaient qu'à un simple compte-rendu d'un événement », se remémore l'auteur de l'essai *Le fait divers dans la PQR du XIXe siècle*.

DU TRAGIQUE AUX RIRES

Pour éclaircir les contours de la notion, Laetitia Gonon cite le sémiologue français Roland Barthes et son essai *Structure du fait divers*, datant de 1964. « Définir la notion est difficile, alors il convient de soulever des

structures récurrentes dans le déroulement des histoires, admet-elle. Il existe deux types de faits divers : le premier correspond au tragique, à l'accident. Ce sont ceux dont on parle le plus, ils font référence à des événements effroyables, avec un traitement médiatique très important. » Les exemples sont nombreux : du féminicide au crash d'un avion en passant par une disparition mystérieuse, le fait divers lié à la mort attise la curiosité. Mais il n'est pas le seul.

Le deuxième type de fait divers emprunte à l'absurde. « Ce genre ne possède que peu d'intérêt, mais il a le mérite d'exister pour son aspect étonnant, estime Laetitia Gonon. Pensez à la camionnette qui avait été retrouvée sur un arrêt de bus, dans le Finistère, en octobre 2021. »

Un schéma que Roland Barthes appelle la causalité aberrante. « C'est l'association de deux idées, ordinaires, qui va produire un trouble car l'événement qui en résulte est étonnant, inattendu. Cette dimension comique se retrouve égale-

6 Ces histoires mettent en scène des anonymes qui accèdent à une certaine notoriété.

Laetitia Gonon, linguiste et professeure d'analyse du discours à l'Université de Rouen

UNE NARRATION CODIFIÉE

Dans son ouvrage *Le fait divers dans la PQR du XIXe siècle*, Laetitia Gonon a eu pour ambition de déterminer comment le fait divers était raconté à travers l'étude de la mise en récit. Elle est parvenue à soulever plusieurs observations du traitement dans les médias : « *Le fait divers est le type d'article le plus facile à rédiger parce que sa structure repose sur des stéréotypes langagiers, explique-t-elle. D'un point de vue linguistique, ils sont appelés des épithètes de nature. Cela signifie qu'on associe à un mot une propriété qui lui est intrinsèquement liée. Par exemple : "un petit nain" ou "un accident effroyable".* » Elle souligne également la tendance des journalistes à récupérer les « *lexiques spécifiques à une fonction, des jargons qui sont ceux du domaine judiciaire ou du médico-légal* », sans les dénaturer. Mandat de dépôt, ou aménagement de peine en sont des exemples. Enfin, elle note « *l'alternance des temps avec l'usage du passé composé pour raconter les faits et le passage au présent pour revenir au moment de l'écriture, comme l'indique l'expression "l'enquête est en cours."* »

LE BANAL RACONTÉ COMME UN RÉCIT

À l'évocation du terme fait divers viennent à l'esprit ceux qui ont eu une dimension sociale et médiatique forte : les affaires Fiona, Laëtitia Perrais, Maëlys, Zyed et Bouna, Alexia Daval... Pourtant, le terme englobe bien plus que ces dossiers retentissants. Il est multiple, varié. « *L'emblème du fait divers, c'est le chien écrasé* », compare Géraldine Mosna-Savoie, productrice de l'émission *Le journal de la philo* qui revient chaque jour sur l'actualité de la philosophie sur France Culture. Dans son sens le plus strict, un fait divers est un fait qui n'a d'autre portée que celle d'être arrivé, et « *qu'on ne sait pas placer dans les rubriques journalistiques* ».

UNE BANALITÉ PRESQUE ROMANCÉE

Ce qui donne de l'intérêt au fait divers, c'est la manière dont il est raconté. « *La responsabilité des médias est indispensable, incontournable pour qu'un fait devienne un fait divers* », insiste la philosophe. Roland Barthes, philosophe et sémiologue français du XXe siècle, s'est penché sur la question. « *Pour lui, le fait divers est ce quotidien raconté comme un récit. C'est un fait qui devient une histoire qu'on se partage et qu'on commente. Une banalité rendue lisible et intéressante* », éclaire Géraldine Mosna-Savoie. « *Ce qui est intéressant, note-t-elle, c'est qu'il n'engage à rien mais tout le monde a un avis dessus. C'est différent d'un fait d'actualité qui est inquestionnable, où les analyses des experts se substituent à notre parole. Un fait divers soude sans produire de dissension. Il est empreint, malgré son aspect dramatique, d'une sorte de légèreté.* » Au-delà du fond, il a un intérêt dans sa forme pour le journaliste : le fait divers est un exercice de style, une tentative narrative, un travail sur la langue et le récit.

« UN ÉCHANGEUR ENTRE LE FAMILIER ET LE REMARQUABLE »

C'est aussi ce qui justifie la fascination qui l'entoure. Le lecteur veut que le journaliste lui raconte le quotidien autrement. Pour Michel Foucault, le fait divers est « *un échangeur entre le familier et le remarquable* ». « *Pas l'extraordinaire, mais le remarquable*, souligne Géraldine Mosna-Savoie. *C'est-à-dire ce qu'on ne remarquait pas. Un fait divers met en avant des vies minuscules.* » Il met en lumière ce sur quoi il faut porter une attention particulière, ce qui se passe habituellement à l'abri des regards. Parfois, la récurrence de ces « *petits riens* » élèvent le fait divers au rang plus noble de fait de société. « *L'exemple le plus probant, c'est la violence conjugale, remarque la philosophe. Dans ce cas-là, on ne qualifie plus le fait divers comme un fait inintéressant mais comme un moment représentatif d'un fait sociétal beaucoup plus large.* » En d'autres termes, un fait divers est un fait singulier qui touche de manière universelle.

Alice Magar



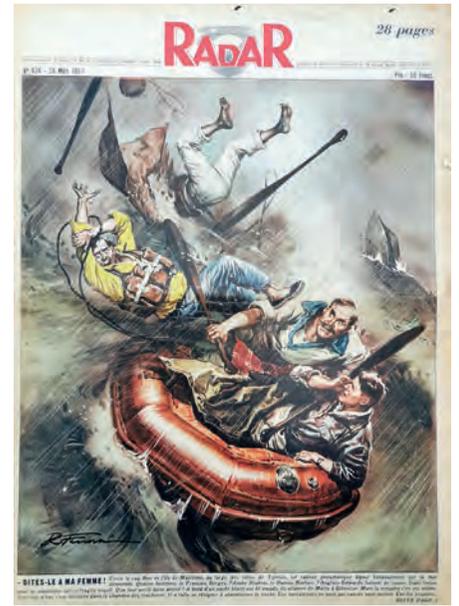
Au XIXe siècle, *Le Journal Illustré* donne une part importante aux faits divers ainsi qu'à leur représentation, en noir et blanc. Ici, la une du 10 décembre 1893.

Source : Documentation ESJ Lille

ment dans le schéma itératif "Ivre," dont les médias raffolent. » (voir page 45)

L'ultime caractéristique d'un fait divers est liée aux personnes qui l'incarnent. « *Ces histoires mettent en scène des anonymes*, explique la linguiste. *Ces individus n'obtiennent une notoriété qu'après le traitement de leur affaire. Quand un élu va dépasser la limitation de vitesse à bord de sa voiture personnelle, il sera classé dans la catégorie people, plus que dans les faits divers* », conclut-elle.

Jean-Baptiste Ployart



Unes du magazine hebdomadaire *Radar*, réputé pour ses représentations sensationnelles de simples accidents, à la fin des années 1950.

Source : Documentation ESJ Lille

LE FAIT DIVERS FONDATEUR

Le fait divers a toujours existé. En revanche, le fait divers comme récit édifiant serait apparu, selon l'historien et écrivain Ivan Jablonka, « *au XVIe siècle, dans le contexte des guerres de religion où l'horreur fait irruption dans la vie quotidienne* ». En 1614, François de Rosset publie les *Histoires tragiques*. Il y relate des infanticides, empoisonnements, viols ou meurtres impliquant tout un chacun, dans un ouvrage participant à la fois au fait divers, à l'anecdote et à la nouvelle. Mais c'est surtout au XIXe siècle, avec la naissance de la presse populaire, que le fait divers, comme genre journalistique, se développe.

L'HORREUR PAR PROCURATION

Les faits divers ont toujours fasciné le grand public. Dans les contes transmis de bouche à oreille, dans les premiers journaux écrits, jusqu'à Internet. Mais qu'est-ce qui nous attire vers le pire de l'humanité ?



Les faits divers sont, par définition, des événements qui sortent de l'ordinaire. Il n'est donc pas étonnant que le grand public s'y intéresse à grande échelle. Quelque chose de rare va susciter l'intérêt pour plusieurs raisons. D'abord, le lecteur d'un fait divers va pouvoir « vivre la situation par procuration », selon la sociologue Lucie Juvet Legrand qui s'est penchée sur la question.

Le public vibre pour une intrigue, que son dénouement soit tragique ou heureux. Toutefois n'est-il pas étrange d'être intéressé par des faits macabres ? Pour Lucie Juvet Legrand, il n'y a rien d'étonnant là-dedans : « Cela permet de rassembler les gens sur un sens à donner à quelque chose qui n'en avait pas au début. Ça nous rassure car il y a souvent une explication. »

De plus, les notions de « sordide » ou « macabre » sont subjectives : tuer un lapin peut paraître immonde pour une partie de la population, mais acceptable pour d'autres.

S'IDENTIFIER À LA SITUATION

Le public va également d'autant plus s'intéresser à un fait divers s'il présente des « éléments d'identification ». Dans des affaires comme celle du petit Grégory ou de Maëlys, « ce sont des enfants, tout le monde est passé par l'enfance et certains sont parents. Les scènes ordinaires sont mises en contraste avec l'horreur de l'événement. »

Cela va « amplifier l'effroi » et permettre à tous de « s'identifier dans le drame ». Pour la maîtresse de conférences à l'université de Valence Martine Vila-Raimondi, ces détails donnent « une notion

« Cela permet de rassembler les gens sur un sens à donner à quelque chose qui n'en avait pas au début. »

Lucie Juvet Legrand, sociologue

de proximité qui touche les lecteurs directement. » L'événement extraordinaire, curieux, exceptionnel, est différent des autres nouvelles par sa narration, presque fictive.

Une autre raison de l'intérêt du grand public pour les faits divers, notamment ceux qui sont présentés sous forme de feuilleton, est l'enquête qu'ils peuvent mener par eux-mêmes.

Ce phénomène est d'autant plus notable avec l'apogée d'Internet, quand certains indices peuvent être retrouvés en ligne « accessibles à tous, comme de première main », par exemple avec l'affaire De Lignonès. Ils permettent à une personne lambda de « s'auto-proclamer enquêteur » avec cependant « un unique projecteur », celui des preuves numériques.

REFLET D'UNE ÉPOQUE

Si cette envie d'enquêter se développe beaucoup, elle a toujours existé, selon Lucie Juvet Legrand. Cependant, c'est un « travers qui s'est amplifié aujourd'hui car tout le monde peut donner à voir le fruit de ses enquêtes. Avant, la personne lambda n'avait pas cette visibilité. » Elle constate aussi un changement dans la nature des faits divers au fil du temps, qui « dépendent des valeurs collectives que l'on a. »

Ainsi, ce qui était commun comme une vache se baladant dans la ville, devient rare et se retrouve dans la rubrique faits divers à notre époque. « L'intérêt qu'on donne à un fait divers dépend du contexte. » Pour Marine M'Sili, chercheuse au Centre national de recherche scientifique (CNRS), « les faits divers véhiculent une vision du monde » qui évolue avec le temps.

De 1870 à 1914, le fait divers est le reflet d'un monde dans lequel l'Homme serait « soumis au hasard, à la fatalité, la destinée et la nature. » Dans l'entre-deux-guerres, les faits divers et majoritairement les grandes affaires de vols et fraudes sont davantage considérés comme « le dysfonctionnement d'un système » qui permet aux plus riches de voler.

Puis, après 1945, les faits divers deviennent « la responsabilité de la société ». Lucie Juvet Legrand constate cette vision du monde dans les articles plus récents qu'elle a étudiés. Aujourd'hui, les criminels sont des « personnes

qui ont été produites comme des ordures, des malchanceux ». Cependant, on n'invite jamais le lecteur à se mettre dans leur peau.

DÉFORMER LA RÉALITÉ

Un fait divers peut également agir comme un « miroir grossissant » sur des événements. Le récit d'un gagnant de l'Euromillions va en encourager d'autres à jouer car « tous ceux qui ont gagné ont joué, ce qui entretient un mythe et un espoir irrationnel ». Cela fonctionne de la même manière avec les affaires criminelles. Celles qui sont publiées sont les plus rares mais, étant les seules racontées, elles donnent l'impression qu'elles sont plus courantes.

Lucie Juvet Legrand donne l'exemple de l'agression de joggeuses seules : « Il y en a moins d'une par an mais, quand cela arrive, on en parle beaucoup. Énormément de femmes vont avoir peur de cet épouvantail brandi alors que, statistiquement, elles ont beaucoup plus de chances de mourir sous les coups de leur compagnon. » Le fait divers crée ainsi des peurs irrationnelles pour soi ou autrui, ils vont « déformer la perception que l'on a de notre réalité ».

Dans le cas des affaires non résolues, l'intérêt vient du fait qu'« on n'a pas d'explications du malaise initial ». La mise en intrigue et le feuilletonnage impliquent que les lecteurs et les journalistes pourront ressusciter régulièrement ces affaires. « On ne s'approche pas pour autant d'une résolution. » Dans des affaires similaires, d'anciens faits divers peuvent être réutilisés, comme l'affaire du petit Grégory à chaque fois qu'un enfant disparaît : « On réactualise ces affaires qui n'ont pas trouvé de sens. »

EMPATHIE ET SENS DU DANGER

Eric G. Wilson, auteur de *Tout le monde aime un bon accident de train : Pourquoi nous ne pouvons pas regarder ailleurs*, étudie les bienfaits de cette curiosité morbide. Selon lui, il n'y a rien de plus sain et naturel que de s'intéresser aux faits divers. D'abord car ils permettent de faire fonctionner notre empathie purement humaine. Mais aussi car on peut vérifier que « notre système d'alarme fonctionne bien » : à la place de la victime, aurions-nous pu détecter le danger ?



Les faits divers sont en quelque sorte le prolongement des contes de fée. © Shutterstock

Une autre explication est apportée par plusieurs chercheurs, dont Marc Lits, de l'Observatoire du récit médiatique à l'Université Catholique de Louvain. Face à la peur des Hommes et leur incompréhension de certaines choses du monde, nos ancêtres cultivaient des mythes, légendes et contes. Et si les faits divers relatés dans les médias étaient une forme nouvelle de ces mythes ? « *La violence latente dans ces événements, il faut la dire pour la supporter, et la presse assume désormais ce rôle social de catalyse, particulièrement dans les pages faits divers.* »

Même si quelqu'un qui s'intéresse aux faits divers peut encore être pointé du doigt dans notre société, tout le monde a, en soi, une curiosité morbide qui s'y prête. Et les audiences de cette rubrique ne peuvent que le confirmer. Cette curiosité, quand elle garde certaines limites, serait donc entièrement normale, voire saine. Dans la nature d'un être humain. D'une certaine façon, l'intérêt que l'on apporte à ces faits divers définit notre humanité.

ORNELLA GACHE

LE FAIT DIVERS, CONTES À SENSATIONS FORTES



Dans les librairies, des rayons entiers sont consacrés aux faits divers. © Ornella Gache

Tout comme les films d'horreur ou les attractions à sensations fortes, le fait divers apporte le frisson et la peur sans le danger physique immédiat. Assis dans notre canapé, nous pouvons vivre des aventures terribles par procuration, sentir l'adrénaline monter sans le risque de péril que ressentent les protagonistes du drame. Dans son livre *Sous le charme du fait divers*, l'historienne Mara Goyet compare ces intrigues aux contes. « *Il suffit de voir une petite fille habillée de rouge, panier sur le bras, pour sentir la présence de la galette et du loup. Il suffit aussi, désormais, d'ouvrir un congélateur pour craindre la découverte*

d'une nurserie macabre. » De la même manière que les contes, les faits divers sont peuplés d'objets, de héros, de lieux remarquables qui définissent le cadre d'une intrigue.

DE NOUVELLES MYTHOLOGIES

Pour cette historienne, le fait divers a le même impact dans nos vies que le conte : « *Ils nous marquent, nous imprègnent une fois la sidération passée, la manière dont on les vit existentiellement, dont ils persistent.* »

En le racontant, les journalistes font du fait divers une histoire à part entière, dans laquelle les personnes réelles deviennent les acteurs fictionnels d'une fable qui les dépasse. Ainsi, les victimes « *tombent dans l'espace public, puis mythologique. Elles gagnent en célébrité ce qu'elles perdent en humanité.* »

Raison pour laquelle certains faits divers sont aujourd'hui adaptés en livres, plus ou moins romancés, ou que des auteurs en imaginent pour créer des thrillers à succès.

ORNELLA GACHE

FAITS DIVERS EN SÉRIE : DE L'INFO AU FEUILLETON

Dès l'apparition des premiers faits divers, ils sont traités dans la durée par les journaux. Toujours dans cette logique de compréhension de l'incompréhensible, les lecteurs cherchent non seulement les faits mais aussi les explications et, le cas échéant, la conclusion du procès. Ce traitement est toujours couramment utilisé aujourd'hui par les différents médias. Il romance dans une certaine mesure ces événements qui sont alors suivis comme des nouvelles policières.

Elles gagnent en célébrité ce qu'elles perdent en humanité.

Mara Goyet, historienne

APRÈS SON FILS, SA BATAILLE

Le 11 mars 2012, Imad décède sous les balles de l'extrémiste Mohamed Merah. Le 24 avril, Latifa Ibn Ziaten fonde l'association Imad pour la jeunesse et la paix. La « mère courage » n'a, depuis, jamais baissé les bras face à l'obscurantisme.

Latifa Ibn Ziaten a perdu son fils Imad lors des attentats de Toulouse et Montauban, en 2012. Depuis, elle parcourt la France et rencontre la jeunesse pour transmettre un message de vivre ensemble.

© Imad pour la jeunesse et la paix.

Latifa Ibn Ziaten ne voulait pas que le dernier geste de son fils soit oublié : il est resté debout devant l'assaillant. Le message de son association en est directement inspiré », éclaire Ilyasse Ibn Ziaten, le secrétaire de l'association Imad pour la jeunesse et la paix. Imad, du nom de son frère tombé sous les balles de Mohamed Merah le 11 mars 2012 dans la cité de l'Hers.

Aux alentours de 16 heures, le sous-officier du 1er régiment du train parachutiste de Francazal (31) se rend dans un parking de la banlieue toulousaine. Il pense avoir rendez-vous avec un potentiel acheteur de sa moto. En réalité,

Mohamed Merah est en expédition punitive. Une caméra Gopro accrochée au torse, le radicalisé s'assure que le vendeur est un militaire et pointe une arme en lui sommant de se mettre à plat ventre. Face au refus du soldat, « un acte héroïque », Mohamed Merah l'assassine d'une balle dans la tête à bout portant.

Après Imad, sept autres personnes sont victimes du terroriste, surnommé « le tueur au scooter ». Le 15 mars, le caporal Abel Chennouf et le caporal Mohamed Legouad perdent la vie à Montauban. Le 19 mars, quatre civils de confession juive sont abattus devant l'école Ozar HaTorah.

AUX SOURCES DU MAL

Quelques semaines plus tard, le 24 avril, la mère de la première victime fonde l'association Imad pour la jeunesse et la paix, « pour qu'on n'oublie pas Imad comme un mort lambda », explique Ilyasse, le plus jeune de la fratrie. En quête d'une explication à l'assassinat de son fils, Latifa Ibn Ziaten se rend dans la cité des Izards où a grandi Mohammed Merah. Elle rencontre une jeunesse qui se sent abandonnée et mesure l'ampleur des difficultés dans ces cités laissées en déshérence.

La mère endeuillée décide de lui tendre la main. Imad pour la jeunesse et la paix multiplie les projets éducatifs et solidaires. Des adolescents et jeunes adultes issus de milieux défavorisés sont sélectionnés pour partir à l'étranger, au Maroc, en Chine ou aux États-Unis, « pour leur montrer la chance qu'ils ont d'être Français, d'avoir accès

à l'école gratuite, aux hôpitaux, à tous ces services qui n'existent que dans notre république ».

Pour lutter contre le communautarisme, l'association prône l'ouverture à d'autres cultures. « On a amené des jeunes plein de préjugés en Israël, se remémore le secrétaire. Ils partaient avec l'idée que les Israéliens étaient des colonisateurs, des meurtriers. Sur place, ils se sont rendus compte que juifs, chrétiens et musulmans vivaient ensemble à Jerusalem. Ils ont compris que la problématique de ce territoire était plus politique qu'autre chose. »

« LATIFA A EMPÊCHÉ DES JEUNES D'ALLER EN SYRIE »

Mais Latifa Ibn Ziaten donne surtout des conférences dans les établissements scolaires. Elle sillonne la France. « On est tellement sollicités qu'il y a une longue liste d'attente. Certains établissements attendent trois ans », souligne le secrétaire de l'association. Envoyer d'autres personnes que la mère d'Imad, ils y ont pensé. Ils ont même essayé. Mais ça ne prend pas. « Les établissements ne veulent que Latifa, affirme son cadet. Elle a une connexion avec les jeunes. Ils la voient comme une maman, se réfèrent à elle comme si c'était la leur. Une confiance s'installe immédiatement. Les conseils d'une mère, ça réveille. » À son arrivée, le silence gagne les classes agitées. « Latifa a une personnalité. Elle sait de quoi elle parle et incarne le sujet. C'est une Marocaine venue en France. Elle est convaincue et convaincante. »

6 Il faut utiliser les victimes de terrorisme pour lutter contre la radicalisation parce que leur histoire est touchante, et c'est ce qui fait la différence.

Ilyasse Ibn Ziaten, secrétaire de l'association Imad pour la jeunesse et la paix.

FIN DE VIE : LÉGIFÉRER AVEC RAISON FACE À L'ÉMOTION

« *Je vous demande le droit de mourir.* » Le 30 novembre 2002, Vincent Humbert implore le président de la République d'abrégier ses souffrances. « *Je ne peux rien pour vous* », répond Jacques Chirac au jeune homme devenu tétraplégique, aveugle et muet à la suite d'un accident de voiture survenu deux années plus tôt. Le jeune pompier se tourne alors vers sa mère : « *Tu m'as donné la vie, tu me donneras la mort.* » Le 21 septembre 2003, Marie Humbert annonce dans l'émission Sept à Huit qu'elle l'aidera. Elle passe à l'acte trois jours plus tard.



Jean Leonetti, maire d'Antibes et ancien député UMP.
© Mairie d'Antibes Juan-les-Pins.

LE DROIT AU « LAISSER MOURIR »

L'affaire, hyper médiatisée, marque un tournant dans le domaine de la fin de vie. Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, qui avait pourtant estimé quelques années auparavant que « *la vie n'appartient pas aux politiques* », commande un rapport à Jean Leonetti, alors député UMP des Alpes-Maritimes et cardiologue. « *L'objectif que me donne Jacques Chirac, ce n'est pas de légiférer, mais d'établir un rapport*, souligne le maire d'Antibes. *Une fois achevé, les parlementaires décident de façon unanime qu'il peut déboucher sur une loi. C'est la méthode de l'apaisement et de la lenteur qui a été choisie. Le décès de Vincent Humbert survient en 2003, on légifère deux années plus tard. Jacques Chirac n'était pas dans une stratégie un événement/une loi, mais dans une stratégie un événement/une réflexion.* » La loi Leonetti du 22 avril 2005 interdit l'acharnement thérapeutique. Le droit au « laisser mourir » voit le jour, sans que l'euthanasie active ne soit autorisée.

Quelques années plus tard, le cas de Chantal Sébire, atteinte d'une tumeur incurable au visage, incite le gouvernement de l'époque à réévaluer la loi Leonetti. « *La révision de la loi abouti à un congé de fin de vie qui permet à une personne d'être payée pendant trois semaines sur la période de fin de vie d'un proche* »,

éclaire Jean Leonetti. « *Cet accompagnement de fin de vie ne correspond pas à la possibilité du suicide assisté que Chantal Sébire demandait, concède-t-il. Il faut être conscient de l'émotion, mais légiférer avec raison. Il faut savoir réagir face à l'actualité, mais cette réaction doit aboutir à une réflexion. Les politiques sont sous la pression de l'instant, de l'urgence. Sur des problèmes de société, je pense qu'il faut prendre le temps. La loi va lentement, mais elle va parfois plus vite que les mœurs. Parfois c'est l'inverse, les mœurs poussent à changer la loi.* » À partir de 2010, les nombreux rebondissements judiciaires de l'affaire Vincent Lambert, cet infirmier plongé dans un état végétatif depuis un accident de la route, défraient la chronique. La famille du malade se déchire. Ses parents veulent le maintenir en vie. Sa femme, non. Un drame qui ne reste pas sans incidence sur la législation. « *Cette affaire influence en partie la loi Leonetti-Claeys de 2016 puisqu'à ce moment-là une modification significative est apportée : on recueille le témoignage des proches au lieu de l'avis de la famille*, détaille Jean Leonetti. *Pour Vincent Lambert, le Conseil d'État a tenu compte du témoignage, non pas de la famille mais de ses collègues, qui affirmaient de manière concomitante et coordonnée que l'infirmier ne souhaitait pas vivre dans un état végétatif.* »

ACCORDER SA CONFIANCE AU REGARD HUMAIN

Si la loi encadre la fin de vie dans ses grandes lignes, la justice prend le relais au cas par cas. Après avoir abrégé les souffrances de Vincent, Marie Humbert et Frédéric Chaussoy, le réanimateur qui a administré le potassium au jeune homme, sont mis en examen pour empoisonnement avec préméditation. La juge d'instruction, Anne Morvant, décide finalement un non-lieu général le 27 février 2006. Pour Jean Leonetti, « *la loi française est une loi intelligente sur le mode pénal, puisqu'il y a qualification des faits, puis instruction. Les circonstances sont appréciées par le juge. Il y a une forme de souplesse dans l'application de la loi qui est capable de distinguer celui qui va aider une personne à se donner la mort à sa demande et celui qui, par intérêt, convainc une personne de mourir. Combien de médecins ont augmenté les doses d'antalgiques et de sédatifs devant une agonie interminable et une souffrance réfractaire ?* », s'interroge-t-il. « *La fin de vie est un espace gris, ni tout blanc ni tout noir. C'est un phénomène familial et social. Il y a un malade et des proches autour. L'humain n'est pas un ordinateur très simple. Quelle que soit l'évolution des lois, il faudra garder une grande capacité au dialogue et aux circonstances particulières dans lesquelles se déroulent les choses.* »

ALICE MAGAR

La clé de la réussite ? Utiliser la même méthode que les extrémistes : le dialogue. Ilyasse analyse : « *Ils alimentent le manque d'espoir, dans la haine de l'autre. Ils radicalisent les jeunes en leur disant que c'est à cause de l'État qu'ils ont ce manque. Ensuite, ils intègrent la question de la religion, en la manipulant. À Imad pour la jeunesse et la paix, on fait de la prévention. On donne aux jeunes les bagages nécessaires pour dire stop.* »

Mais ce succès n'est pas une bonne nouvelle pour autant. « *Si on a autant de demandes, c'est qu'il y a beaucoup de difficultés* », déplore le secrétaire de l'association. Le jeune homme, désormais âgé de 29 ans, aimerait voir une amélioration des plateformes de signalement. « *Ce qu'il faut, c'est moins signaler que rassurer les familles, être une oreille attentive pour elles. Même le terme de signalement ne convient pas. Il est trop péjoratif, il fait peur.* »

Il constate également un mauvais maillage territorial des associations de prévention à la radicalisation : « *Il faut des personnalités comme Latifa, des figures paternelles ou maternelles. Il faut mieux encadrer les victimes de terrorisme, les utiliser sur le terrain parce que leur histoire est touchante, et c'est ce qui fait la différence. Il faut avoir beaucoup d'énergie pour faire ça. Émotionnellement parlant c'est très difficile. C'est pour ça qu'il faut former ces acteurs de terrain.* »

ALICE MAGAR

LES GRANDES DATES DE LA FIN DE VIE

26 SEPTEMBRE 2003

Vincent Humbert meurt après avoir envoyé une lettre au président de la République lui demandant le « droit de mourir ».

2013

L'épouse de Vincent Lambert, en état de coma végétatif depuis septembre 2008, et les parents du malade s'affrontent sur le plan judiciaire pour déterminer s'il y a acharnement thérapeutique.

4 MARS 2002

Loi relative aux droits des malades (avec l'introduction de la notion juridique) et à la qualité du système de santé.

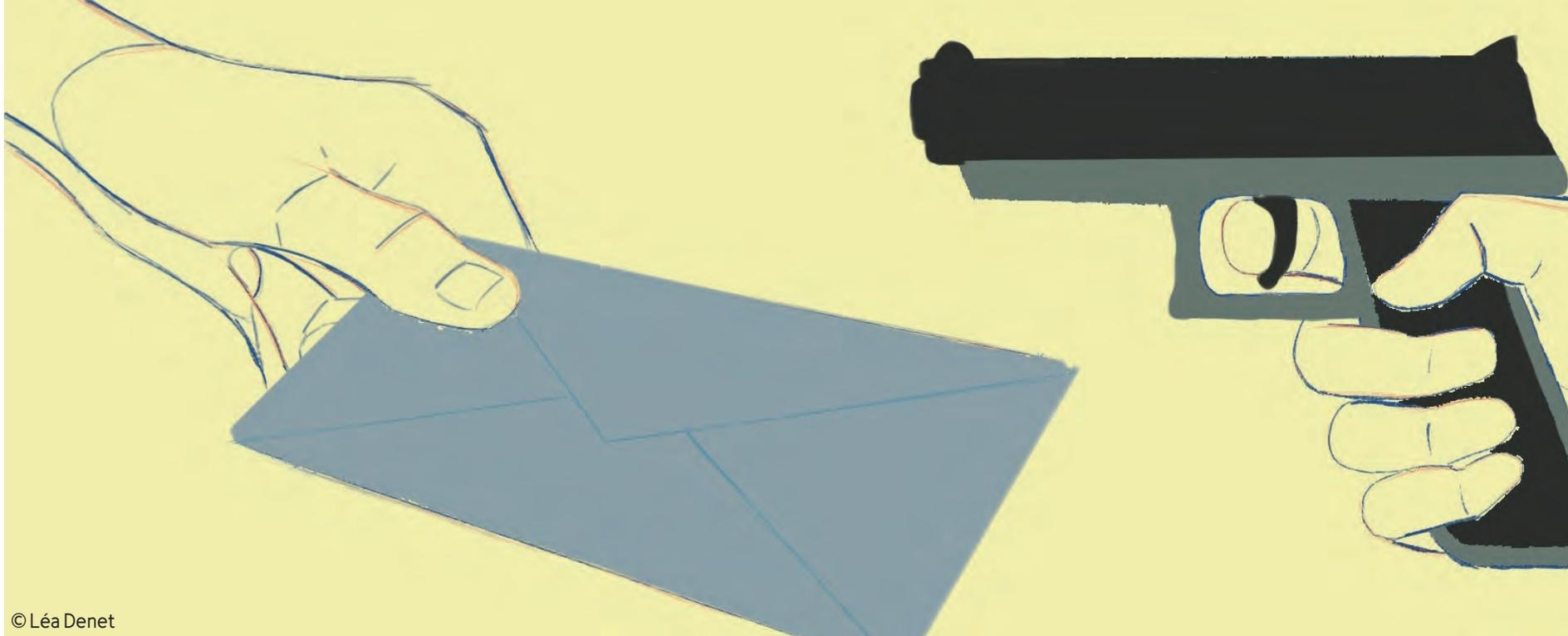
22 AVRIL 2005

La loi Leonetti est promulguée. Elle introduit le principe de « refus de l'obstination déraisonnable » et confirme le droit de refus de tout traitement.

2 FÉVRIER 2016

Promulgation de la loi Leonetti-Claeys instaurant le droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès à la demande du patient. Les directives anticipées ne sont plus consultatives, elles s'imposent au médecin.

UN FAIT DIVERS PEUT-IL FAIRE BASCULER **UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?**



© Léa Denet

L'insécurité au jour le jour, c'est l'un des thèmes centraux à cinq mois des échéances électorales en France. » Voici comment Patrick Poivre d'Arvor ouvre le journal de 20 heures un soir de décembre 2001. L'annonce de PPDA se vérifie dans les chiffres. Émilie Née, chercheuse en sciences du langage, publie en 2012 l'étude *L'insécurité en campagne électorale*. Il y ressort que le mot « insécurité » a pour fréquence moyenne, dans la presse, 75 occurrences par mois entre juillet 2001 et février 2002. « À partir de mars et jusqu'en mai, l'emploi du terme s'intensifie, avec des fréquences dépassant les 150 occurrences par mois. À partir de mi-avril et jusqu'à fin mai, ces fréquences dépassent même le seuil des 200 occurrences. Le mois de juin connaît une réelle baisse de fréquence. En juillet 2002, on retombe en dessous de 100 », décrit Émilie Née.

LE FAIT DIVERS FAIT VENDRE

Les études successives de l'Institut national de l'audiovisuel appuient cette tendance. En juin 2009, l'INA estimait, que sur la dernière décennie, la place accordée à l'exposition de drames et de violences sur les chaînes de télévision nationales avait été multipliée par quatre. En 2013, une nouvelle étude de l'Institut montrait que le nombre de faits divers dans les JT avait augmenté de 73 % en dix ans, tandis que le taux de criminalité en France stagnait.

Nicolas Kaciaf, maître de conférences en science politique à Sciences Po Lille, poursuit : « D'après l'unité de mesure du bruit médiatique (UBM), la principale exposition médiatique a concerné, en 2012, les attentats de mars et en 2002 l'affaire Paul Voise. » La surreprésentation des faits divers dans les médias est une réalité.

Une question se pose : qu'ont-ils à y gagner ? « Cette focalisation exacerbée existe depuis l'avènement de la presse commerciale. Le fait divers fait vendre, explique Nicolas Kaciaf. L'insécurité sociale est invisibilisée. Les accidents mortels du travail, dont il a été démontré en 2022 que la France était championne d'Europe, sont invisibilisés. Ça ne fait pas vendre. »

En atteste la couverture de l'affaire d'Outreau (lire en page 47). En 2004, le procès de cette affaire de pédocriminalité dure huit semaines. Quatre des plus grands quotidiens français (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *Le Parisien*) mettent l'affaire 24 fois à la une et lui consacrent 343 articles. Dans la même période, ces quatre journaux n'accordent que trois articles à une étude de l'OMS établissant que les dangers liés à la qualité de l'air et de l'eau tuent chaque année plus de 3 millions d'enfants de moins de 5 ans à travers le monde...



Nicolas Kaciaf s'intéresse à la sociologie du journalisme. © Sciences Po Lille

Ce bilan fait écho aux propos d'Henri Maler, cofondateur de l'association Acrimed, dans le documentaire *Les Nouveaux chiens de garde* (2011) : « Les médias éduquent le peuple en le sensibilisant à la paix sociale et au statu quo, en appelant violence non pas la violence de l'injustice sociale mais n'importe quel acte de révolte qui se traduise, ou non, par un bris de vitrine. » En période d'élection, cette surmédiatisation s'accompagne d'une politisation du fait divers, qui devient un enjeu de campagne. « Une mécanique naturelle dans la mesure où, depuis la privatisation de l'audiovisuel public, le fait divers devient fait de société, juge Nicolas Kaciaf. En 2008, il y a eu une polémique sur les chiens dangereux après qu'un rottweiler a tué un petit garçon. Les statistiques ont prouvé qu'il y avait une recrudescence des attaques de chiens mordeurs mais la polémique était disproportionnée. »

L'EFFET D'AGENDA

Il suffit qu'une chaîne de télévision donne la parole à un syndicat et à l'opposition politique, pour que tout le monde s'en empare et que la machine s'emballé. Résultat : le fait divers est devenu un fait de société. Les candidats à une élection sont alors libres de l'instrumentaliser et de l'utiliser comme argument de campagne. C'est ce que l'on appelle un effet d'agenda.

Aux États-Unis, la recherche a développé la théorie de l'*agenda-setting*, selon laquelle les médias pourraient définir l'ordre du jour des débats électoraux en fixant un calendrier. Ils concentreraient l'attention des citoyens sur un nombre limité de thématiques, pesant sur la manière dont les électeurs évaluent et comparent les candidats. Les médias influencent le comportement électoral des citoyens. En choisissant la diffusion de faits divers, ils mettent l'insécurité à l'agenda au détriment d'autres sujets.

Dès lors, on peut se demander si « le fait di-

Dans l'histoire récente, plusieurs scrutins ont été marqués par l'irruption d'un fait divers peu avant son déroulé. Surmédiatisé, instrumentalisé... le fait divers peut-il influencer sur le résultat d'une élection ?



Le fait divers fait diversion.

Pierre Bourdieu, sociologue

Lorsqu'en 2002, Jean-Marie Le Pen devance Lionel Jospin à la surprise générale, beaucoup l'expliquent par une surmédiatisation des faits divers. « *Tous les commentateurs attendaient un duel entre Lionel Jospin et Jacques Chirac* », se souvient Nicolas Kaciaf. À ce moment, la situation économique du pays est positive. Le gouvernement de gauche plurielle instauré en 1997, dont Jospin était Premier ministre, a favorisé une forte croissance.

« *Ce duel du second tour est le produit d'une stratégie électorale enclenchée par Chirac. Il ne peut pas mettre en avant la question économique pour disqualifier la gauche en raison du déclin significatif du taux de chômage. Il axe donc sa campagne sur l'insécurité, analyse-t-il. Si le chômage baisse, les ressorts objectifs de l'insécurité diminuent. Or, les statistiques du ministère de l'Intérieur confirment un regain de la délinquance.* »

LA POLITISATION DU FAIT DIVERS

Dans un contexte post 11 septembre, la sécurité est devenue un enjeu incontournable pour les démocraties occidentales. Un simple fait divers n'est qu'un pignon dans l'engrenage qui emmène le Front national au second tour. « *Les courbes de Jospin et Le Pen se sont inversées progressivement, c'était une dynamique*, indique Nicolas Kaciaf. *Il n'y a pas eu de turning-point (tournant).* » Alors qu'en 2022, le vote utile est sur toutes les lèvres, « *l'élection de 2002 est concernée par un vote stratégique inversé* », qualifie-t-il.

Le second tour est promis au candidat socialiste et les électeurs de gauche choisissent un vote de conviction. Les candidatures trotskistes d'Arlette Laguiller et Olivier Besancenot rassemblent 10 % des voix au premier tour. « *Jospin mise sur sa popularité. Il a le meilleur taux d'opinions favorables pour un Premier ministre depuis trente ou quarante ans. Il est éliminé pour quelques centaines de milliers de voix, alors qu'il aurait probablement battu Jacques Chirac au second tour* », pense Nicolas Kaciaf.

Dix ans plus tard, la campagne est marquée par les tueries de Mohamed Merah durant le mois de mars : « *Quand cette affaire éclate, on est à un mois du premier tour. Les positions des électeurs sont déjà cristallisées*, affirme-t-il. *La présidentielle de 2012 est centrée sur la personne de Nicolas Sarkozy, sur son rejet ou non. Pas sur l'insécurité. Notamment parce qu'étant au pouvoir, il lui est difficile de mettre l'accent sur ce sujet. Cela aurait signifié que les Français ne sont pas en sécurité dans le pays qu'il dirige.* » Les faits divers survenus dans les mois précédant un scrutin peuvent influencer l'agenda médiatique et les thèmes de campagne des candidats, comme en 2002, mais ils ne suffisent pas à expliquer le résultat d'une élection.

ERVAN COUDERC

vers fait diversion », pour reprendre la formule du sociologue Pierre Bourdieu. Pour Nicolas Kaciaf, s'il est évident que la surmédiatisation d'un fait divers et sa politisation en font un enjeu de campagne, aucun n'a fait basculer un scrutin. « *Établir un lien entre le résultat d'une élection et l'irruption d'un fait divers est compliqué. Mais si l'on observe les courbes dans les sondages avant et après un fait divers, jusqu'à présent, il n'y a jamais eu d'énorme retournement de situation.* » Le doctorant en science politique rappelle que l'influence exercée sur les électeurs existe dans un cadre limité : « *On considère qu'il y a, en France, 15 à 20 % d'abstention structurelle. C'est-à-dire qu'une partie de la population se déclare politiquement incompétente.* » Le reste s'est doté d'une conscience politique qui régit son comportement électoral : « *La récupération d'un fait divers peut influencer un citoyen qui hésite entre plusieurs candidats. Or, si l'on vote, c'est que l'on est politisé. On n'hésite pas entre Yannick Jadot et Marine Le Pen.* » L'élection présidentielle de 2002 est restée dans les mémoires. Pour la première fois, le candidat du Front national accède au second tour, dans un contexte où la campagne électorale n'avait jamais autant été axée sur l'insécurité. En 1995, Jacques Chirac avait été élu après avoir fait campagne sur des questions socio-économiques. Il avait alors popularisé le terme de "fracture sociale".



En 2002, Chirac axe sa campagne sur l'insécurité.

Nicolas Kaciaf, maître de conférences à Sciences Po Lille

CES FAITS DIVERS SE SONT INVITÉS DANS LES CAMPAGNES PRÉSIDENTIELLES

Le 3 octobre 1980, une bombe explose devant une synagogue rue Copernic à Paris.

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président avec 51,76 % des suffrages exprimés.



Le 5 mai 1988, François Mitterrand autorise l'assaut de la grotte d'Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, où des indépendantistes retiennent des otages; l'assaut fait 21 morts.

Le 8 mai 1988, François Mitterrand est réélu avec 54,02 % des votes exprimés.

Le 27 mars 2002, à l'issue d'un conseil municipal à Nanterre, un homme tue huit élus et se suicide le lendemain dans les locaux de la police judiciaire.

Trois semaines plus tard, un retraité de 72 ans, Paul Voise, est agressé chez lui à Orléans.

Le 5 mai 2002, Jacques Chirac est élu président avec 82,21 % des votes exprimés.

Rançonné, rossé et son pavillon incendié

In vieux homme de 72 ans a été agressé hier soir par deux individus. Après sa fuite l'habitation — qu'il avait construite de ses mains — a été la proie des flammes.



Le 27 mars 2007, la gare du Nord est le théâtre d'affrontements entre des jeunes et les forces de l'ordre.

Quelques mois auparavant, huit mineurs incendiaient un bus à Marseille, la conductrice manquant de périr brûlée.

Le 6 mai 2007, Nicolas Sarkozy est élu président avec 53,06 % des votes exprimés.

En mars 2012, Mohamed Merah, autoproclamé « combattant d'Al-Qaïda », tue sept personnes - trois militaires, trois écoliers juifs et un enseignant - à Toulouse et Montauban.

Le 6 mai 2012, François Hollande est élu président avec 51,64 % des votes exprimés.

Le 20 avril 2017, un homme armé d'une kalachnikov tire sur un fourgon de police aux Champs-Élysées; tuant le conducteur et blessant deux autres policiers avant d'être abattu.

Le 7 mai 2017, Emmanuel Macron est élu président avec 66,10 % des votes exprimés.

Le 16 février 2022, Jérémie Cohen, Français de confession juive et porteur d'un handicap léger, est renversé par un tramway à Aubervilliers après avoir été frappé.

Le 24 avril 2022, Emmanuel Macron est réélu avec 58,55 % des votes exprimés.

Elles s'appelaient Shaïna, Alexia ou encore Chahinez. Elles sont mortes sous les coups d'un homme parce qu'elles étaient femmes. « On ne veut plus compter nos mortes », affiche le collectif féministe *Les colleureuses* dans les rues des grandes villes. Des slogans engagés qui peinent à s'exporter hors des métropoles. « La moitié des féminicides ont lieu en milieu rural », affirmait pourtant Hélène Furnon-Petrescu, cheffe du service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes lors d'une interview sur Public Sénat en février 2021. De son côté, Françoise Brié, présidente de la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF) notait la même année que seulement 26 % des appels du numéro d'écoute 3919 provenaient des campagnes.

UN ACCOMPAGNEMENT PÉRILLEUX POUR SORTIR DES VIOLENCES

« Quand vous êtes victime de violences, la peur d'être jugée est très importante, relate Véronique Perrais Philippe, victimologue au sein de l'association d'aide aux femmes et aux enfants en danger des Hauts-de-Seine (Afed 92). Dans les campagnes, tout le monde pense savoir les histoires de chacun. Les gens développent de forts liens de proximité. »

Dans son mémoire intitulé *La violence conjugale en milieu rural : ça n'existe pas ?!*, Véronique Perrais Philippe montre le silence établi autour des violences intrafamiliales dans les villages. Le souci dans ces secteurs reste de trouver une oreille attentive et objective et la désertification des professionnels médicaux et psychiatriques n'aide pas. « Il y a bien des associations qui font un travail extraordinaire, mais elles sont submergées. L'accompagnement doit être long. Les victimes sont tellement enfermées dans un état de violences psychologiques graves qu'elles ne se rendent même pas compte de leur situation. »

Au sein de l'Afed 92, la victimologue affirme que « 80 % des affaires concernent des cas de violences conjugales ». Cette dernière accompagne des femmes harcelées par des ex-conjoints depuis quinze ans, violées par leur mari pendant des décennies, ou oriente les victimes vers des centres d'accueil. « Mais ces histoires n'intéressent pas la presse, déplore Véronique Perrais Philippe. Les médias parlent des féminicides, c'est déjà une étape. Mais pour ne plus participer au manque de considération des violences intrafamiliales, il faut aussi parler des victimes vivantes et ne plus les considérer comme des faits divers. »

LES JOURNAUX LOCAUX, DES RELAIS INDISPENSABLES ?

Donner une place à part entière aux violences faites aux femmes, c'est ce qu'a décidé de faire Victoria Berthet. Journaliste au sein du média *Rue89 Bordeaux*, elle rédige la plupart des sujets sur des violences intrafamiliales dans sa région. Un cas rare pour sa rédaction qui couvre peu ce type d'actualité. « On traite tous les féminicides parce qu'on estime que c'est un fait de société, affirme Victoria Berthet. Après, je suis une journaliste issue d'une génération qui a participé aux révolutions féministes de ces dernières années. Couvrir ce genre de sujet en presse locale, c'est aussi une question de déconstruction. » Pour elle, la plus-value d'un média local dans la cou-



En 2020, près de 82 % des morts au sein d'un couple étaient des femmes. © Léa Aujal

VIOLENCES CONJUGALES LE TABOU DES CAMPAGNES

En 2021, la moitié des féminicides ont eu lieu dans des territoires ruraux. Depuis la vague *MeToo*, la presse locale tente elle aussi de ne plus traiter ces sujets comme de banales affaires.

verture du fléau des violences conjugales reste la proximité avec son environnement. « Lorsqu'il y a un féminicide sur notre territoire, on nous connaît, on est identifiable. Pour le meurtre de Chahinez à Merignac, j'ai réussi à interviewer l'instituteur des enfants de la victime grâce à une source rencontrée lors d'un reportage complètement différent. »

Contrairement à cette dernière, Bertrand Yvernault, chef des pages actualités du *Journal du Centre* à Nevers, a connu l'époque où « lorsqu'on ramenait un sujet de tribunal sur une violence sexuelle, les chefs levaient les yeux au ciel ». Spécialisé dans le compte-rendu d'audience, le jour-

naliste voit une nécessité pour la presse locale de couvrir régulièrement ces sujets. « Il y a eu, je pense, une prise de conscience dans ces médias. Faire des comptes-rendus, ça a aussi une valeur de prévention, cela permet aux lecteurs de réaliser que oui, ces violences arrivent à côté de chez eux et qu'ils connaissent des personnes qui les subissent, même en ruralité. »

DIFFUSER LES NUMÉROS DES ASSOCIATIONS

Une vision en partie partagée par Véronique Perrais Philippe. Pour cette dernière, la presse doit servir de lien entre les organismes et les personnes victimes de violences dans les milieux ruraux. « Les journaux devraient mettre les numéros des associations spécialisées. S'il y avait ces relais dans la presse, cela permettrait aux victimes d'avoir accès à ces connaissances. Cela rappellerait également tous les jours aux agresseurs et aux proches qui gardent le silence que leurs actes sont un problème de société. »

« Dans les campagnes, tout le monde pense savoir les histoires de chacun. »

Véronique Perrais Philippe, victimologue

CYRIANE DUTHOIT

721

Le nombre de féminicides en France entre 2016 et 2021

source : Collectif nous toutes

DOUBLE PEINE, LES BONS MOTS CONTRE LES MAUVAIS MÂLES

Pour accompagner les journalistes dans leur manière d'écrire sur les violences faites aux femmes, l'association Prenons la Une, qui lutte pour une meilleure représentation des femmes dans les médias, a rédigé en 2019 une charte à destination des journalistes. En onze points, elle donne des conseils afin de « permettre un traitement journalistique le plus juste possible ». Pauline Grand d'Esnont, journaliste et membre de l'association, éclaire pour nous certaines de ces recommandations.

1 / LE VOCABULAIRE EST CENTRAL QUAND ON TRAITE UN SUJET

Selon elle, « en tant que journaliste, notre travail c'est mettre en mots les faits, et selon les mots qu'on emploie, la réalité peut être très différente. Quand vous parlez de crime passionnel, de drame passionnel ou d'affaire passionnelle, il n'y a ni victime, ni meurtrier, c'est comme si ça s'était passé tout seul. Vous excusez déjà un peu ce qui est arrivé car vous insinuez que le motif de la passion justifie le meurtre. Or, un féminicide est une démarche complètement délibérée. » Ne pas choisir de vocabulaire adapté normalise les violences faites aux femmes au sein de la société. Une double peine pour les victimes.

2 / ARRÊTER D'UTILISER LES TERMES « RECONNAÎTRE » ET « AVOUER » LORSQU'ON RAPORTE LES DÉCLARATIONS D'UNE VICTIME

Lorsqu'on écrit qu'une victime a « reconnu » ou « avoué » son viol, on utilise des termes qui impliquent de la culpabilité. Le sens du mot fait penser aux lecteurs que la victime a fait quelque chose de mal. « C'est un traumatisme qui vous arrive et sur lequel vous n'avez pas de contrôle. On peut raconter son viol ou le dépeindre, mais on ne peut pas l'avouer », explique la journaliste de Prenons la Une.

3 / DIFFÉRENCIER UN FAIT DIVERS D'UN FAIT DE SOCIÉTÉ

Les violences faites aux femmes, qui sont perpétrées par des hommes, sont des faits de société. Autrement dit, ce sont des problèmes systémiques qui existent dans toutes les ramifications d'une société, et qui sont donc loin d'être des événements isolés. Les auteurs des féminicides n'ont ni âge, ni classe, ni origine. Selon Pauline Grand d'Esnont, « quand vous rangez ces violences dans la catégorie "faits divers" ils deviennent anecdotiques. C'est aussi comme ça que les journalistes se permettent des jeux de mots totalement déplacés ou des titres rigolos type "Elle fait des grumeaux dans la pâte à crêpes, il la tue." »



Pauline Grand d'Esnont, du collectif Prenons la Une.
© Néon

4 / ACCEPTER LA REMISE EN QUESTION PERPÉTUELLE

Pour un traitement plus juste des femmes dans les médias, il faut accepter en tant que journaliste qu'on puisse se tromper. « Il est essentiel de se relire et de regarder pour chaque mot pourquoi on l'a utilisé. Est-ce qu'ils décrivent bien les faits ? Est-ce qu'ils apportent une information utile à la compréhension de ce qui s'est passé ? », détaille Pauline Grand d'Esnont. Se remettre en question, c'est également prendre en considération l'avis de ses lecteurs. Désormais, les gens sont beaucoup plus sensibilisés au sujet. « De plus en plus de personnes relèvent les termes et phrases problématiques dans les articles. Beaucoup de médias sont amenés à changer leur titrage notamment parce qu'ils se font interpellés sur un terme. Il y a une vraie prise de conscience. Tous les médias et journalistes peuvent faire des erreurs. Il faut juste en avoir conscience pour y réfléchir et remettre en question ses premiers réflexes. Il ne s'agit pas de pointer du doigt une personne ou une autre, car personne n'est totalement blanc en la matière », ajoute-t-elle encore.

ADÈLE BERTHOU



Depuis 2016, les collectifs féministes manifestent en novembre, devenu un mois revendicatif pour toutes. © Léa Aujal

VU À LA TÉLÉ CES TUEURS QUI JOUENT LES INNOCENTS

Que ce soit pour clamer leur innocence, se mettre en lumière ou jouer le rôle du mari en deuil, certains meurtriers mentent ouvertement aux journalistes et aux téléspectateurs quelque temps avant de passer aux aveux ou d'être condamnés. Récits d'une audace sans limite.

CLARA BOUSQUET ET CLARA RIGOLI

PLUS C'EST GROS, PLUS ÇA PASSE

En 2003, *Le Parisien* titrait sur l'aplomb incroyable de David Hotyat, passé à la télévision comme simple voisin d'une famille de disparus qu'il avait lui-même massacrée.

Patrick Henry, tueur du petit Philippe, Émile Louis, violeur et assassin multirécidiviste, Anne-Sophie Faucheur, maman de la petite Typhaine décédée sous ses coups ou encore Jonathann Daval, meurtrier de sa femme Alexia : tous ont utilisé les médias pour séduire l'opinion publique et convaincre les enquêteurs de leur innocence. Après les divers aveux et condamnations de ces assassins, leurs passages télévisés paraissent d'autant plus troublants.

« Celui qui a fait ça mérite la peine de mort... »

Patrick Henry, lors de son interview



PATRICK HENRY
« JE SOUHAITE UN
DÉNOUEMENT HEUREUX »

L'ENLÈVEMENT DU PETIT PHILIPPE BERTRAND

Troyes. Le 30 janvier 1976, vers 12 heures, Patrick Henry enlève Philippe Bertrand, âgé de 7 ans. Le ravisseur réclame peu après une rançon d'un million de francs à la famille : si les indices remontent rapidement à Patrick Henry, les preuves manquent pour l'inculper, d'autant qu'il nie tout en bloc. Il est relâché après 48 heures de garde à vue. Lors d'une interview, avant son inculpation, il s'apitoie sur son sort, racontant « avoir été traité comme je l'ai été (par la police, NDLR), un vrai criminel ne peut pas l'être aussi mal », se plaignant d'avoir toujours les enquêteurs à ses trousses... Affirmant qu'il est innocent, et alors que le corps de la jeune victime est caché derrière la porte devant laquelle il se tient, il confie aux médias que l'affaire lui « fait mal au cœur, pour les parents et le petit garçon », assurant qu'il souhaite un dénouement rapide et heureux à cette affaire. Le 17 février 1976, la police l'arrête à nouveau alors qu'il tente de s'enfuir par la fenêtre de sa chambre, et découvre le corps de Philippe Bertrand, enroulé dans un tapis sous le lit.

DAVID HOTYAT
LA RANCŒUR MORTELLE
DU VOISIN

TUERIE DU GRAND BORNAND OU L'OBSESSION VENGERESSE

La famille Flactif, composée de Xavier Flactif, Graziella Ortolano et de leurs trois enfants en bas âges, disparaît de manière inexplicable en 2003. Le général François Daoust, représentant à l'époque la gendarmerie scientifique, estime rapidement que l'affaire sera complexe. Les échantillons ADN retrouvés dans le chalet vide poussent l'équipe à se tourner le 8 juillet 2008 vers le profil de David Hotyat, locataire d'un chalet appartenant aux Flactif. Sa compagne Alexandra Lefevre est une ancienne employée de ménage des disparus. Avant son interpellation, le couple a été interviewé par la presse, notamment dans l'émission Sept à huit. Les extraits de leur témoignage laissent penser que les locataires nourrissent de nombreuses rancœurs envers le propriétaire Xavier Flactif. Une attitude arrogante, qui pousse les enquêteurs à s'intéresser plus particulièrement au couple Hotyat. Alain Bertoni, journaliste au *Faucigny*, explique au micro de Karl Zéro Absolu que David Hotyat « s'est comporté comme un con. La télévision arrive à la maison, je roule des mécaniques, je montre que je sais quelque chose. C'est l'attrait de la télévision ». L'ancien procureur d'Annecy, Denis Robert-Charerrou, souligne la possibilité que les journalistes aient réussi à mettre en confiance le meurtrier, facilitant le dialogue, à l'inverse du profil de gendarme : « Il est possible que face à un journaliste, les gens aient moins l'impression de s'engager. Ils devraient faire plus attention car le journaliste de télévision enregistre l'image et le son, cela a une force beaucoup plus grande qu'un procès verbal. » Finalement, David Hotyat avouera le quintuple assassinat dès les premières heures de sa garde à vue.



ÉMILE LOUIS

« LE SORT S'ACHARNE SUR MOI »

LES SEPT ÉCOLIÈRES DISPARUES DE L'YONNE

Sept jeunes femmes, toutes handicapées et fréquentant le même établissement spécialisé, ont disparu dans l'Yonne entre 1977 et 1979.

Il faudra attendre plus de vingt ans pour que les autorités s'intéressent enfin à ces disparitions d'adolescentes, qui passent à l'époque pour de simples fugues.

Le ravisseur et assassin, Émile Louis, était le chauffeur du car qui les conduisait chaque jour à l'école. En raison de son omniprésence dans la vie de ces disparues et des multiples peines de prison pour actes de pédocriminalité qu'il a purgées, le chauffeur de car est enfin propulsé comme principal suspect. Lorsque l'affaire lui retombe dessus à sa sortie de prison, certains médias tentent de le faire parler. « Qu'on me foute la paix avec cette affaire-là. Ça fait plus de vingt ans », hurlait-il, filmé en cachette, à des journalistes.

Il accepte finalement une apparition télévisée en 1997, dans son salon. Il déclare être victime d'un complot au micro de Stéphane Munka, journaliste pour l'émission Perdu de vue sur TF1. Dans Faites entrer l'accusé, le reporter expliquait être face à un homme qui avait réponse à tout. Lorsque Stéphane Munka évoque le fait qu'un voisin l'ait vu creuser un trou dans son jardin, Émile Louis répond : « C'était pour repiquer mes endives pour le printemps ».

Trois ans après, il avoue l'assassinat des sept disparues de l'Yonne, mais se rétracte un mois plus tard. L'homme est finalement condamné à perpétuité pour cette affaire après la découverte chez lui, par les enquêteurs, des vêtements des victimes.

JONATHANN DAVAL

EN PLEURS PENDANT LA MARCHÉ BLANCHE

L'AFFAIRE DAVAL, FÉMINICIDE TRÈS MÉDIATISÉ

Octobre 2017 en Haute-Saône. Il la frappe et l'étrangle. C'est « la colère de toutes ces années qui est ressortie. [...] D'où l'étranglement pour qu'elle se taise », arguant qu'Alexia « l'humiliait », dira Jonathann Daval. Le lendemain, il emporte le corps dans un bois et y met le feu avant de donner l'alerte, soutenant que sa femme n'est pas revenue de son jogging. Le corps d'Alexia sera retrouvé deux jours plus tard. Pendant trois mois, son visage de veuf éploré apparaîtra dans tous les médias.

Après avoir pleuré publiquement la mort de son épouse aux côtés de ses beaux-parents lors d'une marche silencieuse, Jonathann Daval est rapidement interpellé et placé en garde à vue. Il avoue avoir tué sa femme « accidentellement » avant de se rétracter et d'accuser son beau-frère d'un complot familial. Après plusieurs mois de fausses accusations, il confessera son crime, reconnaissant avoir tenté d'incendier le corps de sa compagne et victime.

Le psychologue chargé par la Cour d'évaluer le suspect transmet de sévères conclusions au tribunal concernant son patient, faisant état de « traits pervers » et révélant sa « capacité de manipulation ».



David Hotyat s'est comporté comme un con. La télévision arrive à la maison, je roule des mécaniques, je montre que je sais quelque chose. C'est l'attrait de la télévision.

Alain Bertoni, journaliste, dans l'émission de Karl Zéro sur l'affaire Flactif

ANNE-SOPHIE FAUCHEUR

QUAND L'ASSASSIN LANCE LES RECHERCHES

L'HORRIBLE VÉRITÉ DE L'AFFAIRE TYPHAINETATON

Typhaine Taton, 5 ans, est tuée par sa mère Anne-Sophie Faucheur et son concubin, Nicolas Willot, en 2009 dans le département du Nord. Pendant des mois, ils ont menti à la police et aux médias.

Cette affaire de maltraitance infantile ultime se déroule de juin à septembre : de longs mois durant lesquels la mère de la petite se prend au jeu de l'enquête. Car c'est Anne-Sophie Faucheur elle-même qui a lancé les recherches, en signalant la disparition de son enfant.

Le 24 juin, la mère de Typhaine et son compagnon organisent une conférence de presse pour faire part de leur inquiétude et relayer l'appel à témoins. Les médias titrent « Les révélations de la maman », « Elle décide de se confier », « Récit d'une maman ». Typhaine serait morte à la suite d'une punition « qui aurait mal tourné entre le 10 et le 11 juin 2009 ». Anne-Sophie Faucheur et Nicolas Willot ont caché le corps de l'enfant dans la cave pendant deux jours, le temps de monter un plan pour s'en débarrasser.

C'est une fois le corps enterré dans la forêt que le couple a signalé sa disparition, faisant croire à un enlèvement en pleine rue.



Le procès de Reynald Bolle a marqué Julien Coquet.
Dessin de Philippe Delord

JOURNALISTES LEURS AFFAIRES SENSIBLES

Au quotidien, les faits-diversiers sont soumis à des scènes marquantes, voire dramatiques. Sans accompagnement psychologique, ils développent, avec l'expérience des astuces pour mieux les encaisser. Mais certaines affaires seront gravées à jamais dans leur mémoire.

On ne s'habitue pas à la violence des assises, on finit par faire avec. Dans leurs grands déballages, les vies qu'elles ravagent de chaque côté de la barre, certaines affaires remuent plus que d'autres. Celle-là particulièrement. » Après l'annonce des verdicts à la cour d'assises, Julien Coquet tweete rarement son ressenti. Jeudi 5 mai, Reynald Bolle est condamné à quinze ans de réclu-

sion criminelle pour les viols d'une petite fille de neuf ans commis aux Philippines. Une affaire qui a profondément marqué le journaliste responsable du service Police-Justice à *La Nouvelle République*. Au cours du procès, dans un silence assourdissant, une vidéo de fellations forcées et infligées par le quinquagénaire français a été diffusée. « C'était gerbant », ressassait Julien Coquet.

Alors, le lendemain du verdict, le journaliste a brisé la routine matinale qui s'est installée avec l'expérience. Il décide d'aller courir pour se vider la

« Il faut garder une distance avec l'actualité pour ne pas se faire bouffer par l'adrénaline.

François Barrère, fait-diversier au *Midi Libre*

tête, puis de relire son papier publié la veille dans la soirée. « Une fois que mon article est sur le site, je ne le relis plus. Cette fois, c'était différent. J'avais besoin de faire le vide. »

Des accidents de la route dramatiques, des incendies dévastateurs, des viols, des meurtres. Le quotidien des journalistes spécialisés dans les faits divers peut user psychologiquement. Généralement, les affaires qui laissent le plus de traces dans les esprits sont celles qui se concluent aux assises, le Graal pour les faits-diversiers. « Je suis ressorti très ému du procès des attentats du 13-Novembre, confirme Guillaume Poingt, journaliste au Figaro. Au cours de l'audience, la bande-son de l'attaque du Bataclan et des photos très crues après l'assaut ont été diffusées. C'était très marquant. »

DES PROCÈS AUX ASSISES RICHES EN ÉMOTIONS

Pour évacuer cette pression qui s'installe, chaque journaliste développe ses propres astuces. « Pour me détendre, je lis des polars », sourit François Barrère. Âgé de 57 ans, le journaliste de *Midi Libre* baigne dans l'univers des faits divers depuis 1993. Si certains pouvaient imaginer qu'avec l'expérience il se serait blindé ou serait devenu de plus en plus cynique, ce n'est pas vraiment le cas.

En février dernier, il part couvrir le procès de Nordahl Lelandais à Grenoble. Trois semaines intenses en émotions et en rebondissements pour le fait-diversier chevronné. « C'était assez bouleversant. Heureusement, c'est aussi le rôle des journalistes de transmettre des émotions aux lecteurs. C'est dans ces moments que l'on écrit nos meilleurs papiers. »

Mais pour tenir le cap dans cet univers, les journalistes sont unanimes. « Il faut toujours garder une distance avec l'actualité que l'on traite pour ne pas se faire bouffer par l'adrénaline », résume François Barrère. Un constat partagé par Julien Coquet qui a « l'habitude d'encaisser » les différentes affaires qu'il traite. Sa recette est simple : « Le quatrième degré. » À la fin du procès de Reynald Bolle, il a trinqué « à sa santé », avec ses collègues. « Si on ne dédramatise pas ce genre de situations avec l'humour, on ne tiendrait pas. »

AUCUN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Parfois, l'impact émotionnel des faits divers imprègne la vie quotidienne des journalistes. Pendant six ans, Élodie Rabé était journaliste spécialiste des faits divers à *La Voix du Nord*. Un poste qui l'a menée à Boulogne-sur-Mer, Lens, Hénin-Beaumont, Roubaix et Tourcoing. Elle a adopté certains réflexes dans des situations qui lui rappellent des drames qu'elle a couverts. « Par exemple, j'ai déjà vu des cas d'incendies causés par des câbles branchés à vide, donc je ne laisse jamais branché mon chargeur sans mon téléphone. Je n'ai pas encore d'enfant, mais c'est sûr que je prendrai encore plus de précautions quand j'en aurai. » Au volant, la journaliste de *La Voix du Nord* conduit différemment, notamment sur l'autoroute où elle est encore plus prudente. « Je ne reste jamais longtemps derrière un camion pour pouvoir mieux anticiper un potentiel incident. »

Mais ce qu'Élodie Rabé regrette le plus, c'est clairement le manque d'accompagnement psychologique. Dans leur carrière, les faits-diversiers sont confrontés à des scènes morbides, qui resteront gravées dans leur mémoire. « Je me souviens être allée sur un accident. Un gamin s'était fait renverser par une voiture. Lorsque je suis arrivée, il était en vie. Quand je suis partie, il était mort », raconte la journaliste de *La Voix du Nord*. Si Élodie Rabé reste très attachée au traitement des faits divers, elle a décidé de retourner à la locale d'Hénin-Beaumont en janvier dernier. Une décision mûrement réfléchie liée à l'usure physique et psychologique qu'exige le métier de fait-diversier.

BASTIEN CHAIZE

SUR LA PISTE DU MÉTIER DE FAIT-DIVERSIER



En presse locale, les faits-diversiers doivent être à l'affût 24h/24, notamment de l'activité des pompiers.

« Au resto, ça m'est déjà arrivé de voir le serveur apporter mon plat, mais de devoir partir car un train avait percuté une personne. » Journaliste à *La Voix du Nord*, Élodie Rabé rembobine six années à couvrir les faits divers. Elle se souvient de la pression constante mise par le système d'astreinte. Du lundi au vendredi, 24 h/24, elle devait se rendre disponible en cas d'alerte. « Si je devais compter les fois où j'ai dû me lever à 3 ou 4 heures du matin pour aller couvrir un grave accident, un incendie ou un meurtre, je n'aurais pas assez de mes dix doigts. »

Un quotidien très intense qui concerne de nombreux faits-diversiers de presse locale. Reporter régional du service Police-Justice de *Midi Libre* depuis 2000 et fait-diversier depuis 1993, François Barrère s'est occupé, au début de sa carrière, des faits divers « chauds ». « Il faut être toujours à l'affût. Les actus tombent souvent au mauvais moment : la nuit, le week-end. On n'est jamais tranquille, mais c'est aussi le charme de ce boulot ! »

En dehors de ces incidents, les semaines des faits-diversiers en locale sont rythmées par des rendez-vous indéboulonnables. « On a tous les jours, à 11 h et 17 h 30, des tournées avec les gendarmes, les policiers et les pompiers sur notre territoire », décrypte Julien Coquet responsable du service Police-Justice de *La Nouvelle République*. Son service, basé à Tours, compte cinq journalistes qui s'occupent des faits divers, mais aussi des procès à suivre chaque semaine. « On assiste trois jours

chaque semaine aux comparutions immédiates. On couvre aussi les procès à la cour d'assises. »

UN QUOTIDIEN DIFFÉRENT EN PRESSE NATIONALE

Journaliste au service faits divers du *Figaro* depuis le début d'année 2021, Guillaume Poingt vit un quotidien un peu différent de celui de ses confrères de la presse locale. « Je m'occupe des faits divers chauds qui partent souvent des réseaux sociaux comme les affaires Jérémie Cohen ou Yuriy. J'écris aussi des papiers plus fouillés avec des témoignages sur des thématiques variables comme l'insécurité ou la drogue. » Ce qui le distingue des journalistes locaux, c'est qu'il travaille beaucoup depuis sa rédaction et s'appuie sur la presse de proximité.

Mais Guillaume Poingt ne passe pas ses journées derrière son bureau. « Je vais aussi beaucoup au tribunal. Dernièrement, j'ai couvert les procès des attentats du 13-Novembre, le procès de Taha Bouhafs pour injures publiques. » Le journaliste du *Figaro* réalise des enquêtes sur le terrain comme ses confrères de presse locale, sur les affaires qui lui tiennent à cœur. En mars 2021, il passe trois jours à Argenteuil et retrace l'histoire d'Alisha, une adolescente de quatorze ans tuée par des camarades de classe. « J'ai pu creuser de nombreuses pistes, échanger avec les protagonistes proches de l'affaire. Sur ce fait divers hors norme, j'ai écrit un papier très fouillé. C'est sans doute celui dont je suis le plus fier. »

Si le quotidien des faits-diversiers locaux et nationaux diffère, leur ligne de conduite reste la même. « Le fait divers est une matière très concurrentielle. Il faut être le premier à sortir la bonne info, rappelle François Barrère. Les faits divers sont les papiers les plus lus. Comme on traite des sujets humains et dramatiques, l'erreur est interdite. »

BASTIEN CHAIZE

Les faits divers sont les papiers les plus lus, donc l'erreur est interdite.

François Barrère, fait-diversier au *Midi Libre*

CONFRONTÉS À UNE COMMUNICATION POLISSÉE

Face à des « bons » comme à des « mauvais clients » parmi les forces de l'ordre et les pompiers, les journalistes peinent parfois à récupérer des informations sur un fait divers. Une mission complexifiée par l'omniprésence et le contrôle strict des parquets.

Les sources ? C'est indispensable, sinon il n'y a pas d'informations et pas d'articles. » Fait-diversier pendant onze ans (2008-2019) à l'Observateur du Douaisis puis au Courrier Picard à Saint-Quentin (Oise), le journaliste Guillaume Carré mesure l'importance d'un « répertoire fourni » pour travailler dans des conditions idéales. « Plus le carnet est important, mieux le travail est fait. S'il y a très peu de sources, le travail se complique. »

Pompiers, policiers, gendarmes, procureurs... Sur un fait divers, qu'il s'agisse d'un incendie, un cambriolage ou un crime, les interlocuteurs possibles fourmillent. Et pourtant, il n'est pas toujours simple pour le journaliste et ses confrères d'obtenir des renseignements. « Il y a des bons et des mauvais clients. C'est avant tout une question de personne », estime Guillaume Carré.

CONFIANCE MUTUELLE

Pour eux, il est donc crucial d'entretenir des relations étroites avec les forces de l'ordre et les secours, afin d'acquérir des informations. Une collaboration dont le maître mot est la confiance. « Elle doit se situer des deux côtés, c'est du gagnant-gagnant. C'est la base de toutes les relations humaines », avance le journaliste. « Ça peut être long et mettre des semaines voire des mois. »

Les journalistes sont notamment « jugés » par leurs interlocuteurs sur l'écriture et la véracité de leurs articles. Ils veillent donc à ne pas diffuser d'informations erronées ou déformées. « La relation reste très fragile. Tout peut être remis en cause par une simple erreur de notre part dans un article »,

« La relation reste très fragile. Tout peut être remis en cause par une simple erreur de notre part dans un article. »

Guillaume Carré, ancien fait-diversier

souligne Guillaume Carré. « Si un journaliste ne respecte pas le périmètre d'intervention, s'il gêne ou donne de mauvaises informations, il peut être blacklisté (inscrit sur liste noire, NDLR) », ajoute Arnaud Dufresne, journaliste fait-diversier à La Voix du Nord à Lille.

« NE PAS INTERFÉRER DANS L'ENQUÊTE »

Cette ligne de crête n'est pas uniforme. Elle varie selon les services, les personnes, les affaires, les lieux. « Chez nous, les relations sont très bonnes, notamment avec les pompiers qui ont adopté une organisation rodée », précise Arnaud Dufresne (lire page 31). En revanche, comme pour de nombreuses rédactions, la coopération est moins fructueuse avec les forces de l'ordre. « Ils sont soumis à des règles plus complexes et contraignantes que les pompiers. »

Pourquoi ? « Après un sinistre, la police ne s'exprime jamais sur l'origine de l'incendie. Puis durant une enquête, ils sont extrêmement frileux pour communiquer tant qu'un suspect n'a pas été déféré devant le magistrat ou que des décisions juridiques ont été prises », poursuit le journaliste lillois. Car la presse ne doit pas « interférer » dans l'enquête et ne peut pas donner « d'éléments qui permettraient au suspect de se dédouaner ».

Et Arnaud Dufresne de citer un exemple : « Sur une agression à domicile avec un vol de bijoux, lorsque le suspect interpellé est entendu, les enquêteurs vont chercher à lui faire dire quels types de bijoux il a subtilisés. Mais si c'est paru avant dans le journal, il peut purement et simplement répéter ce qu'il a lu dans les médias. Et donc cet élément ne peut plus l'incriminer. »

UNE PERSONNE « CENTRALISE L'INFORMATION »

Soumise, malgré tout, à la « nécessité d'informer », la presse doit « trouver un juste milieu », selon Arnaud Dufresne, et renseigner « sans entraver le travail des enquêteurs ».

Un autre « facteur particulier » influence les

relations entre la presse, les forces de l'ordre et secours : l'omniprésence du parquet et des magistrats. « C'est parfois un problème car une seule personne centralise l'information. C'est elle qui décide de parler ou non aux journalistes. Certains magistrats veulent assurer la communication et peuvent éventuellement mettre leur veto et tout bloquer », évoque le fait-diversier de La Voix du Nord. « On peut tomber sur un procureur complètement mutique, sauf quand il y a un fort écho médiatique », enchaîne Guillaume Carré en ajoutant qu'il est plutôt « vivement déconseillé » à un journaliste de se brouiller avec. « Sinon, cela devient presque impossible de recouper les informations. »

Ici aussi, les relations fluctuent en fonction des tribunaux judiciaires et des villes. Une situation différente depuis quelques années. « Les enquêtes sont beaucoup plus encadrées par les parquets qu'à l'époque à laquelle j'ai commencé. Aujourd'hui, une pression est exercée sur les policiers pour qu'ils ne communiquent pas », constate Arnaud Dufresne, fait-diversier depuis vingt ans. Qu'en sera-t-il dans deux décennies ?

NE PAS FRANCHIR LA FRONTIÈRE

Avec le temps, les relations professionnelles entre journalistes et forces de l'ordre ou pompiers peuvent se transformer en amitié. « Mais il y a une frontière à ne pas franchir, celle de privilégier l'amitié au professionnel », avertit Guillaume Carré. Le journaliste au Courrier Picard insiste sur la notion « d'honnêteté journalistique ». Car il peut aussi être amené à révéler des enquêtes visant directement policiers, gendarmes ou pompiers. « J'ai déjà sorti des affaires sur des policiers un peu ripoux, je n'ai jamais été attaqué, révèle-t-il. On ne doit protéger personne. Il faut dire les choses telles qu'elles se sont déroulées même s'il y a des risques de se mettre à dos des sources. Si tu ne le fais pas, tu peux être taxé de connivence et il n'y a rien de pire pour un journaliste. »

Les faits-diversiers sont notamment « jugés » sur l'écriture et la véracité de leurs articles.
© SDIS 59



JOURNALISTES ET ENQUÊTEURS ?

Au quotidien, les forces de l'ordre coopèrent avec les journalistes en partageant, parfois, des informations concernant un fait divers ou une enquête. Mais des questions se posent : jusqu'où cette collaboration va-t-elle ? La presse peut-elle venir en aide aux policiers sur un dossier ? Pas vraiment, selon le journaliste Guillaume Carré. *« En locale, nous n'avons pas le temps nécessaire pour nous focaliser et travailler à 100 % sur une affaire. Et nous ne disposons d'aucun pouvoir d'investigation. »*

Pour l'ancien fait-diversier, les rédactions apportent surtout leur contribution en relayant les appels à témoin. *« Si l'un d'entre eux se signale, ce sera peut-être une manière de contribuer. Sinon, on n'est jamais mêlé de près à une enquête. Éventuellement, on peut être invité pour assister à une opération, comme une descente pour des stupéfiants. »*

En menant sa « propre enquête sur le terrain », la presse peut également appuyer policiers et gendarmes. *« Ça peut arriver que le travail des journalistes déclenche une enquête. On a déjà révélé des affaires, souvent de trafics de stupéfiants, qui ont entraîné des actions et des interpellations »,* partage Arnaud Dufresne.

POMPIERS DU NORD : REÇUS SDIS SUR DIX

Ils ont fait un choix fort et assumé, celui de la coopération. Si obtenir des informations n'est pas toujours évident pour les faits-diversiers, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) du Nord se distingue par sa politique de communication en direction des journalistes.

En 2020, l'établissement a créé un poste dédié aux relations avec la presse, occupé par l'officier expert Nicolas Mougin. *« Nous sommes quasiment les seuls en France à avoir une telle fonction. Il y a un véritable esprit d'ouverture au grand public et à la presse »,* partage celui qui a été journaliste pendant une quinzaine d'années. *« Grâce à mon expérience personnelle, je connais les besoins des journalistes. Sans ma connaissance du métier,*

je n'aurais pas pu faire tout ce que j'ai mis en place. » Le Sdis 59 innove pour faciliter l'accès à l'information aux journalistes. En complément des synthèses de presse, il leur propose un canal de communication permanent.

DES INITIATIVES EXPORTABLES ?

De jour comme de nuit, ils disposent toujours d'un interlocuteur à qui ils peuvent « poser leurs questions ». Nicolas Mougin a également conçu un groupe sur WhatsApp, une application de messagerie instantanée, qui rassemble une centaine de journalistes. Le but ? *« Partager alertes et bilans d'intervention »* des sapeurs-pompiers du Nord. *« Il est le seul en France à être aussi actif et systématique »,* appuie l'officier expert. Pourquoi ces pompiers nordistes affichent-ils une telle volonté de communiquer avec la presse ? *« Dans un souci d'informer la population »* sur ce qui se passe, car *« les journalistes ne peuvent pas aller partout »,* sur chaque intervention. Mais cette collaboration n'est pas un dû et se base essentiellement sur la confiance. *« Je la jauge en consultant dans les médias le rendu de mes propos ou si je peux partager des informations en off sans être trahi. Avec mon passé journalistique, j'ai une exigence particulière. J'apprécie le bon mot »,* admet l'ancien journaliste. *« Puis, la relation humaine prévaut. C'est super important. »*

Si le cas du Sdis du Nord reste singulier, Nicolas Mougin aimerait qu'il se démocratise. *« Ce qui est fait ici est hors norme. Il y a un monde d'écart entre notre Sdis et celui de la Corrèze. Mais il est possible de transposer ces initiatives, peu ou prou, à d'autres départements, juge-t-il. Malheureusement, chez les communicants, il y a une peur des journalistes que je ne comprends pas. Certains se méfient de leurs questions et craignent de donner des informations qui soient ensuite déformées, ou de se faire taper dessus par leur hiérarchie. »*



Nicolas Mougin, responsable des relations presse pour le Service départemental d'incendie et de secours du Nord. © SDIS 59

ROMARIC LARUE



QUAND LE PUBLIC VEUT S'OFFRIR LE GRAND FRISSON

D'où provient ce comportement humain qui nous pousse à lire les drames que d'autres vivent, à plonger dans leur intimité et les décortiquer ?

Dans leur rôle de diffuseur, les médias ont pris l'habitude de laisser de la place dans leur programme pour les faits divers. Podcasts* (Affaires sonores, Affaires sensibles, L'heure du crime...), émissions de télévision (Faites entrer l'accusé, Crimes et fait divers, Chroniques criminelles), mais aussi journaux spécialisés, tout le monde veut s'offrir le grand frisson. À l'occasion du procès de Jean-Marc Reiser, auteur du meurtre de l'étudiante Sophie Le Tan qui se tiendra à Strasbourg fin juin 2022, la psychanalyste Claude Halmos est revenue pour France Info sur le lien particulier qu'entretient le public avec les faits divers.

« On soupçonne ceux qui s'y intéressent de voyeurisme morbide, et surtout de mépris pour les souffrances des victimes. Mais c'est très réducteur parce que le rapport du public aux faits divers est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. »

frances des victimes. Mais c'est très réducteur parce que le rapport du public aux faits divers est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. »

UN INTÉRÊT PRONONCÉ DES LECTEURS

Les faits divers constituent un argument de vente majeur pour les journaux. Les lecteurs adorent éplucher les pages contenant des histoires macabres sur quelques disparus, noyés ou accidentés. Comptes rendus de tribunaux ou rapports de police, il y a de nombreuses manières d'étudier un fait divers et de le transcrire dans ses pages. Plus c'est dramatique, mieux c'est : l'humain a envie de connaître les détails des affaires se jouant au plus près de son quotidien, pouvoir se dire « c'est arrivé près de chez moi ». Il semble qu'une part de cette fascination pro-

viene également du besoin humain de se sentir proche d'un drame, une forme de compassion. Même si ce genre plaît aux lecteurs, il est parfois compliqué pour les petites structures de trouver le temps de les traiter, selon Cécile Dupont, directrice de publication de *La Gazette ariégeoise*. Sauf en cas de « gros fait div' » nécessitant un relais d'information pour les habitants, qui risquent d'être concernés (blocage de route, fuite de gaz, incendie...)

En clair, malgré sa popularité, la thématique requiert du temps et des journalistes : « Et parfois, gendarmes et policiers ne disent rien sur certaines affaires. On doit se renseigner par d'autres biais, comme sur les réseaux sociaux. » La directrice de publication note enfin la nécessité de poster les faits divers traités sur le web, évitant la préemption dans le temps engendré par le format papier de son hebdomadaire.

CONNAÎTRE LA FIN DE L'HISTOIRE

Les amateurs de faits divers épluchent les journaux pour s'offrir un frisson. Une curiosité que certains peuvent trouver malsaine, mais qui touche finalement chacun d'entre nous.

Il est difficile de se retrouver face à une troupe de camions de pompiers, à une voiture du Samu qui s'arrête en bord de Garonne sans même se demander « pourquoi ? », « comment ? » et « qui ? ». Les curieux veulent savoir si la victime a le même âge qu'eux, les conditions du drame et en connaître le déroulé précis. Dès lors, le fait divers a plusieurs effets : forme de sensibilisation à des comportements dangereux, moyen d'échapper le temps de quelques lignes à son



© Gorodenkoff / Shutterstock

quotidien, constituer un lien direct avec son territoire et ses habitants.

Le riverain interrogé après un crime dans son quartier, bien souvent, n'aurait jamais imaginé qu'un monstre puisse se cacher derrière ce voisin sans histoire qu'il croise chaque matin. On ne pense jamais que cela puisse arriver : le crime est à la fois très proche et très loin, et le lecteur adore plonger dans cette fiction.

HEUREUSEMENT QUE CE N'EST PAS MOI

Pour Léa, infirmière urgentiste d'un hôpital de l'agglomération lilloise « *il y a le côté humain d'être soulagé de ne pas se trouver à la place de la personne concernée par le fait divers* ». Le drame qui vient de se jouer fait relativiser le lecteur, qui se rend compte qu'il y a « *pire* » ailleurs... Enfin, le lecteur qui s'intéresse aux faits divers peut se demander comment l'on peut en arriver à commettre de tels crimes.

CLARA BOUSQUET

*voir page 40

« Les faits divers constituent un argument de vente majeur.

Cécile Dupont, *La Gazette ariégeoise*

« JE ME SUIS DIT QUE PLUS JAMAIS JE NE FERAI DE JOURNALISME »



©DR

Jonathan*, journaliste en presse locale, a été traumatisé lors du traitement d'un fait divers. En désaccord avec sa direction, il a momentanément arrêté le journalisme.

Depuis, il a trouvé une rédaction dans laquelle il se sent mieux, mais affirme qu'il ne restera pas journaliste toute sa vie.

1. AVEZ-VOUS VÉCU UNE EXPÉRIENCE TRAUMATISANTE DANS LA COUVERTURE D'UN FAIT DIVERS ?

En 2017, j'étais de permanence lors d'un week-end et j'étais le seul journaliste. Un pilote de rallye s'était tué et les pompiers nous avaient transmis cinq ou six photos prises de près. Elles étaient très violentes. Je n'étais vraiment pas partisan de faire la une dessus, mon rédacteur en chef était d'un autre avis.

Quand je suis parti le soir, j'avais accepté que l'article fasse la une mais nous nous étions accordés pour ne pas utiliser la photo la plus trash. Quand je suis revenu au bureau le lendemain matin, non seulement l'article que j'avais écrit était en une, mais aussi la photo la plus trash avait été retenue. J'ai reçu un torrent d'insultes dans les commentaires des réseaux sociaux du média. L'équipe de direction ne m'a pas du tout soutenu.

2. PSYCHOLOGIQUEMENT ET PERSONNELLEMENT, COMMENT L'AVEZ-VOUS VÉCU ?

Ça a été très dur pour moi et ça s'est terminé en rupture conventionnelle. Ça m'a dégoûté. Je me suis senti humilié en tant que journaliste car mon travail n'avait pas été respecté. Ce genre de choses, ça brise ta confiance en toi et celle que tu peux avoir vis-à-vis de ta direction. Je me suis

dit que je ne ferai plus jamais de journalisme. Je ne voulais plus vivre ça. Finalement, j'ai réussi à m'y remettre.

3. COMMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE JOURNALISME ET VOYEURISME ?

J'estime que le choix de la photo est super important. Il faut bien se rendre compte que ne rentrent dans le texte que celles et ceux qui veulent avoir les détails. Il est très différent d'une part d'imposer à la vue de tous la violence de l'illustration ou, d'autre part, décrire un fait avec beaucoup de détails dans un texte que la personne a choisi de lire.

4. COMMENT APPRÉHENDEZ-VOUS VOTRE MÉTIER MAINTENANT ?

Je reste globalement dégoûté par la profession. Je l'étais déjà avant par certains titres de presse nationale mais maintenant également par d'autres en presse locale. J'ai la chance aujourd'hui d'évoluer dans un cadre bien plus sain, mais je sais que je ne ferai pas ce métier toute ma vie. Un jour, ma santé psychologique déclina et mon corps dira "stop".

Je reparle encore souvent des mauvais souvenirs du journal précédent à des collègues, des interlocuteurs ou des proches, dès lors que la discussion porte sur la critique des médias. Mais je ne regrette pas d'avoir donné une deuxième chance au métier pour autant. Il y a encore certains jours où je me sens utile.

PROPOS RECUEILLIS PAR ADÈLE BERTHOU

*Jonathan n'a pas souhaité que son nom soit publié.

QUAND LES MÉDIAS RAFLENT LA MISE

Hors-séries, numéros spéciaux, documentaires exclusifs... Les faits divers ont toujours connu un certain succès auprès du grand public. De nouveaux formats émergent, plus longs, plus variés : radio, séries, livres. Mais quel est réellement l'impact économique des faits divers pour la presse ?

Meurtres sur l'A40, l'affaire Jourdain, l'affaire d'Outreau.. La boutique en ligne de Nord Littoral, le groupe de presse des Flandres, regorge de hors-séries sur les grands faits divers qui ont marqué le territoire. Mais quelle source de revenus représentent-ils vraiment ? Réponses d'Ahmed Kara, le directeur marketing du groupe, qui étudie les nouvelles tendances du côté des lecteurs.

Nord Littoral a publié de nombreux hors-série sur les faits divers. Pourquoi cette initiative, quel est l'intérêt pour le groupe ?

Il faut se replonger dans notre stratégie autour des faits divers. Depuis quelques années, il y a une importante évolution dans le monde de la presse écrite. Par le passé, quand il y avait de gros faits divers sur un territoire, cela boostait les ventes et nous savions très bien que ça allait marcher à chaque fois. Mais ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui, avec les systèmes de communication instantanés, les réseaux sociaux, où tout le monde a l'information immédiatement. Les faits divers restent porteurs, à condition de les traiter de manière optimale. Le fait divers pour le fait divers, autrement dit le trash pour le trash, ça n'a plus trop d'intérêt aujourd'hui.

Quel format de faits divers a de l'intérêt dans ce cas ?
Ce que le public nous demande, c'est de décrypter. Et les études sur les lecteurs le prouvent. Pour un média de proximité, il est bien plus intéressant de se demander si on est sur un secteur accidentogène et pourquoi on peut le qualifier ainsi, plutôt que de dire simplement qu'il y a eu un accident de route. D'autant plus qu'aujourd'hui, les faits divers sont très consommés au format digital. Sur le web, c'est un vecteur d'audience énorme car les gens veulent savoir très vite ce qui se passe autour d'eux. Par exemple, s'il y a un accident de la route, il y a forcément des informations pratiques à donner aux habitants du territoire et c'est sur l'article en ligne qu'ils vont venir les trouver.

Pourquoi avoir choisi les hors-séries papier si la tendance est au numérique ?

Le fait divers continue aujourd'hui d'intéresser, notamment sur des formats longs. Il suffit de regarder comment Netflix a travaillé l'affaire Grégory ou les



Travailler le format long sur le fait divers, c'est aussi l'occasion de permettre « aux journalistes de s'éclater », d'après Ahmed Kara. © Margot Herrada

longues émissions de radio. Tout le monde connaît l'histoire du fait divers, mais on veut savoir s'il ne va pas y avoir une info complémentaire, une part d'ombre qui va être levée... Et c'est ce qui nous a poussés à travailler sur certaines affaires qui ont marqué le territoire avec la marque Nord Littoral.

Quel est l'impact économique de ces hors-séries ?
En termes de stratégie, dans le mix marketing de nos produits, on s'appuie toujours sur une actualité. Par exemple, le supplément sur d'Outreau est sorti lors du vingtième « anniversaire » de l'affaire. Nous avons travaillé sur un hors-série pour proposer à notre lecteur un traitement en profondeur sur une affaire du territoire. Et évidemment, le produit sert le chiffre

d'affaires de l'entreprise de manière très intéressante. Aujourd'hui, on pourrait difficilement se passer de la diversification papier dont les hors-séries font partie.

Vous pensez définitivement que le traitement de ces affaires n'aura pas d'impact sur les ventes de vos titres ?

Aujourd'hui, si on fait une une sur le vingtième anniversaire de l'affaire d'Outreau, il n'y aura pas un impact énorme sur les ventes. Par contre, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas le traiter dans les pages du journal. Nos lecteurs et abonnés attendent de voir le positionnement de leur journal local sur l'anniversaire de cet événement.

MARGOT HERRADA



L'AFFAIRE D'OUTREAU, UN HORS-SÉRIE NORD LITTORAL

Pour le vingtième anniversaire de l'affaire, Nord Littoral consacre son dernier hors-série à ce procès qui a durablement entaché le territoire.

L'affaire d'Outreau - 20 ans après, 6,90 €, 120 pages.

Disponible uniquement sur boutique.nordlittoral.fr.

À lire sur la même affaire : Les villes marquées par le fait divers, pages 46-47.

« Le trash pour le trash, ça n'a plus trop d'intérêt aujourd'hui. »

Ahmed Kara, Nord Littoral

PRESS PEPPER, FAIRE DU FAIT DIVERS SON MODÈLE ÉCONOMIQUE

Fondée en 2014 par le journaliste Guillaume Frouin, l'agence Press Pepper est la première en France à se consacrer entièrement à la justice et aux faits divers, pour proposer ses dépêches à la presse locale.

« Si la justice ne veut pas venir à nous, on va aller la voir », affirme le journaliste. En poste chez *20 Minutes Nantes*, il découvre le potentiel du tribunal lors d'un reportage. Des dizaines de procès, d'affaires, de témoins... Le lieu est une véritable mine d'informations pour la presse. Paradoxalement, aucun d'entre eux n'est présent dans les salles du palais de justice. Manque de temps, de moyens, les raisons de cette désertification journalistique du tribunal se justifient.

20 Minutes, Guillaume négocie une rupture conventionnelle lors d'un plan social en 2013. Persuadé que le fait divers fonctionne et que « le plus mauvais fait divers de la journée au tribunal est toujours meilleur que notre fête de la choucroute », il commence à démarcher les journaux alentours, hebdomadaires comme quotidiens, « tous les journaux qui n'ont pas le temps ou les moyens de venir au tribunal », pour leur proposer ses dépêches judiciaires. Press Pepper est née « pour pimenter le contenu de nos journaux, qui est très fade lorsque c'est de l'information institutionnelle alimentée par les communes et les collectivités », explique Guillaume Frouin. Pénal, administratif, litiges... L'agence traite toutes les affaires et existe depuis huit ans déjà.

COMBIEN DE FAITS DIVERS CETTE SEMAINE ?

Press Pepper débute avec quelques titres de presse hebdomadaire régionale de Loire-Atlantique et de Vendée ainsi que *le Télégramme*. À l'heure actuelle, une soixantaine de journaux font confiance à Guillaume et ses dépêches quasi-quotidiennes, qu'ils ont le loisir d'acheter ou non. « Dès le début, il a été question pour les journaux de ne payer que ce qu'ils consommaient. »

Alors que certains achètent jusqu'à une vingtaine de pages par mois, d'autres les diffusent plus rarement : à chaque journal son rythme mais surtout, son budget. L'article à l'unité est facturé 52 €, peu importe sa taille. Chaque lundi, Guillaume sort un planning sur lequel il liste les dépêches au programme de la semaine puis les rédactions lui indiquent lesquelles les intéressent. « Chacun fait son petit marché en fonction de ses besoins, on travaille vraiment à la commande », précise le journaliste. À la fin du mois, les rédactions reçoivent une facture proportionnelle aux dépêches utilisées.

MISER SUR L'EXCLUSIVITÉ

En huit ans d'existence, des antennes de l'agence nantaise ont été ouvertes à Rennes puis à Caen en 2017, preuve que l'affaire trouve son public depuis toutes ces années. Pourtant, loin de Guillaume Frouin l'idée de faire « son beurre sur les gros faits divers » où la concurrence est rude. Justement, Press Pepper permet d'amener de l'« exclusivité aux rédactions ». Les contentieux impliquant des collectifs de riverains, ainsi que ceux portant sur la responsabilité hospitalière fonctionnent particulièrement bien.

D'ailleurs, il n'est pas rare que les dépêches rédigées par Press Pepper arrivent dans le top 5 d'*actu.fr* ou sur les sites web d'hebdomadaires. « On est souvent dans les articles les plus lus et c'est génial parce que fonder Press Pepper était mon rêve. Tous les jours je me lève et je me dis que je suis utile », confie Guillaume Frouin. « Avec Press Pepper les gens toussent, comme avec le poivre, mais ça suscite de l'intérêt », commente le fondateur de l'agence leader du fait divers sur le territoire.

MARGOT HERRADA

« Le plus mauvais fait divers de la journée au tribunal était toujours meilleur que notre fête de la choucroute » raconte Guillaume Frouin, fondateur de Press Pepper.

LE FAIT DIVERS AU SERVICE DE LA PRESSE LOCALE

Au bout de neuf années de bons et loyaux services au sein de la rédaction nantaise de

UN FAIT DIVERS MILLIONNAIRE CHEZ SOCIETY

Parus le 23 juillet et le 6 août 2020, les numéros 136 et 137 du magazine *Society*, dédiés à l'affaire Xavier Dupont de Ligonnès ont cumulé 320 000 ventes en kiosque, « soit environ 160 000 exemplaires par numéro », calcule Baptiste Lambert, le directeur général du magazine. Un gain considérable pour une enquête de taille.

« C'était un sacré pari de miser sur cette enquête », raconte Baptiste Lambert. Un risque financier, c'est certain. Un énorme raté, c'était à craindre. Car pour aboutir aux deux numéros papier, l'enquête a pris trois ans et a nécessité des investissements humains considérables, avec le travail à temps plein de trois journalistes sur les six mois précédant la sortie du premier numéro. « Quand nous accaparons trois journalistes sur une telle enquête, ça veut dire qu'ils n'écrivent plus pour nos autres titres comme habituellement. Nous avons donc engagé des pigistes pour les remplacer », ajoute Baptiste Lambert. Avec le recul, une prise de risques qui a finalement payé. Et plutôt bien.

Le raz-de-marée nantais

À l'été 2020, les ventes des numéros 136 et 137 de *Society* explosent. Au total, plusieurs centaines de milliers de ventes sont réalisées en kiosques et plus de 15 000 ventes au numéro sont dénombrées depuis le site internet du magazine, en print comme en digital. À ce titre, l'affaire Xavier Dupont de Ligonnès (XDDL) réalise un chiffre d'affaires brut d'environ 1,3 million d'euros, un montant historique. Le taux de vente des deux numéros, c'est-à-dire le nombre de magazines vendus par rapport au nombre d'exemplaires chez les marchands de journaux, est de 85 %, alors qu'il tourne habituellement autour de 28 %, soit 9 000 exemplaires. Une évolution qui influence les taux de vente des numéros qui suivent la partie deux de l'affaire XDDL. « Après la vente des deux numéros, le taux de vente a grimpé à 34 %, soit 14 000 exemplaires », précise le directeur général de *Society*. Des statistiques plus qu'encourageantes pour ce format dossier, « qui était une première pour nous », affirme Baptiste Lambert. La rédaction du

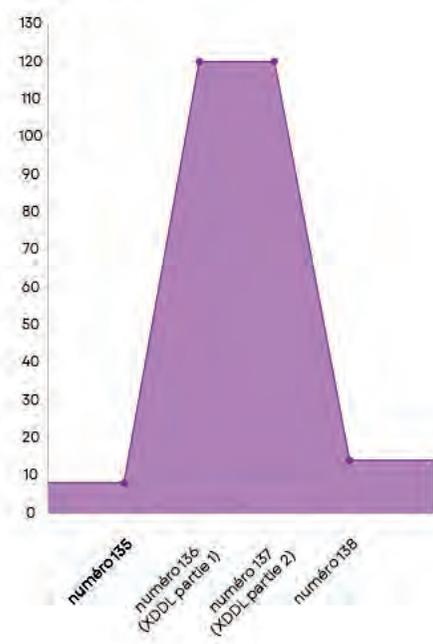


magazine bimensuel travaille sur la possibilité de refaire ce type de contenu.

Le phénomène Society

Si les numéros consacrés à Xavier Dupont de Ligonnès ont fait les beaux jours du magazine lors de l'été 2020, ils y contribuent encore. Les abonnements ont presque doublé cette année-là, même si Baptiste Lambert précise que le facteur de la crise sanitaire est à prendre en compte, car les souscriptions avaient déjà augmenté avant la sortie de l'enquête. Mais depuis, le nombre moyen de ventes au numéro est « assez haut », concède-t-il, assurant que la diffusion de *Society* est désormais plus importante à l'heure actuelle qu'en 2019, dû notamment à ce formidable effet rebond lors de

Nombre d'exemplaires vendus (en milliers)



l'été 2020. Entre-temps, la suite de l'enquête a été proposée au grand public avec la sortie du livre qui lui est consacré, *Xavier Dupont de Ligonnès - La grande enquête*, paru en décembre 2020 aux éditions Marmabou. Visiblement, le phénomène Dupont de Ligonnès n'est pas prêt de s'arrêter. L'heure est à « l'écriture d'une série sur le sujet ».

MARGOT HERRADA

À lire également : le détail de l'affaire Dupont de Ligonnès, dans notre tour de France des faits divers (page 65)



Michel Mary, grand reporter au *Détective* depuis 44 ans, raconte le magazine de son âge d'or à son lent déclin.
© Michel Mary

NOUVEAU DÉTECTIVE CHRONIQUES EN LETTRES DE SANG

Près d'un siècle de faits divers réunis dans ce magazine hebdomadaire. Michel Mary, grand reporter, rembobine l'histoire unique du *Nouveau Détective*.

Maintenant qu'il est coincé, le salaud tire ses dernières balles », « La maison des tortures », « Le vrai Hannibal Lecter, c'est lui » : autant de titres sordides qu'il y a de papiers dans le *Nouveau Détective*.

Trente pages de faits divers étranges, angoissants voire glaçants si l'on en croit les rubriques du magazine à la réputation bien marquée. Les unes aux couleurs vives rappellent le crime, l'horreur. Des bandeaux rouge sang aux titres jaune fluo en passant par les photos, souvent des portraits de familles déchirées ou de victimes décédées, tout est pensé pour attirer le regard et la curiosité dans les kiosques.

À la genèse du *Détective* : les frères Georges et Joseph Kessel, mais également l'avocat Maurice Garçon et l'éditeur Gaston Gallimard. Le 25 octobre 1928, le premier numéro apparaît dans les kiosques, mais n'y fait pas long feu. Et pour cause, à peine sortis des rotatives, le pays s'arrache les 250 000 exemplaires. La machine est lancée et depuis plus de neuf décennies, le magazine vit au rythme des crimes.

« ILS ONT ACQUITTÉ UN COUPABLE »

Grandes plumes et bons illustrateurs ont foulé le sol de la rédaction à ses débuts : de Jean Cocteau à Albert Londres en passant par André Gide ou François Mauriac, tous ont participé au succès du *Détective*. Adoré de Simone de Beauvoir et Jean-Paul

Sartre, c'est aussi le style littéraire qui faisait son identité. Aujourd'hui encore, l'écriture *Détective* fait parler d'elle. « *On cherche le truc extrême* », explique Michel Mary. Ce mode opératoire a souvent coûté cher au magazine, qui s'est déjà attiré les foudres de grands noms de la défense.

Le reporter raconte : « *Un jour on a titré "Ils ont acquitté un coupable", sauf que l'avocat du coupable acquitté, c'était Éric Dupond-Moretti, avec qui j'avais passé une partie de la semaine à l'audience. Il m'a dit : "Mais vous êtes devenus fous !"* » Le *Nouveau Détective* a subi de grands changements, notamment dus aux différentes plaintes de familles, d'avocats ou de ministres. Arrivé au sein de la rédaction en 1978, Michel Mary se souvient de cette période dorée : « *Ça transpirait le pognon. Quand on partait en reportage pendant plusieurs jours, on avait souvent des grosses bagnoles de location, on atterrissait dans des hôtels cinq étoiles. Et c'était normal.* »

CONDAMNÉS À MORT

À ce moment-là, l'hebdomadaire tirait à plus de 450 000 exemplaires. Et puis, en 1979, entre atteintes à la vie privée, viol du secret de l'instruction, manquements à la présomption d'innocence et au droit à l'image, le *Nouveau Détective* a été condamné à prendre un virage à 180 degrés. La ministre Monique Pelletier, chargée entre autres de la Condition féminine, estime que les unes portent souvent atteinte à l'image des femmes, jugée "avilissante". Le titre a alors été interdit de publicité et de vente aux mineurs. « *On a*



été condamnés à mort », juge Michel Mary. Dans les bureaux du *Nouveau Détective*, il a fallu se creuser la tête pour contourner la problématique et tenter de donner un nouveau souffle au magazine qui voyait ses ventes baisser à vue d'œil. De 450 000 à 200 000 exemplaires, la chute est rude. C'est alors que *Qui ? Police* remplace - seulement de nom - celui qui était à l'époque *Détective*. Pour les journalistes et éditeurs, c'est une manière de prendre le dessus sur les décisions qui leur ont été imposées, et de garantir à leurs lecteurs les plus tenaces le moins de bouleversements possible. Le nom change mais le contenu reste intact. Pourtant les ventes continuent de chuter et ne seront jamais regagnées.

LA MORT DE GRÉGORY FAIT RENAIÎTRE LE NOUVEAU DÉTECTIVE

Après deux années à voir le magazine s'effondrer, André Beyler reprend les rênes. *Qui ? Police* devient alors le *Nouveau Détective*. « *Nouveau est écrit en tout petit, comme un gribouillis, on ne voit quasiment que le mot "Détective", que les gens connaissent bien* », explique Michel Mary. Grâce à ce changement de titre, l'hebdoma-

naire retrouve une partie de son lectorat. Le 16 octobre 1984 a ravivé la flamme du *Nouveau Détective*. Grégory Villemin, 4 ans, est retrouvé noyé pieds et poings liés dans la Vologne. « *Quand une affaire aussi monopolisante que celle-là éclate, on fait un carton en termes de ventes* », reconnaît le grand reporter. Un nouveau vent souffle alors sur l'hebdomadaire qui s'empare de l'affaire Grégory, comme l'immense majorité des médias français.

Pourtant, les lecteurs du *Nouveau Détective* savent à quoi s'attendre. Le magazine est connu pour son écriture crue, longue et détaillée des crimes les plus sanglants ou des procès les plus marquants. Il a su s'adapter aux mutations de la presse écrite et aux différentes problématiques rencontrées au fil des années, mais n'a jamais retrouvé son lectorat historique. Dorénavant, le magazine spécialisé dans le fait divers ne tire plus qu'à quelque 100 000 exemplaires à l'échelle nationale, ce qui reste un score plus qu'honorable pour la presse magazine populaire. Le *Nouveau Détective* garde la tête hors de l'eau et use de ruses pour ne pas subir son sujet de prédilection : la mort.

ROMANE CHEVALIEZ

UN ENFANT ET UN RUISSEAU

Ce soir d'octobre 1984, un drame frappe le petit village vosgien de Lépages-sur-Vologne. Grégory Villemin, 4 ans, est retrouvé mort noyé dans la Vologne. Le visage de l'enfant est placardé en une de tous les journaux, qu'ils soient nationaux ou locaux. Son image ne quitte plus les JT, son nom résonne sur les ondes de chaque radio : qui a tué le petit Grégory ? La médiatisation de l'affaire a laissé un goût amer à la famille Villemin, qui a volé en éclats le soir de l'assassinat. Un père ivre de colère, une mère si dévastée qu'elle s'évanouit à l'enterrement de son fils - entourée de caméras et de micros -, des suspects proches du couple, un corbeau... Jean-Marie Villemin, alors guidé par l'idée de venger son fils, abattra un soir de mars 1985 son cousin Bernard Laroche, suspecté d'être l'auteur du meurtre. Michel Mary, déjà grand reporter au *Nouveau Détective* en 1984 ose trancher : « *Ce soir-là, Jean-Marie Villemin a tué le dossier.* »

UN JOURNALISTE MULTICASQUETTE

C'est un coup de foudre amical qui a poussé le grand reporter Michel Mary vers les portes du *Nouveau Détective*. En 1978, « *un peu par hasard* », il rencontre le rédacteur en chef avec qui il devient ami. Un stage d'été lui est alors proposé dans le magazine qui vivait une période dorée. Michel Mary accepte, « *pour juillet-août, pas plus* ». Il n'a jamais quitté la rédaction. Sa volonté de raconter le fait divers le pousse vers d'autres portes. Notamment vers celles de la chaîne W9, à qui il prêtera son image et son savoir dans l'émission *Enquêtes Criminelles*. Chroniqueur, enquêteur mais aussi auteur, le journaliste confie avoir le projet d'un nouveau livre, qui retracerait les quarante dernières années qui se sont écoulées dans le monde judiciaire, « *ce monde qui est le mien* ».

« Ça transpirait le pognon. Quand on partait en reportage pendant plusieurs jours, on avait souvent des grosses bagnoles de location. Et c'était normal.

Michel Mary, grand reporter au *Nouveau Détective*

ZZIIGG ILLUSTRE LE CRIME

« JE NE ME RENSEIGNE JAMAIS SUR LES AFFAIRES »

Depuis quatorze ans, ZZIIGG dessine les audiences judiciaires auxquelles il assiste. Tantôt pour la presse écrite, tantôt pour la télévision locale, il traduit avec ses aquarelles les petits détails du jugement.

Lorsque vous assistez à un procès, choisissez-vous les affaires que vous couvrez ? Non, je travaille uniquement aux assises. Ce sont des thématiques criminelles assez larges comme le viol, les vols à main armée, jusqu'aux crimes les plus crapuleux et les actes de barbarie. Je préfère assister aux assises puisque ce sont des procès qui durent plusieurs jours, au contraire de ceux en correctionnelle qui sont très courts. Certains de mes collègues font du dessin d'audience en quelques secondes. Par exemple, Benoît Perruque, dessinateur pour l'AFP, travaille plutôt sur du croquis et arrive à cerner la scène en quelques minutes. Avec l'expérience, j'ai compris que j'étais meilleur lorsque je tentais de dessiner de manière réaliste, d'engager un réel travail sur la lumière et que mon travail était apprécié lorsque le dessin était plus élaboré.

Y a-t-il des règles précises pour le dessin d'audience ?

On ne déroge pas au rythme de la cour. Le juge ne nous attendra pas pour commencer un procès. Je n'ai aucun droit particulier, seulement l'accord du président qui me permet de placer mon siège de dessinateur en contrebas de son bureau. Je suis donc en face des plaidoiries, c'est quelque chose de très confortable pour dessiner. Pour ma part, je trouve qu'il est très malvenu de se déplacer lorsque les gens témoignent, que ce soit des professionnels, des accusés ou des avocats. Je ne bouge pas, j'essaie d'être le plus invisible possible et le plus insonore en laissant mes trousseaux ouverts pour éviter qu'on entende le bruit du zip. Je ne dessine pas les témoins ni les jurés, qui sont présents malgré eux. Et puis, il y a des scènes que je ne représente pas. Au moment de l'annonce de son verdict, Valérie Bacot s'est évanouie lorsqu'elle a compris qu'elle serait libre le soir-même. Par automatisme j'ai commencé à dessiner et je me suis demandé : « Est-ce que c'est vraiment nécessaire de dessiner ça ? » La séance a été levée et j'ai rapidement arrêté, ça ne reflétait pas ce que j'avais vécu durant ce procès.

Existe-t-il un parcours classique pour devenir dessinateur d'audience ? Comment arriver à dessiner une personne tout en connaissant son passif ?

J'ai suivi une formation aux Beaux-Arts pour créer des images, puisque je suis également graphiste. Mais concrètement, personne ne vous apprend à être dessinateur de presse, d'autant que c'est un métier précaire. Comment le devient-on ? J'ai rencontré un ami journaliste qui a fini par découvrir que je dessine. Il m'a proposé d'offrir pour son journal et je lui ai répondu que je n'ai jamais fait ça, mais j'ai accepté. Je ne vous raconte pas le stress de la première séance et même de celles qui ont suivi... Je ne savais pas comment procéder. J'ai improvisé et découvert ce milieu au fur et

à mesure. C'est compliqué de dessiner une personne en connaissant les crimes pour lesquels elle est accusée. Raison pour laquelle je ne me renseigne jamais sur les affaires avant d'y aller. Depuis le temps, je dois avoir dépassé les quatre-vingts procès. J'ai décidé de ne plus juger. Si je vois un criminel, je ne fais plus le même dessin. D'abord, ça ne marche plus et puis je suis venu pour dessiner un procès, pas des malfrats. Je ne connais pas le verdict, donc, jusqu'à la fin, je ne sais pas si les gens sont criminels.

Un procès vous a-t-il particulièrement marqué par sa difficulté ou son originalité ? Pourquoi avoir choisi de continuer ?

Je vais commencer par le loufoque, puisque certaines réactions le sont. Je dessinais un jeune homme et, à la pause, il s'est levé et a regardé mon dessin. Stupéfait il m'a dit : « Waouh, mais ça me ressemble ça monsieur ! Ça me ressemble, vous êtes bon, vous ! » Ça a engendré un rire de ma part, mais en fait il ne comprenait pas qu'il encourait vingt ans de prison. Ça m'a semblé loufoque, c'est le bon terme. Le procès qui m'a laissé la charge émotionnelle la plus forte, c'est jusqu'à présent celui de Valérie Bacot. Pour moi, ce procès a été le fer de lance de l'idée de la femme battue qui se défend légitimement. Même si c'est fort, dessiner et assister à des procès reste une expérience exceptionnelle et je dis souvent à qui veut l'entendre que je me sens privilégié de dessiner. Je vois de l'excellence à beaucoup de niveaux : chez les professionnels de la justice, dans les témoignages d'avocats, les analyses d'experts psychiatriques... Je dois juste me contenter de dessiner et d'écouter, c'est du bonheur pour moi.

Malgré ce bonheur, lorsque c'est très lourd, comment faites-vous pour souffler lorsque vous rentrez chez vous ?

(Silence) Quand je suis loin de mon domicile, comme pour le procès de Nordahl Lelandais, je n'ai pas vraiment de sas de décompression. C'était assez intense et ma chambre d'hôtel était à seulement quelques minutes. Donc on allait boire quelques bières en échangeant des banalités avec un copain dessinateur et ça allait mieux. Pour le procès de Valérie Bacot, j'avais à peu près quarante minutes de route en voiture, j'ai dû mettre la musique à fond et rouler les fenêtres ouvertes pour passer à une autre ambiance. C'était vraiment le plus émouvant pour moi. Et puis, il y a la famille. Le simple fait de raconter ce qui s'est passé, ce qu'on a vu, ce qu'on a vécu, permet de se soulager un petit peu.

Presque à tous les procès, il y a un moment durant lequel je dessine et je dois baisser la tête. Parfois, des larmes me montent aux yeux, donc je fais une pause et j'attends que ça passe... Je ne relève plus mes crayons avant que ma gorge soit desserrée. Quant à l'affaire Zepeda dont je viens de sortir, le témoignage de plus de trois heures et demie de la mère de la victime a été particulièrement prenant. J'en ai encore des frissons tellement c'était fort. Dans la salle, on a la vibration, l'émotion, l'hésitation des témoignages, les mains qui tremblent. Toutes ces petites choses insignifiantes qui remplissent le témoignage de vérité, ça s'accumule et ça crée quelque chose dont on ne peut pas échapper.

LÉA DENET



Autoportrait de ZZIIGG.

6 J'ai décidé de ne plus juger.

ZZIIGG, dessinateur de presse

CAMI : SUR YOUTUBE, ELLE RÉINVENTE LE DESSIN DE FAIT DIVERS

Depuis qu'elle est capable de tenir un crayon, Cami dessine. Une passion pour l'illustration qu'elle mêle à son penchant pour les faits divers. Intéressée depuis plusieurs années par le domaine du macabre, elle devient rapidement adepte des « Histoires Vraies et Flippantes » (HVF) du youtubeur McSkyz qui cumule désormais 1,3 million d'abonnés. Pourtant, jamais la jeune dessinatrice n'aurait pu imaginer travailler avec son youtubeur favori ni même devenir l'atout phare de la chaîne des HVF. « Il y a deux ans, j'ai décidé de lui envoyer son portrait en plus d'une demande de collaboration. Mon dessin lui a beaucoup plu et j'ai pu continuer à travailler pour le visuel de sa chaîne en plus de son merchandising. »

Fiers des premiers résultats de leur collaboration, McSkyz et Cami ne s'arrêtent pas là : « Nous avons décidé d'aller plus loin en incorporant mes dessins de scènes de crime à ses vidéos. » Ravie de leur duo, Cami se laisse souvent tenter par la lecture des commentaires sous leurs vidéos. « Ça me permet de voir directement ce que les abonnés pensent, même si je constate que les gens apprécient beaucoup notre contenu. J'ai aussi l'impression que mes dessins se sont améliorés. »

Derrière les illustrations de Cami, se cache tout un processus créatif permettant de



Autoportrait de Cami.

coordonner les dessins aux scènes expliquées en vidéo : « En général, c'est McSkyz qui me demande des illustrations en fonction du texte qu'il a déjà préparé », précise Cami. Un travail rigoureux qui s'adapte aussi en fonction de l'action décrite : « Pour illustrer l'affaire BTK (un tueur en série des années 80, NDLR), j'ai réalisé beaucoup d'endroits différents qui ont été réadaptés en fonction de chaque scène. Mais ce qui prend le plus de temps, c'est de faire plusieurs espaces dans une même histoire », rappelle-t-elle.

Avec un univers à l'origine très coloré, la jeune illustratrice a dû s'adapter aux exigences inhérentes aux dessins de faits divers : « McSkyz souhaitait se rapprocher d'un style semblable au dessin d'audience. Il fallait donc un peu de croquis pour que ça ressemble le plus possible à ce genre-là, avec des couleurs sombres. »

Pourtant, même si Cami se dit passionnée par son travail, la dessinatrice se sent dans une position inconfortable. « Certaines scènes me mettent un peu mal à l'aise. Des fois, je me rends compte que je suis en train de dessiner des gens qui sont morts. Représenter une scène familiale juste avant leur assassinat, c'était assez bizarre. Mais bon, j'essaie de prendre du recul... »

LÉA DENET

◀ LA TROUSSE DE ZZIIGG

ZZIIGG révèle les coulisses de ses dessins en détaillant le contenu de sa trousse, désordonnée et remplie.

FEUTRES ET CRAYONS

« Tout est dans ma seconde trousse. Elle est pleine à craquer. Il y a des feutres, des gommes, des crayons à papier en désordre. Tout ça me permet d'amorcer mes premiers croquis. »

SCOTCH ET GOMME

« Mon rouleau adhésif me permet de coller le dessus de mon masque, parce que je porte des lunettes. Sans, ça fait systématiquement de la buée. J'ai découvert récemment les gommes de précision et ça me change la vie. »

AQUARELLES ET PINCEAUX

« C'est la partie technique. Quand je suis à la phase de mise en couleur, j'ai systématiquement plusieurs pinceaux dans ma main. Un pour le jaune, un autre pour le rouge... Ça m'évite de les mélanger. »

LE FIL ROUGE DU « MONTRABLE »

Illustrer un crime est parfois un casse-tête pour les journaux, encore plus lorsqu'il s'agit de procès. Mais à l'époque où la photo n'est pas une alternative, le fait divers était donc gravé ou dessiné jusqu'au moindre détail. Aujourd'hui, la donne a changé. Internet et les réseaux sociaux permettent à n'importe qui de faire circuler des images ou des vidéos de violences et d'actes criminels. Alors, faut-il les réutiliser ? En janvier 2021, la vidéosurveillance de l'agression de Yuriy, 15 ans, est largement diffusée sur les réseaux sociaux, puis reprise par certains sites de presse. Est-ce pertinent de montrer un acte d'une telle violence à un large public ? « Quelle est la valeur informative ? Mobilise-t-on davantage l'émotif ? C'est toute la question du "montrable", et le débat n'est pas clos », s'interroge Anne-Claude Ambroise-Rendu, chercheuse au Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de Versailles.



◀ Pour en apprendre encore plus sur les illustrations de faits divers, rendez-vous sur le site de PHRases !

FAITES ENTRER LES FAITS DIVERS

Depuis l'avènement de Faites entrer l'accusé, émission pionnière consacrée aux grandes affaires criminelles, les faits divers ont pris une place de choix dans l'univers audiovisuel français.

Il est devenu, en quelques années, le visage des faits divers à la télévision. Christophe Hondelatte, présentateur vedette de l'émission Faites entrer l'accusé, a fait entrer les faits divers dans une autre dimension au sein du paysage audiovisuel français (PAF). Pourtant, en juin 2000, l'homme est encore loin de la notoriété. Il lance alors la collection Histoires de, sa première émission télévisuelle consacrée aux faits divers. Mais c'est en 2002 que l'émission explose sous un nouveau nom : Faites entrer l'accusé, diffusée en prime time sur France 2. Elle rassemble plus de trois millions de Français. Le premier succès d'une longue série qui a propulsé les faits divers sur le devant de la scène.

UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS

Dans le sillage de Faites entrer l'accusé, plusieurs émissions de radio et de télévision sont lancées, motivées par l'appétit croissant des Français pour ces histoires parfois sordides, souvent macabres, toujours surprenantes. La chaîne W9, appartenant au groupe M6, lance en 2008 l'émission Enquêtes Criminelles, elle aussi en prime time.

Le 8 octobre, pour la première diffusion, près d'un million de téléspectateurs sont au rendez-vous. Très rapidement, cette barre symbolique sera dépassée. Dans la foulée, en 2011, la chaîne TMC, du groupe TF1, tente à son tour de se tailler une part du gâteau. La dixième chaîne lance Suspect n°1, alors que Christophe Hondelatte quitte la présentation de Faites entrer l'accusé, remplacé par l'animatrice Frédérique Lantieri qui voit l'émission reléguée en deuxième partie de soirée. Quelques années plus tard, plusieurs nouveaux magazines naissent sur la TNT, dont l'émergence provoque la multiplication du nombre de chaînes. L'émission Faites entrer l'accusé, quant à elle, retrouve sa case historique en prime time sur France 2... Avant d'être transférée sur RMC Story, où elle est désormais l'émission qui réalise les meilleures audiences de la chaîne du groupe SFR-Altice.

ENTRE INFORMATION ET VOYEURISME, UNE LIGNE DE CRÊTE

Désormais, après un succès jamais démenti depuis plus



Plusieurs émissions se sont lancées, motivées par l'appétit croissant des Français pour ces histoires parfois sordides, souvent macabres; toujours surprenantes. © Shutterstock

de vingt ans, le traitement médiatique des faits divers pose question. Oscillant entre mission d'information pour les uns et voyeurisme pour les autres, à la frontière entre l'intérêt général et le non-respect de la vie privée selon les appréciations diverses, les émissions consacrées aux faits divers sont au cœur d'un débat bien installé. Jusqu'où ces émissions vont-elles pour intéresser leur public ? Quelles sont leurs limites ? Les réponses ont parfois évolué et varient selon les médias. Une question se pose régulièrement : celle de l'apparition à l'écran de témoins ou de victimes. Les émissions consacrées aux faits divers, ces dernières années, ont multiplié ces séquences immédiatement reconnaissables. Un interlocuteur flouté se trouve face ou dos

à la caméra, parlant avec une voix souvent trafiquée. La croissance de ces pratiques a provoqué de nouvelles réserves, parfois liées au floutage du visage mais pas de l'environnement personnel, permettant ainsi l'identification de l'interviewé. Le recours massif à la caméra ou au micro caché, parfois utilisés par l'émission Envoyé Spécial diffusée sur France 2, est aussi au centre des débats. Motivés par un désir croissant d'en afficher toujours davantage, certaines productions n'hésitent pas à franchir la ligne rouge pour obtenir les images qu'elles souhaitent, quitte à frôler l'illégalité. Une question a notamment divisé les médias, dans leur traitement des faits divers. Faut-il révéler

FAITES ENTRER L'ACCUSÉ

RMC STORY • DIMANCHE • 21 H 05

L'émission pionnière, victime des coupes budgétaires de France Télévisions, a débarqué sur RMC Story en octobre 2020. En conservant son atmosphère particulière mais avec une touche de modernité, elle continue de raconter les plus grands faits divers, avec Rachid M'Barki et Dominique Rizet à la présentation. Elle totalise environ 640 000 spectateurs.



CRIMES ET FAITS DIVERS

NJR12 • DU LUNDI AU VENDREDI • 13 H 35

Incarnée depuis 2013 par Jean-Marc Morandini, l'émission Crimes se décline à partir de 2018 en émission quotidienne, ce qui est inédit pour une émission de faits divers. Le programme décrypte les faits divers de plusieurs manières, avec un angle parfois local et, depuis peu, par des échanges en direct. Jean-Marc Morandini la présente en plateau depuis 2021.



CHRONIQUES CRIMINELLES

TFX • LE SAMEDI • 21 H 05

L'émission lancée en 2011 mise sur une atmosphère immersive : reconstitutions des scènes sur fond sonore angoissant, multiplication des témoins... Présentée par Karine Ferri, l'émission utilise aussi les experts juridiques et psychologues pour aider à mieux comprendre les ficelles derrière les affaires racontées. Elle rassemble environ 410 000 spectateurs.



PIERRE BELLEMARE, LA VOIX DES HISTOIRES

Impossible d'évoquer le traitement médiatique sans mentionner le regretté Pierre Bellemare, emblématique conteur d'Histoires vraies.

Véritable pionnier dans le monde de la télévision et de la radio, c'est lui qui importe en France, dans les années 1950, l'usage du prompteur en provenance des États-Unis. Mais si Pierre Bellemare est resté dans la mémoire collective, c'est pour son incarnation sans pareille des histoires qu'il a si souvent contées, notamment sur l'antenne d'Europe 1.

Sa voix aura transporté les auditeurs avec plus de 4 000 récits, dans les émissions C'est arrivé un jour, Suspens, L'Année criminelle, Les Amants diaboliques, Les Dossiers d'Interpol, Histoires vraies...

À partir des années 2000, Pierre Bellemare a pu séduire une nouvelle génération en présentant sur la chaîne NT1 l'émission Enquêtes impossibles, avant de s'éteindre en 2018, à l'âge de 88 ans.

l'identité de toutes les personnes impliquées dans une affaire, y compris les victimes ?

Le risque d'atteinte à la vie privée est inéluctable.

Mais la volonté d'en montrer le plus possible a parfois justifié, pour certaines productions, la mise en avant des victimes (ou des proches des victimes) afin de donner du poids au récit. Aujourd'hui encore, cette question continue d'être sujette à diverses interprétations. Force est de constater que les pratiques restent très variables, y compris au sein d'un même média.

Il existe, toutefois, une règle généralement respectée dans le champ médiatique. La non-divulgation de l'identité des mineurs est souvent restée, à quelques exceptions près, l'ultime barrière dans le domaine des faits divers. Pour les individus majeurs, les émissions dédiées usent parfois d'autres subterfuges. L'identification de l'individu par son âge, son métier et son lieu d'habitation est couramment utilisée pour identifier l'acteur d'une affaire. Sinon, l'utilisation seule du prénom ou celle d'un faux prénom est parfois considérée comme une alternative viable.

Malgré tout, les polémiques et les débats qui ont pu marquer le parcours des émissions consacrées aux faits divers depuis le début des années 2000 n'ont pas entamé leur succès auprès des différents médias. Sous des formes de plus en plus diverses, ces productions se multiplient et séduisent toujours autant. Peu importe la forme, le fait divers semble avoir encore de beaux jours devant lui dans les médias français.

GUILLAUME CAZCARRA

PLACE AUX PODCASTS !

Journaliste à la *Voix du Nord* depuis 2013, **Élodie Rabé se consacre aussi à une série de podcasts. Dans *Affaires Sonores*, elle retrace les crimes sanglants qui ont bouleversé l'ancienne région du Nord-Pas-de-Calais.**

Quelles sont les origines du projet *Affaires Sonores* ?

J'ai été fait-diversière pendant sept ans à *La Voix du Nord*. J'ai eu envie de proposer ce projet de podcast qui traite des affaires criminelles de la région parce que j'aime ce format. Je suis issue de la radio donc proposer des podcasts, c'était naturel.

Comment choisissez-vous les affaires dont vous allez parler dans le podcast ?

Le choix se fait avec mon rédacteur en chef. On choisit celles qui soulèvent des questions de société. Par exemple, le meurtre de la joggeuse Natacha Mougel pose celle de la récidive, l'affaire Alexandra Lange s'intéresse aux violences conjugales. On a aussi consacré une large partie à l'affaire d'Outreau qui a eu un retentissement national.

Comment se déroule la création d'un épisode ?

Lorsque je m'occupe d'*Affaires Sonores*, je suis détachée de mon poste de rédactrice. Je ne m'occupe que du podcast. J'ai besoin d'une semaine pour faire un épisode, le temps d'identifier les différents acteurs du dossier : les enquêteurs de la police judiciaire, les avocats et les familles. Ensuite, je dois lier tous ces témoignages pour raconter une histoire. Cette première partie du podcast dure une vingtaine de minutes. Dans la seconde partie du podcast, je fais l'interview d'un expert, d'un journaliste de *La Voix du Nord* qui a suivi toute l'affaire pour la décrypter et expliquer le traitement médiatique de l'époque.

Quel bilan tirez-vous du podcast *Affaires Sonores* ?

On a eu un retour très positif des auditeurs sur les deux saisons. Selon l'ACPM, on a fait 51 300 écoutes sur la première. Les Français sont friands de faits divers, mais je pense que ce succès s'explique aussi parce qu'il s'étend au-delà des frontières de la région.

PROPOS RECUEILLIS PAR BASTIEN CHAIZE

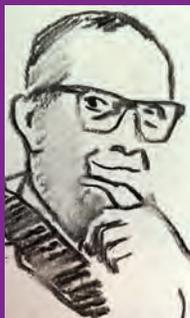


Les émissions consacrées aux faits divers ont pris des formes diverses, permises par l'arrivée de la TNT et par l'émergence des podcasts.
© Shutterstock

L'HEURE DU CRIME

RTL • DU LUNDI AU VENDREDI • 14 H 30 À 15 H 30

Menée par Jean-Alphonse Richard, chef du service police-justice de RTL et passionné de faits divers, l'émission radio replonge les auditeurs dans les plus grandes affaires judiciaires. Avec l'appui de spécialistes, d'anciens protagonistes et témoins de l'affaire, mais aussi avec l'aide d'archives, L'heure du crime revient en profondeur sur ces grands faits divers.



HONDELATTE RACONTE

EUROPE 1 • DU LUNDI AU VENDREDI • 14 H À 15 H

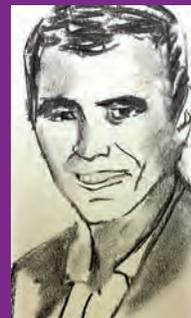
Présentateur historique de l'émission *Faites entrer l'accusé*, Christophe Hondelatte met désormais ses talents de conteur au service de la radio. Il raconte d'une voix inimitable les faits divers qui ont marqué les Français, avant de les décrypter avec des invités en plateau.



AFFAIRE SENSIBLES

FRANCE INTER • DU LUNDI AU VENDREDI • 15 H À 16 H

Incarnée sur les ondes par Fabrice Drouelle, l'émission *Affaires sensibles* fait les belles heures de France Inter depuis 2014. Avec un ton très engagé, l'émission aborde tant des faits divers que des faits politiques et économiques. Forte de 660 000 auditeurs quotidiens, elle est l'une des émissions les plus écoutées de France.



« LA PRESSION ON SE LA MET D'ABORD TOUT SEUL »

Commandant de brigade et adjudant-chef de gendarmerie, Laurent Lemeilleur cumule trente-trois années de service en service d'ordre et à l'étranger. Le gardien de la paix a décidé de poser ses valises à la brigade de Saint-Etienne, où il est souvent confronté à des disparitions inquiétantes.

La gendarmerie compte en permanence
450 maîtres et 550 chiens.
© Africa Studio / Shutterstock



Combien de personnes disparaissent dans votre secteur ? Quels sont leurs profils ?

Aujourd'hui, je peux vous dire qu'aucun enlèvement n'a réussi dans notre secteur. Nous avons retrouvé trois personnes, sur l'année passée, maintenues dans des coffres de voiture pour des histoires de dettes, de drogue ou d'argent. Heureusement, ce n'étaient pas des bandits de haut rang et ils ont fait l'erreur de laisser à la victime son téléphone que l'on a pu localiser. En ce qui concerne les disparitions inquiétantes, autrement dit des personnes qui ne sont pas suicidaires, souvent jeunes, cela peut arriver une à deux fois par jour.

Nous avons également vingt à trente cas par an de personnes, souvent âgées, qui n'ont plus toute leur tête. On lance une recherche mais les malades d'Alzheimer font souvent la même chose : même si c'est une personne qui ne marche jamais en Ehpad ou chez son conjoint, dans 80 % des cas, elle retourne dans les lieux qu'elle a fréquentés avant. J'ai vu une mamie qui ne marchait plus qui a fait 15 kilomètres à pied.

Il y a aussi les disparitions de personnes suicidaires. Nous en retrouvons entre quarante et cinquante par an (soit 90 % du total de disparitions de personnes suicidaires, NDLR), c'est un nombre satisfaisant même si 80 % sont retrouvées décédées.

Y a-t-il un protocole défini pour chaque disparition, inquiétante ou non ?

Ce qu'il faut pour juger si une situation est inquiétante, c'est connaître le contexte de la disparition. Par exemple, les jeunes placés sont plus sujets aux fugues pour de multiples raisons comme : l'éloignement volontaire pour ne plus voir leurs parents, l'envie de retrouver leur copain ou copine

80 % des personnes suicidaires sont retrouvées décédées.

Laurent Lemeilleur, adjudant-chef de gendarmerie

mais encore par quête de liberté. Même si c'est une fugue de quelques jours, pour nous, c'est toujours inquiétant parce que ça implique une inscription au Fichier des personnes recherchées (FPR). Souvent, on localise le téléphone et ils sont vite retrouvés. Nous n'avons pas besoin d'y mettre de gros moyens.

Ce qui nous inquiète davantage, en faisant fi du contexte, ce sont les disparitions d'enfants de moins de douze ans. La première chose à faire, c'est de récupérer le plus de témoignages autour du périmètre de disparition pour voir si des rôdeurs n'étaient pas présents sur la zone. Ensuite, il faut aller vite parce qu'ils ne réfléchissent pas comme des adultes et peuvent rapidement déperir s'ils se perdent. Pour ces cas de figure, on va pouvoir y mettre des moyens : chiens, hélicoptères, ratissage, escadrons de gendarmerie... Pour les adultes atteints d'Alzheimer c'est pareil, on va tout de suite appeler le maître-chien pour qu'il vienne pister sa trace.

Quel cas est le plus complexe ? La disparition d'un enfant ou d'un adulte ?

À vrai dire, chaque disparition peut rapidement devenir complexe. C'est l'enquêteur qui va recevoir les personnes signalant la disparition qui va juger si c'est inquiétant ou si ça résulte seulement d'une volonté de changer de vie. C'est quelque chose qui est possible en France et même légal.

Une disparition devient vraiment complexe lorsqu'elle prend du temps. Cela multiplie les probabilités qu'elle se transforme finalement en assassinat. Lorsque j'étais en brigade à Marseille, j'ai dû travailler sur l'affaire Jean-Claude Douliery, accusé du meurtre de sa compagne, Dominique Ortiz. Nous pensions qu'elle avait disparu, mais ses restes ont finalement été retrouvés éparpillés dans tout le département. Ce sont des cas compliqués et qui nous mettent sous la pression des pompiers qui souhaitent rechercher en cynodéfense (recherche de personnes disparues avec des chiens). Et lorsque l'on retrouve un corps, le dossier devient directement judiciaire. Il faut geler la scène de crime et isoler les effets personnels. Ça devient une perquisition.

Autre disparitions qui peuvent rapidement devenir complexes : les chasseurs et les promeneurs qui ne reviennent pas. C'est très compliqué parce qu'on n'a pas de tracking (système qui permet de suivre quelqu'un grâce à la localisation de son téléphone,

à la manière d'un GPS, NDLR) précis même si on fait le nécessaire. Il y a également des évasions de prison. Dans mon secteur, un détenu a fait une balade en forêt et s'est évadé. On y met aussi les moyens parce que c'est une personne potentiellement dangereuse.

Lorsqu'une personne disparaît, comment gérer la pression des proches ?

Bien évidemment, la pression, on se la met d'abord tout seul. Ma conjointe travaille en cynodéfense et avoue ressentir une forte charge lorsqu'il s'agit de rechercher des enfants. Quand on l'appelle sur une personne suicidaire, il faut la retrouver avant qu'elle se suicide mais si c'est trop tard, c'est une volonté personnelle. Par contre, grâce à elle, des enfants ont été retrouvés vivants. Je pense notamment à un petit de 10 ans qui a été retrouvé en plein hiver, en hypothermie et allongé dans une forêt. C'est une course contre la montre puisque plus les températures baissent, plus la pression augmente.

Les familles sont systématiquement écartées de l'enquête mais en fonction de la situation, la Préfecture peut demander aux services mobiles des Centres hospitaliers universitaires (CHU) d'intervenir.

PROPOS RECUEILLIS PAR LÉA DENET

LA LOI RIF, KEZAKO ?

* Abrogée en 2013, la loi de Recherche dans l'intérêt des familles (RIF) permettait aux proches (conjoint, famille, employeur) des personnes disparues de pouvoir retrouver administrativement leur trace.

* Si la disparition n'est pas inquiétante, le ministère de l'Intérieur propose néanmoins aux proches de rechercher des traces de connexion sur les réseaux sociaux.

* Il reste possible de savoir si la personne disparue est encore en vie en s'adressant au commissariat de police ou à la brigade gendarmerie le/la plus proche.



APRÈS LES DISPARUS, RESTE LE DEUIL

Ce sont des affiches ou des posts sur les réseaux sociaux relayés des milliers de fois. Les auteurs recherchent un parent, une sœur, un ami qui n'a donné aucune nouvelle depuis trop longtemps. En France, près de 10 000 personnes disparaissent du jour au lendemain chaque année. Passée la stupéfaction, les familles font face à une multitude de démarches judiciaires ou administratives. Alors, des bénévoles viennent remplacer les enquêtes qui piétinent.

L'INCERTITUDE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE

C'est le cas de Dominique Lavorel, vice-présidente de l'association Manu. Depuis 1986, l'organisation regroupe près de 2 000 adhérents et aide les proches des disparus à travers trois volets : juridique, social et psychologique. « On ne fait pas d'enquête. Ce qui nous apparaît important dans les disparitions de longue durée, soit dix ou vingt ans, ce sont les gens qui restent. » D'après la loi, si le corps n'a pas été retrouvé, une personne peut officiellement être déclarée

décédée au bout de dix ans sans signe de vie. À partir de là, les familles peuvent être soutenues financièrement et juridiquement. « Les personnes qui vivent ces situations sont souvent déjà très précaires sur beaucoup de points psychologiques. C'est toute leur vie qui s'effondre. C'est également extrêmement dur de déclarer un proche mort sans avoir de nouvelles. On garde toujours une lueur d'espoir au fond du cœur », continue la vice-présidente.

Si Dominique Lavorel est aussi consciencieuse dans son accompagnement, c'est qu'elle a connu l'angoisse d'une disparition inexplicable. En février 2010, une de ses amies se volatilise entre son travail et les rives de la Garonne, dans les environs de Bordeaux. « À ce moment-là, on ne part de rien, les enquêteurs ne comprennent rien. On te pose des questions sur cette amie solitaire et tu ne sais pas quoi répondre. On se rend compte qu'en réalité on ne connaît pas les gens qui nous entourent. » Depuis le début de l'année 2022, la bénévole s'est déjà penchée sur quatre disparitions. En 2020, c'était plus d'une

vingtaine. « Pendant les confinements, les cas ont explosé. Sur les plans psychiatriques et psychologiques, le covid a rendu les gens fous. »

Les disparitions déchaînent les enquêteurs amateurs et déclenchent une émotion souvent générale. Mais comment expliquer que certaines personnes puissent s'évaporer intentionnellement ? Pour la vice-présidente, il n'y a pas de profil type. Depuis son entrée au sein de l'association Manu, elle a vu défiler tous les âges, catégories sociales, genres ou professions. Le seul point commun qu'elle note entre les photos des personnes disparues : le regard. « Ils sont tous différents, sauf sur les photos. On voit dans les yeux de chacun une forme de désespoir avant leur départ. Disparaître, c'est tellement compliqué qu'il faut aller au bout de sa détresse psychologique. »

MAINTENIR L'HISTOIRE DES DISPARUS

Le manque de signe de vie d'une personne majeure peut aller de quelques semaines à une vie entière. Les associations s'organisent pour évoquer les affaires sur les scènes médiatiques et judiciaires. « Pour moi, la relation avec la presse est indispensable. Mais je choisis les journalistes avec qui je parle, ceux en qui j'ai confiance. Ce travail permet aussi aux juristes de ne pas oublier l'affaire. » Future retraitée de la fonction ministérielle, Dominique Lavorel l'affirme : elle continuera d'accompagner les proches des disparus encore longtemps.

CYRIANE DUTHOIT



Depuis le début de l'année 2022, l'association Manu s'est déjà penchée sur quatre disparitions.

On se rend compte qu'en réalité on ne connaît pas les gens qui nous entourent.

Dominique Lavorel, vice-présidente de l'association Manu

LES CRIMINELS LES PLUS CONS DE L'HISTOIRE POUR LE RIRE ET POUR LE PIRE

Comment qualifier un criminel d'idiot ? Ne l'est-il pas dès lors qu'il décide de commettre un crime ?

Alain Bauer les recense dans son ouvrage *Les criminels les plus cons de l'histoire*.

Si on termine au tribunal, en soi, on peut dire que le crime est raté parce qu'on s'est fait attraper. Parfois, il y a des tentatives et elles échouent, et là, au sens propre, c'est loupé », analyse Julien Mucchielli, chroniqueur et journaliste judiciaire.

Le criminel est, sur le plan juridique, un individu qui a fait l'objet d'une condamnation définitive pour avoir commis un fait sanctionné par une peine criminelle. Alain Bauer, professeur de criminologie au Conservatoire national des arts et métiers, conseiller des services de police, de renseignement et des institutions confrontées aux menaces, a publié une soixantaine d'ouvrages sur les questions criminelles et de terrorisme. En 2020, changement de ton. Le voilà auteur d'un recueil moins sérieux et plus léger que d'habitude : *Les criminels les plus cons de l'histoire*.

BANDIDAS

Sous forme d'anecdotes ou de nouvelles, les très courts récits recensés dans son ouvrage donnent le sourire, tant les histoires paraissent surréalistes.

Le criminologue travaille depuis de longues années avec les services de police. Alors les dossiers s'empilent. Chaque histoire est différente, de la plus atroce à la plus courante : « Des faussaires, des délinquants, des voleurs, des escrocs, des dealers ou des assassins. » Et puis dans un coin de son bureau, il y a « les autres ». Ceux qu'il décrit comme étant « mal organisés, malchanceux, émotifs imprudents, ou tout simplement idiots ».

Certaines sont publiées dans les médias mais la plupart ne le sont pas. *Les criminels les plus cons de l'histoire* sera alors le recueil de ces histoires gardées depuis toujours sur un coin de bureau. Les récits sont courts, trop courts peut-être. Ils sont si impensables que le cheminement de l'acte et le contexte donnent envie d'être connus et d'en savoir plus. Mais parfois, les cinq lignes de récit suffisent à imaginer la scène (voir extrait du livre).

La forme est toutefois cohérente, ce ne sont pas des chroniques judiciaires. Le chroniqueur Julien Mucchielli s'y attèle. Il couvre des procès : des assises aux comparutions immédiates, toutes les instances y passent. Les histoires sont comme sur le bureau d'Alain Bauer : toutes différentes.

Des criminels idiots, il en trouve et sa définition est moins institutionnelle que celle d'Alain Bauer : « J'ima-

gine un peu des bras cassés. Ce sont souvent des gens qui ne réfléchissent pas beaucoup, et surtout pas aux conséquences. Je pense que la première bêtise est là : ne pas penser à ce qui découle du délit. »

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les comparutions immédiates concernent des délits courants. Cette instance permet un jugement rapide car le procureur estime que l'affaire ne nécessite pas de plus amples investigations. Le prévenu est alors jugé dans la foulée de sa garde à vue. Les délits peuvent parfois se ressembler puisqu'il s'agit justement de délits et non de crimes, où le tribunal diffère ainsi que l'instance. Malgré des affaires qui se ressemblent parfois, les protagonistes varient et le chroniqueur judiciaire ne les juge pas moins importantes pour autant : « Je raconte des scènes et quand il s'agit des comparutions immédiates, c'est pour narrer les délits commis sur la voie publique mais aussi lorsqu'il y a quelque chose d'un peu exceptionnel qui se passe. »

Celle qu'il cite aurait parfaitement pu se retrouver dans le recueil du criminologue Alain Bauer : « J'ai vu un homme qui a fraudé les transports devant les forces de l'ordre avec 200 grammes de shit. Il est donc passé en comparution immédiate. Il y avait la juge qui se moquait de lui donc là, il y a une scène. On sait pourquoi il se fait attraper, c'est un multirécidiviste. À chaque fois, il fait absolument n'importe quoi et à la Gare du Nord en plus, là où on voit le plus de flics. J'ai envie de montrer deux choses : déjà un type qui se comporte effectivement comme un imbécile. C'est cocasse. Et la deuxième chose, c'est la juge qui va vraiment l'enfoncer, elle le dit très clairement sans détour. Il y a cette violence de la présidente qui enfonce le clou alors qu'elle n'est pas vraiment là pour ça. »

Le récit d'un crime qui passe aux assises est d'intérêt public puisqu'il trace l'histoire de la justice. Les comparutions immédiates sont racontées pour une histoire qui sort de son contexte, en l'occurrence par ce qui se passe au tribunal, ce qui enrichit la scène.

La stupidité du criminel ne se juge pas uniquement

Nantes, 2018

Le gardien de nuit s'interrogeait sur la présence d'un homme, en pleine nuit, dans un des bureaux qu'il surveillait. L'individu, un SDF, nu de surcroît, regardait un film pornographique sur un des ordinateurs, armé d'une cuillère à café dont il s'était servi pour forcer la porte d'accès. Il fut interpellé dans le plus simple appareil. Cuillère en mains.

Les criminels les plus cons de l'histoire

167

dans l'espace public ou au moment de l'action. C'est pourquoi Alain Bauer publie la suite du premier ouvrage presque dans la foulée : *Les criminels les plus cons de l'histoire, au tribunal*. Le format est le même, mais cette fois-ci il n'y a pas que celui qui serait, ou pas, condamné. Tous les acteurs de la justice y passent : avocats, juges et magistrats. Ce volume offre le même plaisir de lecture mais peut susciter plus d'inquiétude, en raison des protagonistes ciblés, représentants de la justice, du droit et de la loi.

L'IDIOT QUI RASSURE

« En général, un juge qui rit ou un tribunal amusé dispose d'une meilleure appréhension et donc d'une plus grande capacité à la modération », estime le spécialiste en criminologie. Encore une fois, tout dépend du profil de l'accusé, comme l'a démontré Julien Mucchielli avec l'affaire précédemment citée : les récidives, plus spécifiquement, sont as-

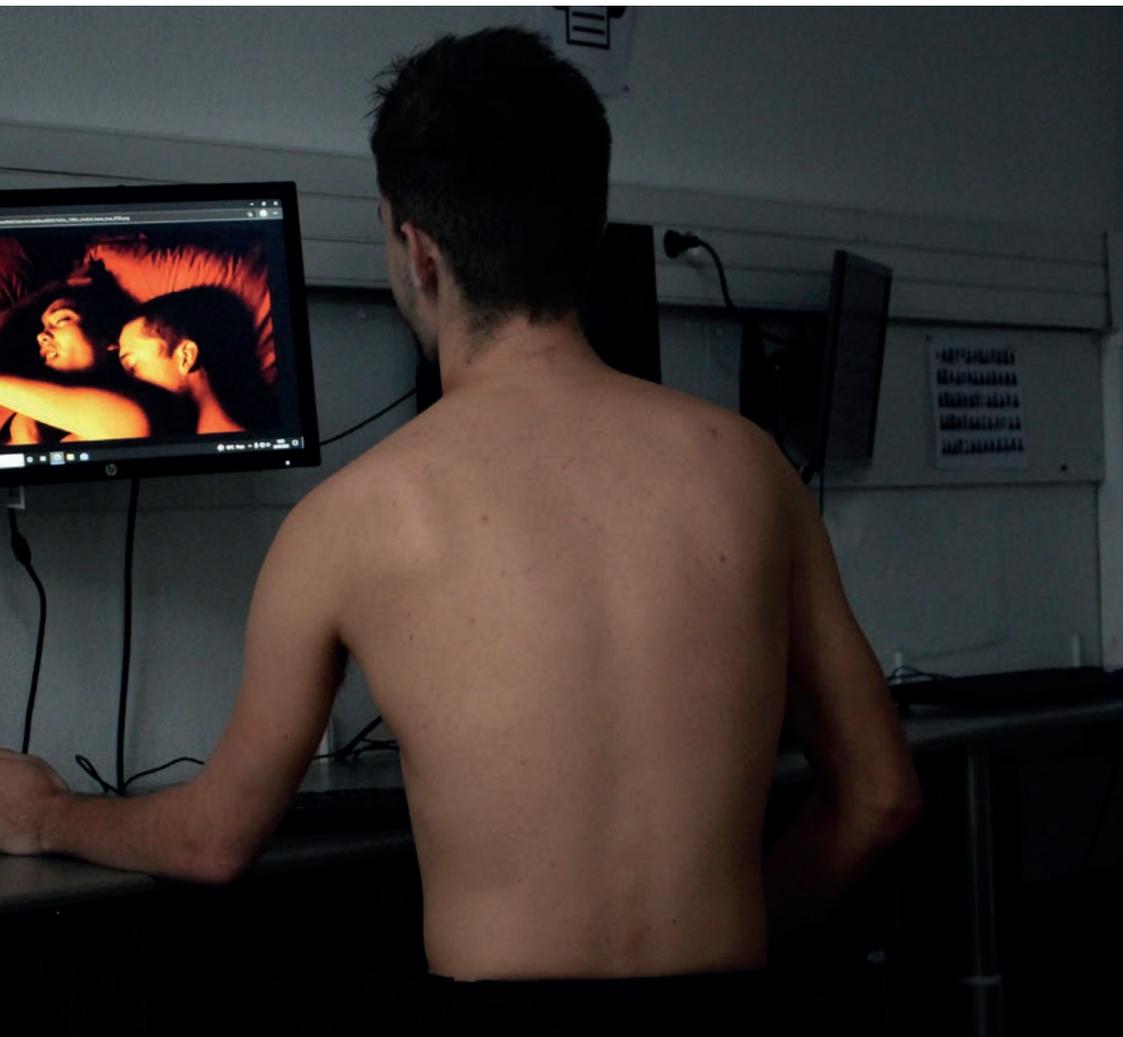
IVRE, IL TITRE SON ARTICLE...

Les titres des articles de presse sont faits pour accrocher le lecteur, lui donner envie de lire, de cliquer. Chaque domaine a sa mode et les faits divers dans les médias en ont fait les frais. Le titre de « *Ivre* », a longtemps été repris et utilisé. Julien Mucchielli le déplore : « *C'est un titre racoleur. Je considère qu'il ne faut pas vraiment s'y arrêter et qu'il faut voir au cas par cas* ». Le journaliste exerce depuis dix ans le métier, difficile de se rappeler de chacun des intitulés de ses articles mais il n'exclut pas la possibilité de l'avoir déjà fait. Selon lui, cette formulation a toujours existé mais fait l'objet de beaucoup de critiques et semble s'être atténuée. « *Parfois on titre "Ivre, il conduit et se retrouve dans le fossé". Ce n'est pas très grave, il n'y a pas mort d'homme. Quand nous sommes journalistes, nous avons tendance à vouloir un peu dédramatiser en faisant des titres légers, mais il ne faut pas oublier que ce sont des sujets graves et que la légèreté peut heurter le lecteur.* » L'alcool est à consommer avec modération, les fossés et les journaux s'en porteront très bien.



LE TOP 10 DES PIRES "IVRE,..."

- 1 • Rouen : ivre, il se cache dans la niche du chien et lance des briques sur la police.**
20 minutes, 03/08/2018
- 2 • Lannion : ivre, il boulotte le siège auto des policiers.**
Ouest-France, 15/01/2018
- 3 • Rennes : ivre, il frappe un gendarme et s'empale les testicules sur une grille en tentant de s'enfuir.**
RTL, 23/06/2016
- 4 • Bordeaux : ivre, il propose de la drogue aux policiers.**
Sud Ouest, 20/04/2013
- 5 • Cognac : ivre, il brise la vitre d'une voiture de police d'un coup de tête.**
Sud Ouest, 02/05/2013
- 6 • Brest : ivre, l'unijambiste sans permis conduisait en s'aidant d'un balai.**
La Dépêche du Midi, 01/12/2017
- 7 • Landes : ivre, il asperge les gendarmes de détergent.**
Sud Ouest, 19/05/2022
- 8 • Toulouse : ivre, la cliente fait un scandale et mord les employés de Burger King.**
La Dépêche du Midi, 28/04/2022
- 9 • Ivre, il urine sur une toile du XVIIe siècle.**
LCI, 29/11/2014
- 10 • Ivre, Yannick Noah a remporté un tournoi de tennis : il révèle ce qui l'a poussé à boire.**
Voici, 17/05/2022



Un intrus s'installe dans vos bureaux pour regarder de la pornographie dans le plus simple appareil...
Quoi de plus normal ! © Mattéo Re

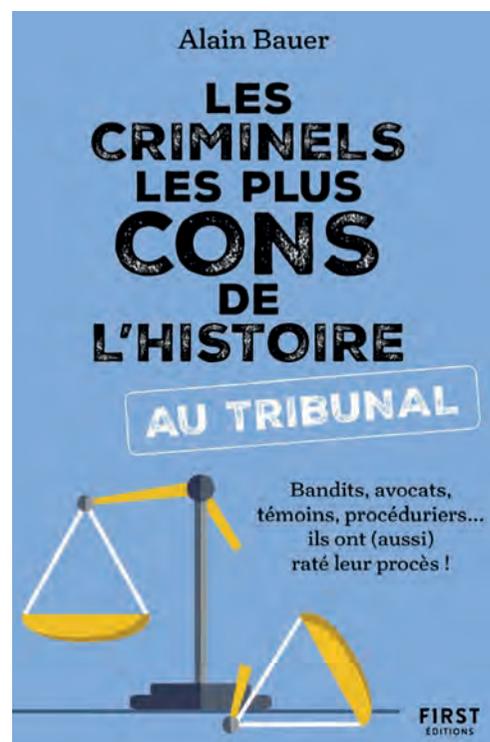
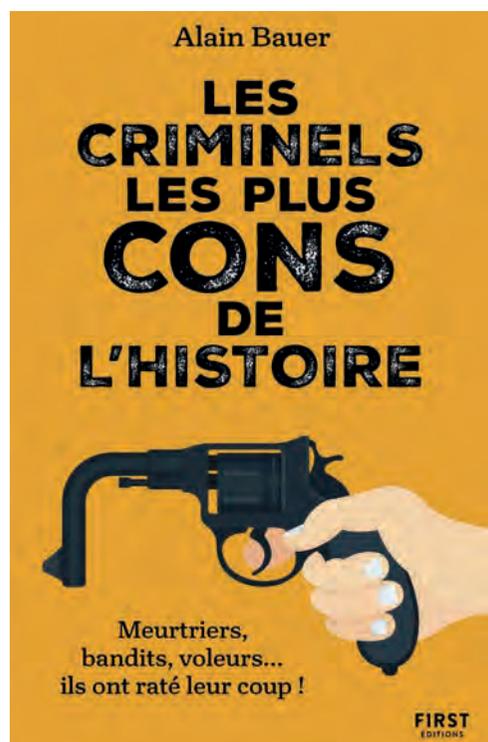
sez peu appréciées de la justice, notamment lorsque le délit commis est fait de manière la plus stupide qui soit. Cette « *bêtise* » peut être perçue assez différemment : « *Les cons sont rassurants, ça les rend humains, il vaut mieux en rire* », d'après Alain Bauer et tous ceux qui ont le sourire facile. Les plus sérieux se rassurent sur « *l'efficacité de la justice et des forces de l'ordre face à autant de délits* », comme en témoigne le chroniqueur judiciaire.

Ce côté « *rassurant* » du criminel idiot s'entend mais s'oppose à cet intérêt humain, normalisé par ce que suscite le crime « *horrible et trash* »,

une réaction aux deux grandes intentions criminelles, comme le rappelle le spécialiste : « *Il faut se rappeler que le parricide et l'inceste maternel sont les deux grands crimes des hommes, les seuls qui, dans les sociétés primitives, soient poursuivis et exercés.* »

Il n'a jamais été recommandé de se frotter au banditisme, et ne serait-ce que l'idée de le souhaiter peut relever de la bêtise. Le paroxysme de celle-ci serait finalement de se retrouver dans le recueil d'Alain Bauer et d'être officiellement qualifié de « *Criminel le plus con de l'histoire* ».

LAURA OUVRARD



CES LIEUX OÙ SEVISSSENT LES VICES DU PASSÉ

Marqués par des histoires parfois stupéfiantes ou farfelues, certains territoires de l'Hexagone souffrent des stigmates d'une couverture médiatique exceptionnelle. Plusieurs années après les faits, ils tentent de se reconstruire contre vents et marées.

Il était une fois un groupe d'individus rassemblés sous le nom de Vajra triomphant. Ils vivaient au hameau de la Baume, en plein cœur des gorges du Verdon au sein de leur Cité Sainte, un lieu reculé sur les hauteurs du petit village de Castellane. Baptisée le Mandarom, cette communauté considérée comme sectaire travaillait à ériger, jour après jour, pierre après pierre, une statue. Une œuvre colossale, haute de 33 mètres, à l'effigie du gourou Gilbert Bourdin. Si cette histoire a beaucoup fait parler d'elle, ce sont les journalistes qui l'ont alimentée et pérennisée avec leurs récits, photos et reportages.

UN VILLAGE AU CŒUR DU SCANDALE

A l'époque où la statue est en pleine construction, la mairie de Castellane prépare son Plan local d'urbanisme (PLU). Pourtant, le Mandarom a d'autres projets et la communauté se verrait bien étendre encore sa Cité Sainte. Bernard Liperini, le maire actuel du village, s'en souvient encore. « *Un permis de construire a été déposé pour édifier un temple en forme de pyramide de 1000 m², quelque chose de gigantesque.* » La proposition est tellement ambitieuse qu'elle est finalement rejetée. Si l'affaire a été amenée jusqu'en justice, l'engouement autour du Mandarom ne viendrait pourtant pas de là. « *Le côté un peu décalé de la secte avec tout ce qui va autour, les soupçons d'agressions sexuelles, tout ça faisait un cocktail très vendeur sur le plan médiatique* », analyse Bernard Liperini.

AFFAIRE MÉDIATISÉE, SURPLUS D'INTÉRÊT ?

« *Ce sont surtout les journalistes qui ont fait des histoires* », accuse Alex Privat. Castellane, il est propriétaire d'un petit studio dans le village qu'il loue depuis des années lorsque l'affaire éclate. À son échelle, il n'a pas vraiment noté de conséquences. Bernard Liperini en garde un souvenir plus douloureux. Les affrontements judiciaires entre le Mandarom et Robert Ferrato, président de l'association pour la protection des sites du Verdon, se suivent sans se ressembler. Et à chaque rebondissement de l'affaire, nombre de journalistes répondent présents. D'après lui, la page est « *presque tournée définitivement* » et il espère de tout cœur ne plus entendre parler de cette période qui a marqué le village. Fatalement, Castellane a été associée à « *cette histoire de secte* » alors que Bernard



Le cadre intrigant de Castellane et la statue aujourd'hui détruite à la gloire de Gilbert Bourdin. © Shutterstock & Vincent Ollivier pour *Le Dauphiné Libéré*

CASTELLANE SOUS L'OMBRE DU GOUROU

Liperini déployait toutes ses forces de conseiller municipal pour faire connaître la commune comme « la porte des gorges du Verdon ».

Le Mandarom fait tant parler de lui que les touristes qui s'y rendaient en profitaient pour se payer une petite virée à la Cité Sainte. « *Beaucoup de monde visitait l'endroit, les gens étaient intrigués, ils venaient poser des questions* », explique Isabelle Reis, salariée puis propriétaire du nouvel hôtel du Roc depuis 41 ans. La médiatisation de l'affaire a légèrement fait augmenter sa clientèle, mais rien d'exceptionnel pour cette propriétaire d'hôtel, le village était déjà très touristique.

En 1998, Gilbert Bourdin s'éteint. Les fidèles perdent leur messie puis la statue à son effigie, dynamitée la même année. La « *construction la plus décalée du Mandarom* » s'évapore, ou plutôt s'affale de tout son long sur la colline. Puis c'est au tour de Robert Ferrato de disparaître en 2015. À l'image de ses protagonistes, l'affaire s'éteint progressivement : la mairie saute sur l'occasion pour enfin tourner la page Mandarom.

MARGOT HERRADA

COMMUNIQUER POUR MIEUX EXISTER

Les communications de la mairie de Castellane fleurissent dès les années 2000. Leur but ? Valoriser les atouts de Castellane, bien trop connue pour la secte qui l'habite, pas assez pour son riche patrimoine. « *Avec le parc régional du Verdon, nous avons contribué à redorer notre image* », explique Bernard Liperini. Castellane redevient le territoire très touristique qu'elle a toujours été. Avec l'église Saint-Victor, la chapelle Notre-Dame du Roc, sans oublier la traditionnelle fête de la transhumance, les sentiers de randonnées... le village regorge de ressources. Et le Mandarom ? « *La secte existe toujours mais on n'en parle plus. Et c'est tant mieux* », achève Bernard Liperini.

OUTREAU RENAÎTRE OU NE PAS ÊTRE

Les armoiries de la ville ont pour devise *Resurgat, renâitre* » rappelle Sébastien Chochois, maire d'Outreau (Pas-de-Calais). Sur ce blason, un phénix symbolise la résurrection de la commune, rasée par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Outreau rasée, puis Outreau abîmée quand, en 2000, éclate l'affaire du même nom. Le 25 février, dans le quartier populaire de la Tour du Renard, quatre enfants se confient à leur assistante maternelle. Ils disent subir des abus sexuels de la part de leurs parents, Myriam Badaoui et Thierry Delay. La suite ? Un fiasco judiciaire et médiatique.

MÉPRIS DE CLASSE

Dix-sept accusés, treize innocentés, douze enfants reconnus victimes, des vies et des familles brisées. Des médias qui clouent au pilori les accusés et bafoient la déontologie journalistique au profit d'une surenchère sensationnaliste, véhiculent les clichés les plus odieux sur la ville et ses habitants. Outreau est marquée au fer rouge par cette affaire qui porte son nom. Maire depuis 2018, Sébastien Chochois avait 25 ans quand l'affaire a éclaté. « Plus personne ne voulait venir habiter sur la commune, le prix du foncier s'était écroulé », se souvient-il, rendant hommage au travail colossal de sa prédécesseure Thérèse Guilbert pour reconstruire la cité.

« Tous les Outrelois ont été blessés. Nous avons mal vécu l'image qui nous a été donnée, témoigne le maire actuel. Je me souviens qu'une chaîne de télévision avait sous-titré un reportage à la Tour du Renard... comme si les habitants ne parlaient pas français. » Sébastien Chochois déplore que les médias

Comme un symbole : des sept bâtiments de la Tour du Renard, épice de événements, il ne reste plus qu'un édifice. © Ervan Couderc



- en particulier la presse nationale - aient versé dans le mépris de classe et fantasmé la réalité de ce quartier. « Un jour, j'étais un jeune élu, le maire m'avait demandé d'accompagner une journaliste de Libération à la Tour du Renard. Quand nous sommes arrivés sur les lieux, se souvient-il, elle était presque déçue. Elle s'attendait à découvrir un ghetto, un endroit insalubre, dangereux, inhabitable. C'était verdoyant ! »

LE RENOUVEAU DU QUARTIER

Plus de vingt ans après les faits, Sébastien Chochois entend tourner la page. « On nous a proposé de changer le nom de la ville, s'étonne-t-il. C'est hors de question. Oui, l'affaire colle à la peau d'Outreau. Mais les Outrelois sont fiers de leur ville. »

Des équipements sportifs et culturels de qualité, un tissu associatif dynamique et performant contribuent aujourd'hui à donner une image positive de la ville du Boulonnais.

Un vaste chantier en cours devrait, symboliquement, achever cette transformation.

« Nous sommes en train de déconstruire les tours qui composaient le quartier de la Tour du Renard pour en faire un nouveau, plus aéré, à dimension humaine, pour accueillir des familles », décrit Sébastien Chochois. Le maire n'oublie pas de souligner une chose : « La ville n'est qu'une victime collatérale. L'affaire porte son nom, certes, mais les victimes d'Outreau, ce sont les enfants. »

ERVAN COUDERC

BUGARACH LA MENACE DU GRAND EFFONDREMENT



Le pic de Bugarach est désormais associé aux extraterrestres et autres Ovnis. © CDT Aude.

Non, le 21 septembre 2012 n'a pas marqué la fin du monde comme le prédisaient certains conspirationnistes. En revanche, cette date a sonné la fin de la quiétude des habitants de Bugarach, village situé dans le département de l'Aude.

À l'époque, la théorie selon laquelle cette petite commune de 225 habitants serait le refuge contre la fin du monde enfla sur Internet et provoqua un déchaînement médiatique. À l'origine de cette histoire : des « illuminés en déconnexion totale de la réalité qui s'emballent sur des théories hasardeuses », résume le maire Jean-Pierre Delord, dix ans après les faits.

UN LOURDES SURNATUREL

Le jour fatidique, l'engouement avait été tel qu'une présence policière avait dû être assurée par la Préfecture de l'Aude pour limiter l'accès à la commune aux touristes. Des journalistes venus du monde entier s'étaient approprié le sujet et déplacés sur les lieux pour suivre les événements de l'intérieur. Depuis, l'image de Bugarach n'a rien perdu de sa superbe. « Il y a quelques années, un ami m'avait dit que Bugarach allait devenir comme Lourdes, en termes d'attrait touristiques, explique le maire, élu depuis 1977. Eux, c'est pour la religion catholique, mais nous, c'est pour les superstitions et les croyances surnaturelles. »

Ce lot d'incertitudes s'est accompagné de

la naissance d'une véritable personnalité contestée à l'échelle locale, mais adulée à l'échelle nationale : Sylvain Pierre Durif. Dans les vidéos et interviews qu'il adresse à la presse, l'homme aux apparences primitives se présente comme « grand monarque, christ cosmique », ajoutant notoriété et folklore à cette histoire purement fictive. « Sylvain Durif est un homme qui jouait un rôle, qui a fait du prosélytisme pécuniaire, dénonce Jean-Pierre Delord. C'est-à-dire qu'il a profité de la situation et des théories pour en faire son gagne-pain. Mais depuis cette époque, je n'ai plus aucune nouvelle de lui ! », se rassure l'élu.

TOURISME ET SURVIVALISME

Avec cette histoire, le nom de Bugarach a bénéficié d'une exposition médiatique sans précédent pour une commune de cette envergure. Encore aujourd'hui, il en tire certains bénéfices. « Nous avons des touristes qui viennent exclusivement pour cette histoire, affirme Jean-Pierre Delord. D'autres, pour la nature et les montagnes, mais nous avons conservé cette image d'une commune qui entretient le mystère. »

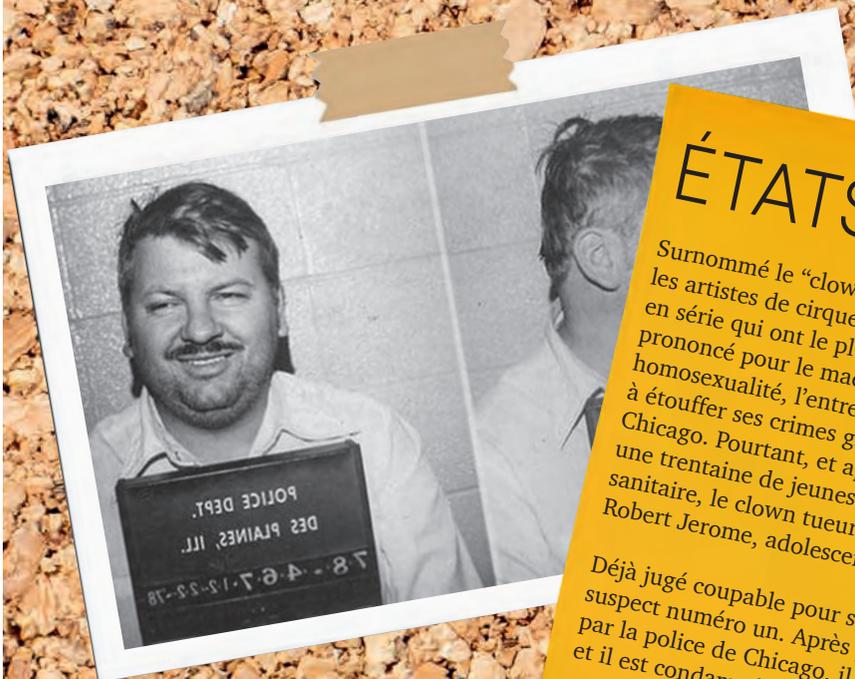
Un ressenti qui n'est pas partagé par « les autochtones », jugeant l'association entre Bugarach et le surnaturel « insupportable ». D'autant qu'il se murmure que des survivalistes investissent encore les lieux, en attente d'un éventuel effondrement... Ou d'une nouvelle histoire à dormir debout !

JEAN-BAPTISTE PLOYART

ET À TRAVERS LE MONDE ?

Le reste du monde n'échappe pas au crime. Entre tueurs en séries et féminicides, découvrez les affaires qui ont fait trembler la planète.

LÉA DENET ET MATTEO URRU



ÉTATS-UNIS

Surnommé le "clown tueur" en référence à sa passion pour les artistes de cirque, John Wayne Gacy est l'un des tueurs en série qui ont le plus marqué l'Amérique. Avec un goût prononcé pour le macabre et un rejet profond de sa propre homosexualité, l'entrepreneur et philanthrope parvient à étouffer ses crimes grâce à ses fonctions importantes à Chicago. Pourtant, et après avoir tué et torturé sexuellement une trentaine de jeunes hommes qui finiront dans son vide sanitaire, le clown tueur commet le crime de trop : il enlève Robert Jerome, adolescent de 15 ans.

Déjà jugé coupable pour sodomie en 1968, John Gacy est le suspect numéro un. Après plusieurs tentatives d'intimidation par la police de Chicago, il avoue finalement ses 33 meurtres et il est condamné à mort en 1994.



COLOMBIE

Au sommet de sa carrière et considéré comme un Dieu dans une Colombie déchirée entre narcotrafic et pauvreté, Diomedes Diaz est un chanteur traditionnel qui accumule les conquêtes. Un soir de mai 1997, il invite une fan, Doris Adriana, à passer une nuit dans un hôtel en compagnie de ses gardes du corps. Après cette soirée, la jeune femme sera retrouvée dans la campagne colombienne morte étranglée, violée et avec un fort taux de cocaïne dans le sang.

S'ensuivent des années de bataille juridique entre la famille de la victime, le chanteur et les médias qui multiplient les hypothèses. Finalement condamné à douze ans de prison pour homicide volontaire, réduits à trente-six mois par manque de preuves, Diomedes Diaz n'a jamais avoué ce qu'il s'était passé la nuit du 17 mai 1997.

AFRIQUE DU SUD

Senzo est un buteur prometteur et expérimenté de l'équipe nationale d'Afrique du Sud, les Pirates. Après plusieurs saisons où il rafle toutes les victoires, le jeune goal est tué d'une balle, le 26 octobre 2014, au domicile de sa belle-mère. La piste du cambriolage qui a mal tourné est vite écartée par l'opinion publique et sont pointés du doigt les sept convives présents sur place. Parmi eux : la belle-famille de Senzo Meyiwa, sa femme et des amis.

Alors que personne ne semble être ni entré ni sorti de la maison, cinq individus s'accusent mutuellement du meurtre et écopent d'une peine de prison. Depuis avril 2022, le procès permettant peut-être de savoir ce qui s'est réellement passé suit son cours à Johannesburg.





RUSSIE

Un sordide infanticide. Alors que des parents font confiance à leur nourrice depuis trois ans, celle-ci tue leur fillette de quatre ans. Goultchekhra Bobokoulova étouffe la jeune fille dans son sommeil et la décapite. Sur des réseaux sociaux russes, les détails insupportables sont largement diffusés.

Le Kremlin donne généralement des consignes aux médias sur une affaire de ce genre. Pas cette fois. La presse russe se plonge alors dans un silence assourdissant. Quant au jugement rendu, il n'est pas plus transparent. Le diagnostic psychiatrique de Goultchekhra n'a jamais été rendu public, comme son procès.

TAÏWAN

La goutte d'eau qui fait déborder le vase. En juin 2019, alors que les rapports se tendent entre la Chine et Hong-Kong, un féminicide va rebattre les cartes géopolitiques. Depuis février, la superpuissance asiatique essaye de faire passer une loi sur l'extradition des criminels. Pour l'instant, l'Empire du Milieu ne peut mettre au ban un étranger qui a commis un crime sur son sol. Et justement.

Un Taïwanais est accusé du meurtre d'une Hongkongaise dans son pays d'origine. Mais voilà, il avoue les faits à Hong-Kong. La Chine n'ayant pas accès à l'enquête à Taïwan, l'homme est seulement condamné pour blanchiment d'argent. Cette affaire va devenir le prétexte pour faire passer la loi. Mais les Hongkongais anti-Pékin, qui ont peur de celle-ci, vont commencer à manifester. L'Empire du Milieu prend depuis ses dispositions pour mettre la main sur la ville indépendante.

AUSTRALIE

Retrouvée morte nue sur une plage à 14 ans. La mort de la petite Leigh Leigh choque le village de Stockton au lendemain d'une soirée d'anniversaire. Le crâne enfoncé, de multiples hématomes, Leigh Leigh a été victime d'actes sexuels non consentis... Mais l'enquête et la justice ne retiendront pas ces faits. Les bruits et les rumeurs ont longtemps alimenté les unes australiennes. Toute la presse a fini par oublier les accusations de viol en réunion.

Cette couverture a beaucoup influencé l'enquête et surtout le jugement. L'un des prévenus mineur à l'époque des faits est condamné à cent heures de travaux d'intérêt général, pour "atteintes sexuelles". La juge doute alors que le rapport ait été non-consenti. Il y a deux autres prévenus. L'un est condamné pour l'agression de Leigh Leigh. Le deuxième est condamné à vingt ans de prison sans remise de peine. Mais là encore, les poursuites pour "agression sexuelle" sont abandonnées et le meurtre seul est retenu. L'assassin est finalement libéré sous conditions en 2004.



David Farrier explore la face macabre et glauque du tourisme dans la série Netflix *Dark Tourist*. © Netflix.

TOURISME NOIR

LA FASCINATION DU MACABRE

Certains visitent les plages, d'autres les lieux dans lesquels les assassins ont sévi. Devoir de mémoire ou simple attrait du morbide, le "tourisme noir" fait débat et met en lumière une nouvelle façon de voyager.

La mort fait vendre et attire les vivants. Nous sommes beaucoup, sans le savoir, à pratiquer ce qu'on appelle le « tourisme noir », une activité touristique consistant à visiter des lieux associés à la violence ou à la mort : catastrophes naturelles, zones de guerre ou tortures. Tout ceci bien souvent par simple curiosité morbide.

De nombreuses raisons expliquent l'engouement suscité par cette pratique touristique. Philip Stone, directeur de l'Institut pour la recherche sur le tourisme noir de l'Université du Lancashire (Royaume-Uni), en liste quelques-unes : « Une validation médiatique et historique des lieux de tragédie » ou « le souhait d'honorer et de rendre hommage aux disparus ». Le lien derrière ces motifs reste le rapport de l'être humain à la mort. « Dans la pratique, le tourisme noir est simplement un nom donné aux sites qui représentent la mort et l'agonie et qui ont un patrimoine difficile ou contesté. »

UNE PRATIQUE DÉJÀ ANCIENNE

La fascination exercée par la mort n'est pourtant pas une affaire récente. Certains chercheurs font remonter

les origines de cette pratique à la crucifixion du Christ et comparent le tourisme noir actuel à un pèlerinage moderne, où l'on viendrait se recueillir sur les lieux fondateurs de notre histoire collective. Si l'on se plonge dans la littérature, elle nous apprend qu'il s'agit d'une pratique très ancienne : combats de gladiateurs du Colisée, exécutions publiques, etc.

Cette pratique est généralement présentée comme un phénomène récent. La partie mémoire, l'une des facettes du tourisme noir, est aussi un secteur florissant en France, particulièrement en Normandie. La région, avec ses cimetières militaires, est la première destination du pays dans le domaine, avec plus de quatre millions de visiteurs par an.

LA FACE CLAIRE DU TOURISME NOIR

Au premier abord, le tourisme noir peut sembler sordide et peu éthique. Plusieurs chercheurs soulignent pourtant que, malgré son appellation négative, cette activité n'est pas forcément aussi morbide qu'il en a l'air. Il permet même de regrouper plusieurs pratiques, du devoir de mémoire au voyage d'aventure en passant par la visite de musées. Si le terme lui-même paraît

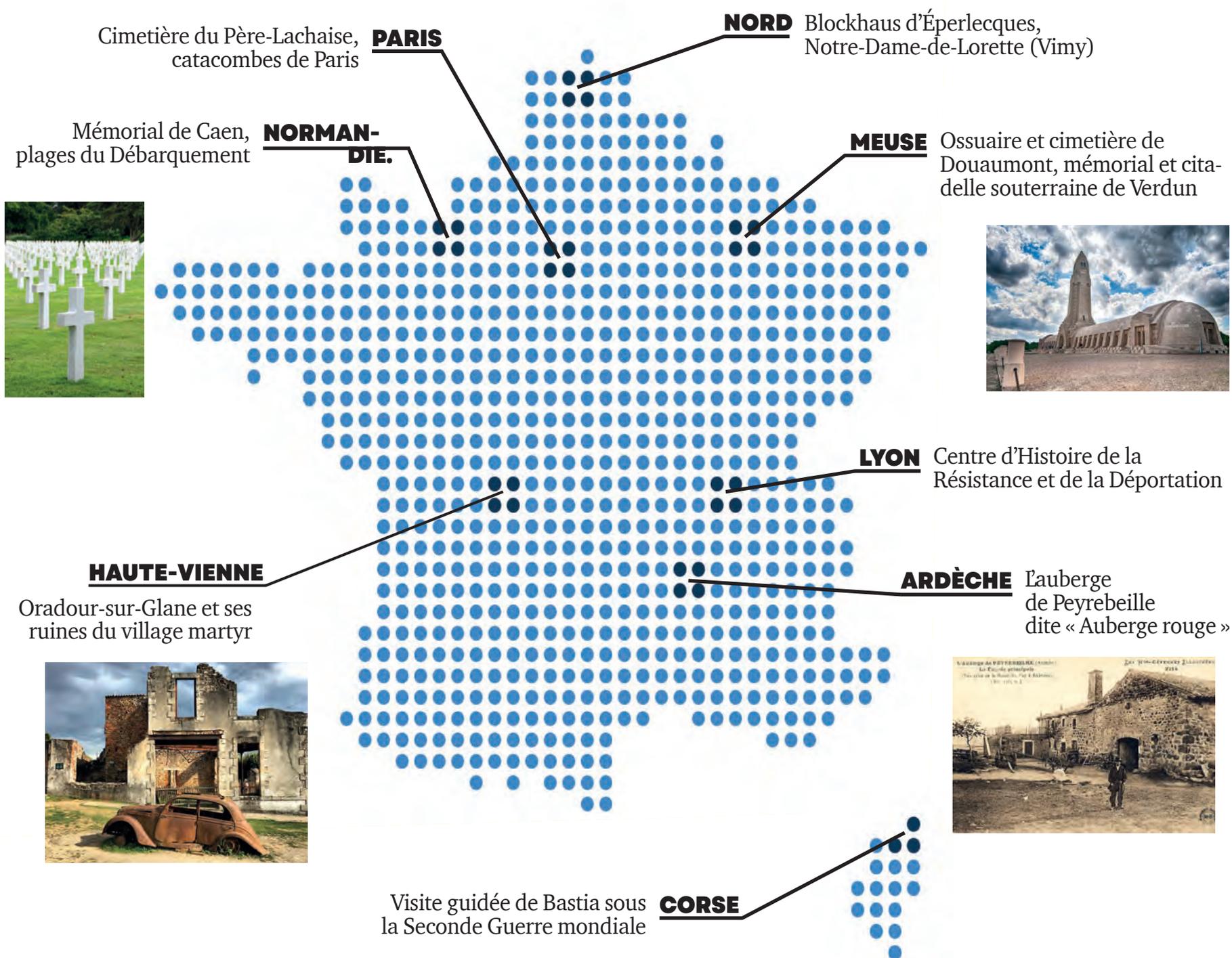
sensationnaliste, la pratique qui l'accompagne peut être tournée vers le côté commémoratif avec une dimension culturelle.

Pour la chercheuse en criminologie Oriana Binik, le sentiment escompté par le touriste relève du sublime : « En se retrouvant face à un lieu de mort, un adepte du tourisme noir prendrait conscience du danger mortel qui plane inéluctablement sur chaque être humain. » La mise à distance de la mort - le meurtre déjà commis, la fuite radioactive qui a déjà eu lieu - lui permettrait de la contempler sans se sentir menacé. En somme, si les adeptes de tourisme noir se confrontent à la mort, c'est pour se sentir vivants.

LA FACE SOMBRE DU TOURISME NOIR

Ambroise Tézenas est photographe. Il a consacré une partie de son travail à ce qu'il préfère appeler le « tourisme de la désolation ». Il établit un lien entre l'expansion de cette forme de tourisme et la dimension morale sous-jacente : « Qu'en auraient pensé les victimes ? C'est ce télescope entre ces traces d'événements dramatiques et la société du

8 LIEUX À DÉCOUVRIR EN FRANCE



spectacle que je trouve abject. Cela en dit long sur nous et sur la décadence que nous vivons. »

Dans ses travaux, Ambroise Tézenas a pu observer plusieurs fois un manque d'empathie : « J'ai pu voir certaines personnes venir prendre une photo dans un lieu de drame, puis repartir, faisant abstraction de la réalité. Tout va très vite dans notre société. En deux secondes, on peut voir un attentat à Kaboul depuis notre télé puis zapper. Nous sommes devenus insensibles. On peut toucher un drame sans le vivre. »

Face à cela, le photographe plaide pour davantage de contrôle, de régulation, mais surtout pour une responsabilisation individuelle des personnes qui pratiquent ce « tourisme de privilégiés ».

**Toucher le drame
sans le vivre et faire
abstraction de la réalité.**

Ambroise Tézenas, photographe

Tous ces propos sont à nuancer. Philip Stone, directeur de l'Institut pour la recherche sur le tourisme noir, a créé un « spectre du tourisme noir ». Il oppose des sites macabres légers à des sites plus sombres. Il affirme par exemple que le versant le plus dur sera généralement axé sur la commémoration et l'éducation, alors que le plus léger tiendra du divertissement. Le point commun reste l'aspect économique que représente cette pratique.

LA « DISNEYLANDISATION » DES SITES

Avec le tourisme noir, la ligne est parfois floue entre commémoration et commercialisation. Comme toute forme de tourisme, il a aussi un important potentiel économique. D'une certaine manière, le seul fait de visiter une ville qui a récemment subi une catastrophe peut contribuer à la relance de l'économie locale.

Certaines études suggèrent qu'il serait plus facile et peut-être plus durable d'instaurer ou d'encourager le tourisme noir dans des régions et des villes qui ont déjà une forte industrie touristique. On peut

questionner l'éthique d'une telle pratique, mais toutes les villes n'ont pas le loisir de refuser son implantation et de son impact sur le long terme. Franck Michel, auteur d'essai d'anthropologie des voyages, voit le tourisme noir à travers un prisme économique : « Chaque site historique et lieu de mémoire devient un enjeu pour la mise en valeur du territoire local et du patrimoine. L'industrie du tourisme, tout comme les communes et les institutions, voit dans ces lieux un moyen de gagner de l'argent. Le risque est de voir cette transformation aller de pair avec une folklorisation, voire une "disneylandisation" des sites ou territoires. » Le tourisme noir est donc en bonne voie pour intégrer le tourisme de masse, « avec la menace de voir des sites se dégrader et devenir moins authentiques ».

Baromètre de la tendance : Netflix a produit une série documentaire de huit épisodes sur le sujet (*Dark Tourist*) et certains passionnés font de ces expéditions de véritables reportages. À l'image de Mamytwink ou Le Grand JD, qui font découvrir au grand public ces sites mystérieux.

ANTONIN ALBERT

FRANCK THILLIEZ

Véritable référence du thriller en France, l'écrivain Franck Thilliez a accepté de se confier sur sa littérature. Au cours d'une habile réflexion autour du fait divers, le romancier explique la proximité qu'il entretient avec le rôle du journaliste.

Franck Thilliez, voilà vingt ans que vous vendez des millions de livres aux histoires plus morbides les unes que les autres. Il faut être un sacré consommateur de faits divers pour sortir ces scénarios de son esprit, non ?

J'ai commencé à écrire grâce aux faits divers. Toute mon adolescence, j'ai accumulé des milliers d'images horribles vues dans la presse, à la télé ou dans des films d'horreur. Un beau jour, j'ai eu besoin de ressortir ces pensées, de les cracher sur le papier. Aujourd'hui encore, je suis un consommateur de presse écrite parce que, de fait, certains faits divers m'inspirent. Je dirais même qu'ils me confortent car ils prouvent que certaines personnes sont capables de commettre de tels actes. Je me dis que les histoires que j'invente ne sont pas si exagérées.

Selon vous, pourquoi les thrillers, comme les faits divers, fascinent-ils les gens ?

Mes lecteurs me demandent souvent pourquoi j'écris des

histoires aussi morbides, aussi sombres. J'aime leur retourner la question : pourquoi vous les lisez ? Le roman policier, comme le fait divers, décrit la violence dont le monde est capable.

Il y a une espèce de mystère qui tourne autour des criminels. Ce qui est fascinant, c'est le caractère transgressif de ces écrits. À travers ces histoires, on regarde ce qu'il se passe de l'autre côté de la serrure. Et puis, il y a également l'envie de se faire peur, de se mettre à la place des autres en se sachant en sécurité. Ce sont de bonnes frayeurs car, bizarrement, elles nous rassurent. On relativise nos petits tracassés du quotidien en lisant ce que d'autres ont pu vivre.

Avez-vous déjà écrit une intrigue en faisant entièrement référence à une affaire connue ?

Mes livres ne sont jamais tirés de faits divers. Je n'ai jamais transformé aucune affaire réelle en fiction. En revanche, je m'inspire de certaines mécaniques que je peux lire dans la presse. Comme la manière dont un criminel a fait disparaître un corps ou a menti à la police par exemple. En ce sens, ils m'aident à utiliser et comprendre des procédés criminels. Ce sont des clés d'intrigue qui peuvent me servir.

En plus de ces inspirations, y a-t-il un travail de documentation pour appuyer la crédibilité de vos histoires ?

Bien sûr. Cette recherche représente le tiers du temps de construction du livre. Aller à la rencontre des policiers, des médecins ou des chercheurs, c'est un travail nécessaire pour constituer le socle et la crédibilité de l'intrigue. Quand le lecteur lit un roman policier, il doit retrouver l'aspect factuel du fait divers. Même si c'est une fiction, il doit se demander si l'histoire serait possible dans la vraie vie. Le roman policier garde un rapport au réel très fort : il faut que les dialogues paraissent concrets, les mécaniques de l'enquête réalistes...

« LE ROMAN POLICIER DÉCRIT LA VIOLENCE DONT LE MONDE EST CAPABLE »

C'est grâce à ce travail que l'on tient le lecteur en haleine. De la même manière que le journaliste doit retranscrire une histoire cohérente et véritable.

Souvent, les faits-diversiers tentent d'adopter une certaine retenue dans l'écriture afin de retranscrire un récit digne pour les victimes. Est-ce que cette autocensure existe dans votre travail d'écrivain ?

J'ai appris à me modérer au fil des années, à force de parler à mes lecteurs. Dans mes premiers romans, j'allais très loin dans le voyeurisme. J'avais envie de tout montrer jusqu'à l'écoeurement dans l'écriture. Finalement, je me suis rendu compte que ce style heurtait les gens, qu'ils avaient besoin de faire travailler leur propre imaginaire et d'être moins confrontés à la brutalité des situations.

Aujourd'hui, je vais toujours loin dans la violence mais l'écriture est plus noble. Je décris les événements en laissant place à l'esprit du lecteur. Les actions sont plus souvent suggérées pour qu'il se refasse la scène à sa façon et pour ne pas brider son imagination.

Le traumatisme est un vrai sujet chez les journalistes. Après vingt ans d'écriture, n'êtes-vous pas ébranlé par vos histoires ? J'ai toujours fait la part des choses. J'avais posé cette même question à un médecin légiste lorsque j'effectuais des recherches pour un roman. Il m'avait décrit une vraie barrière qui sépare son métier et l'homme qu'il est. Son objectif de recherche de vérité pour aider la police le force à garder une distance. Je crois que je vis la même chose. Quand j'écris des polars, c'est pour proposer un point de vue à un lecteur et lui parler des dysfonctionnements dans notre société. En poursuivant cette démarche de vérité et de compréhension des faits, il est plus facile de garder une distance avec son travail.

En 2018, vous avez défendu la littérature dite « populaire », souvent associée au roman policier. Cette dichotomie entre l'auteur de thriller et les autres écrivains est similaire à celle du monde du journalisme avec la figure du fait-diversier qui se retrouve « à part ». Comment expliquez-vous cette mise à l'écart ?

On dit que les thrillers sont des romans de gare comme on se moque du fait divers en l'associant à la rubrique des chiens écrasés. Il existe ce même parallèle condescendant. Les journalistes et les critiques littéraires ont tendance à penser que, lorsqu'un écrit intéresse le plus grand nombre, alors ce n'est pas au niveau. En littérature, on se dit que les grandes œuvres sont celles qui sont comprises par une élite restreinte. Dès que ça touche le peuple, c'est du travail bâclé, de la mauvaise qualité. Ce qui est évidemment complètement faux. Il y a cette espèce de jalousie condescendante qui persiste face aux écrits populaires et compris par tous.

Finalement, romancier comme fait-diversier, on tente de décrire le monde dans lequel on vit. Ce sont des genres très concrets qui parlent aux gens de manière directe.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR CLARA RIGOLI**



**LABYRINTHES,
LE DERNIER
ROMAN NOIR
DE FRANCK
THILLIEZ**

LE POLAR, CE ROMAN À PART



L'écrivain Rachid Santaki. © Aurélien Faidy/M6.

Tout est sujet au répertoire : catégorie sociale, catégorie professionnelle ou catégorie littéraire. Le fameux plaisir coupable du roman policier, ou roman noir place le polar bien à part du reste de la littérature. Pourtant Rachid Santaki, écrivain et scénariste, rassemble. Dans son style populaire et différent, il parvient à réunir autour de sa culture.

Les princes du bitume, La petite cité dans la prairie, Les anges s'habillent en caillera, ou encore Des chiffres ou des litres : des polars saisissants dans un langage peu institutionnel où l'objectif de l'auteur est de raconter la vraie vie. « Je prends une thématique qui m'intéresse, réelle et autour je construis la fiction. Je pars d'une matière organique et, en tant qu'auteur, j'étends à la dramaturgie. »

Sauf pour son dernier ouvrage, *Laisse pas traîner ton fils*, où la méthodologie diffère. *« Cette fois-ci, je suis parti d'un fait divers, avec un travail beaucoup plus journalistique et une mise en scène hyper forte et prenante. Autour de cet événement, j'ai rajouté de la fiction. Ma matière c'est un événement que vous allez contextualiser avec votre point de vue. »*

LE POLAR, UNE LITTÉRATURE DE GARE ?

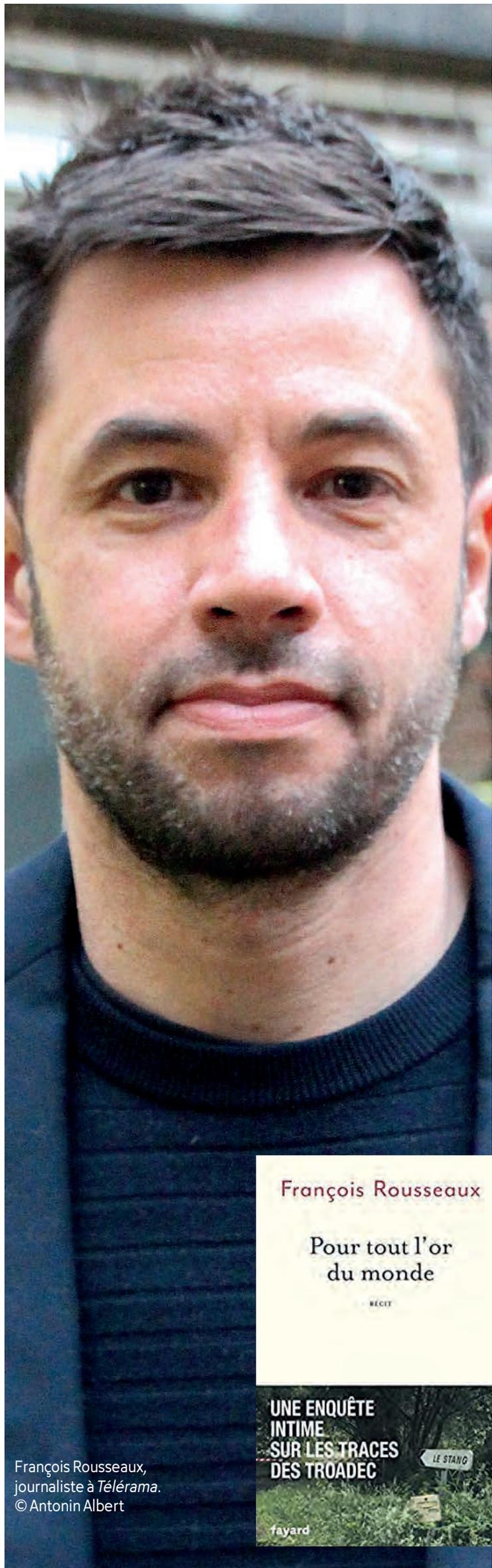
« Le roman de gare », cette expression péjorative, qualifie une lecture facile et rapide, parfois superficielle, qu'on achète en attendant son train. Ces livres en petit format sont peu chers. Dans l'imaginaire collectif, ce sont des histoires policières, d'espionnage ou d'amour. Rachid Santaki déconstruit cette pensée : *« Ce terme de littérature de gare a un côté populaire mais donne toutefois une vraie accessibilité. Avec la culture, on a forcément des compartiments, des gens qui pensent que telle ou telle culture leur est destinée mais en réalité c'est aussi un moyen de faire une passerelle entre les catégories socio-professionnelles. Le réalisme, en l'occurrence, a un réel impact social. »* Un parallèle qui s'illustre très bien avec la littérature classique d'Émile Zola ou de Victor Hugo. Des auteurs réalistes qui racontaient la vraie vie, les bas-fonds de la société avec des personnages emblématiques. L'auteur populaire s'empare de ce courant et s'en inspire pour l'écriture de ses polars.

La plume romancée de Rachid Santaki est familière et orale, mais cet auteur pas comme les autres touche toutes les générations et les classes sociales. *« L'avantage du roman, c'est que l'on n'est pas dans des documents ou des supports adressés à des enseignants ou des chercheurs. Pour mon dernier ouvrage, j'ai eu des retours de tous les publics qui se retrouvent autour de ça. Le ton et les dialogues sont aussi ce qui permet de faire vivre le livre, d'avoir un large public et d'être en immersion dans un univers. »* Un argument jugé tout aussi valable pour le traitement médiatique du fait divers. Le roman permet selon lui *« plus de libertés et d'émotions sans ton formel »*. Pour autant l'un ne va pas sans l'autre et le respect pour ceux qui sont sur le terrain est indéniable. *« Le fait de partir d'un fait divers fascine et intrigue, puisque ça concerne la "vraie vie". C'est aussi valable pour le journaliste fait-diversier. »* La littérature et la culture rassemblent différents publics et les polars ne font pas exception.

LAURA OUVRARD



**OUVRAGES
DISPONIBLES
EN LIBRAIRIE**



François Rousseaux,
journaliste à *Télérama*.
© Antonin Albert

AFFAIRE TROADEC SE LIVRER POUR SE RACHETER

Quand écrire devient une nécessité pour ne pas sombrer. Regards croisés entre les deux journalistes Anaïs Denet et François Rousseaux, qui, après avoir travaillé sur la sordide affaire Troadec, ont converti leur essai en exutoire.

Il y a des blessures ou des erreurs qu'il est impossible de réparer. Le mieux à faire, ou le moins pire, peut être d'en minimiser l'impact. Pour Anaïs Denet et François Rousseaux, respectivement journalistes à TV Nantes et *Télérama*, leur méthode pour y parvenir a été de mettre leur ressenti à l'écrit. Ils signent *Troadec et moi* et *Pour tout l'or du monde* en guise de thérapie, des livres pleins d'émotions sur l'affaire Troadec (voir encadré). Comme pour toutes les grandes affaires françaises de faits divers, de nombreuses dérives médiatiques ont eu lieu. Les deux auteurs ont, malgré eux, fait « du mal à la famille des victimes et à eux-mêmes ».

« REMETTRE DE LA PUDEUR DANS CETTE HISTOIRE »

À la fin de l'affaire, la première envie d'Anaïs et François a été de se confier sur ce qu'ils avaient vécu. « Je voulais parler de moi et du fait divers, se rappelle Anaïs. Je saoulais mes potes au bar avec cette histoire ! J'espérais enlever la méfiance qu'ont les gens, le livre vise à montrer que nous sommes des humains et que nous ressentons des choses. » Malgré toute cette bonne volonté, Anaïs essuie des critiques au sein même de son camp. « J'ai eu l'impression de faire un truc un peu tabou, notamment pour les vieilles générations de fait-diversiers. Je voulais expliquer comment je vivais les choses, mais les journalistes plus âgés m'ont dit que cela ne se faisait pas. » Au moment d'écrire son livre, François n'a pas à forcer pour trouver l'inspiration. « J'ai travaillé à l'instinct. Le style est venu vraiment naturel-

lement. » Il souligne également la difficulté de raconter l'affaire sans jugement ou parti pris. « C'est dur de ne pas être romanesque pour une histoire qui l'est autant. Je ne voulais pas tomber dans la fiction, je me suis laissé porter. Il n'y avait pas de rédacteur en chef pour me demander des formats en particulier. J'avais beaucoup de liberté dans l'écriture, ça m'a rassuré. »

François voulait restituer le long travail qui a été le sien durant toute sa couverture et « remettre de la pudeur dans cette histoire ». Anaïs a décidé d'écrire son livre à la première personne, alors que François prend un point de vue de narrateur externe. Toutefois, il en a imprégné quelques passages, pour transcrire ses émotions.

« LES RACINES DU MAL »

Au-delà de cette envie d'extérioriser leurs émotions, les deux journalistes voulaient dépeindre le portrait de la famille Troadec. Sans a priori. François cherche à humaniser au maximum cette affaire. « Je n'aime pas juger. Les faits sont plus importants, ils parlent souvent d'eux-mêmes. Les gens se forment leur opinion avec ce qu'on leur apporte. Je voulais explorer les racines du mal, des carences affectives de l'enfance du tueur et de son parcours, afin de raconter qui est Hubert Caouissin. J'ai regardé les protagonistes de cette histoire comme des humains. »

Afin de dépeindre au plus près l'auteur des faits, Anaïs a décidé de se tourner vers ses proches. À commencer par sa mère, Marie-Françoise Caouissin. « Ça a été la plus dure à faire parler, explique Anaïs. Je l'avais sollicitée au début, mais il y avait beaucoup de médias. » D'abord réticente à l'idée de s'exprimer, Marie-Françoise va finalement se confier à Anaïs au fil du temps qu'elles passent

« J'ai eu l'impression d'avoir fait un truc un peu tabou. Les journalistes plus âgés m'ont dit que cela ne se faisait pas. »

Anaïs Denet, journaliste

ensemble. « J'allais souvent la voir, jardiner avec elle. Ça a été une vraie rencontre à ce moment-là. Il y avait un côté plus humain. Un lien différent s'est créé entre nous. » La journaliste a fait tout ça dans le but de mieux comprendre Hubert Caouissin et son comportement. « Les monstres n'existent pas, poursuit Anaïs. Je voulais simplement comprendre les mécanismes qui poussent les humains à faire ça. Il n'y a jamais de jugement dans ce que je raconte. »

DE NOMBREUSES ERREURS

Les deux auteurs assument avoir commis beaucoup d'erreurs dans le traitement de ce fait divers, sur lesquelles ils reviennent longuement dans leur livre, en commençant avec les proches de la famille. « Je pouvais toquer à la porte de la même personne chaque jour juste pour avoir des informations, regrette Anaïs. Chez BFM, où je travaillais à l'époque, on devait tout faire pour être les premiers dans la course à l'exclusivité. » Les deux journalistes « ne se sentaient pas à l'aise » en rentrant dans l'intimité de la famille Troadec, en allant à l'enterrement par exemple.

Et puis, Anaïs et François ont eu des difficultés à encaisser le poids de l'affaire. « J'en faisais des cauchemars, se rappelle François. On ne savait pas encore ce qu'il s'était passé, c'est les confins de l'horreur. Même en tant qu'individu j'ai eu très peur. On est très seul quand on est immergé. » Anaïs a fait de nombreuses erreurs la poussant à mal vivre cette affaire : « J'ai fait tout ce qu'il ne fallait pas faire. Je ne coupais jamais, j'ai pris 10 kilos très vite, je ne voyais pas mes proches, aucun loisir à côté et je dormais même dans ma voiture. »

Les deux auteurs se rejoignent sur leur motivation à écrire un livre. « J'aime beaucoup l'idée de réparer avec ce livre, explique François. Je ne pense

pas être allé trop loin puisque c'était mon travail de journaliste de faire ça. Mais poser mon émotion à l'écrit, ça aura peut-être permis d'aider à comprendre ce que j'ai fait. » Anaïs valide ces propos, et continuera de faire ce qui fait partie du travail de fait-diversière. « Je frappe encore aux portes. Tu peux te faire démonter, tu ne peux pas y échapper. Aller voir les principaux concernés reste le plus important, sinon nous ne servons plus à rien. »

CHANGEMENTS JOURNALISTIQUES

Même si, sur le fond, leur travail ne change pas, toutes ces erreurs commises durant cette longue affaire ont amené les journalistes à changer de nombreuses choses dans leur pratique. Anaïs a changé de média, passant de la puissante BFM TV à la plus confidentielle TV Nantes. « J'ai fait le choix de repartir en locale. Il y a une façon plus humaine de traiter les salariés. Je pense que le fait divers n'est pas le bon format pour le groupe Altice ou des médias nationaux. Mon rédacteur en chef me laisse d'avantage de recul sur ce que je fais. » Anaïs est beaucoup plus épanouie et jouit d'une proximité renforcée avec les habitants du secteur. « Aujourd'hui je peux vraiment suivre les gens, c'est tout l'intérêt d'être dans une région en particulier. En média national, on ne peut que toucher du doigt sans creuser. »

Avec son livre, Anaïs espère également faire de la prévention au sein même des rédactions. « J'en ai parlé avec le rédacteur en chef de mon média de l'époque. Il faut que l'on parle beaucoup plus du traitement des faits divers. Je ne suis pas la seule à m'être laissée emportée, il faut redéfinir les pratiques », conclut-elle.

HUGO MOUGIN

TROADEC, UNE FAMILLE EN OR

Le Télégramme

Mieux vivre
L'énorme succès des vidéos d'animaux sur internet

N° 22 398 - Mardi 18 mars 2017 - www.letelegramme.fr - Tél. 02 53 50 50 50 - 1 €

LA VIE BRISÉE DES TROADEC



Associés dans les entreprises de Brest, Benoit Troadec, frère de Pascal (à droite) à droite, avec son neveu (à gauche) et de l'âge, s'est confié hier au Télégramme sur le drame qui a brisé la famille. L'après-midi, notamment, commenté les relations familiales sur leur lieu de résidence à cause des 50 kg d'or trouvés dans un appartement brestois. (Page 1)

Brexit : l'Écosse rêve à nouveau d'indépendance

Alors que le Royaume-Uni s'apprête à démissionner officiellement du statut de l'Union européenne, la Première ministre écossaise a fait savoir, hier, qu'elle allait demander l'organisation d'un nouveau référendum sur l'indépendance de son pays. Une conséquence inattendue du Brexit que 62 % des Écossais avaient rejeté, l'an dernier. (Photo AFP) (Page 1)

TARIFS DE LA LGV PLUS CHERS MAIS AUSSI PLUS ATTRACTIFS

Après l'annonce de la LGV de la ligne à grande vitesse de Bordeaux, les collectivités ont réagi. Elles ont demandé des tarifs plus attractifs. Le dossier est en cours d'étude. (Page 1)

ÉLEVAGE DE POISSONS La solution pour sauver la ressource ?

Une idée intéressante en matière de pêche est celle de l'élevage de poissons. Elle est à l'étude par les pouvoirs publics. Elle pourrait permettre de réduire la pression sur les stocks de poissons sauvages. (Page 1)

TRISOMIE 21 Mélanie présente ce soir la météo sur France 2

(Page 1)

FRANCE La durée d'allaitement des bébés est trop courte

Une étude menée par l'Insee a permis de constater que la durée d'allaitement des bébés en France est trop courte. Elle est en moyenne de 10 semaines. (Page 1)

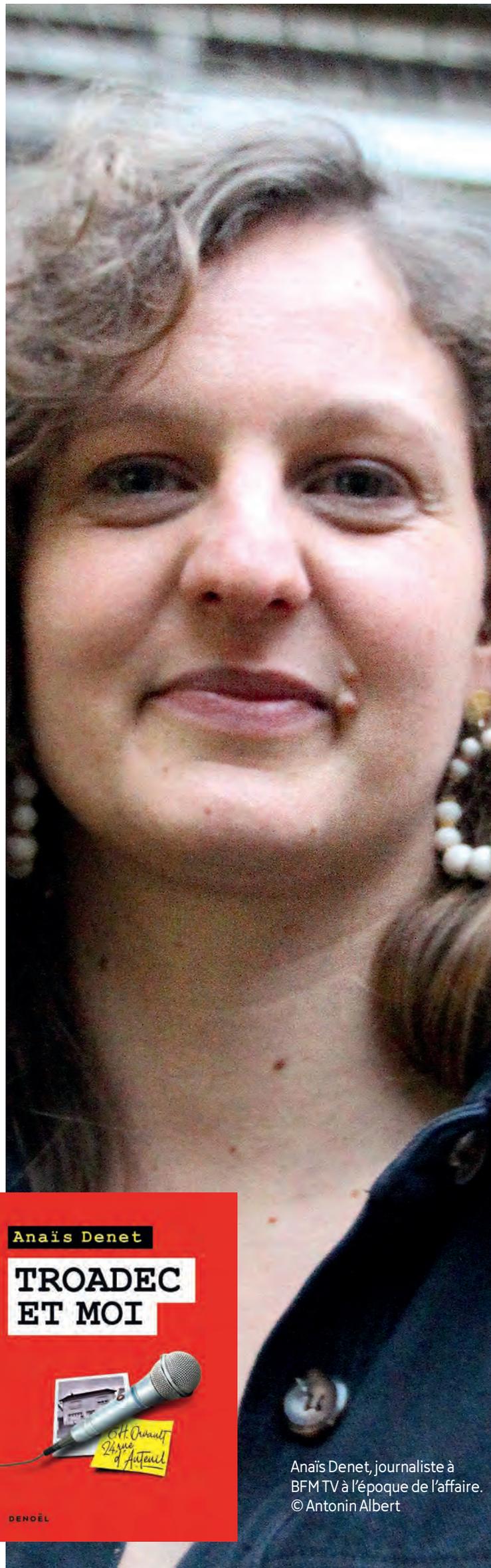
MAINTIEN EN LIGNE 1 Le FC Lorient peut encore y croire

(Page 1)

VENDEE GLOBE Le directeur de course dresse le bilan

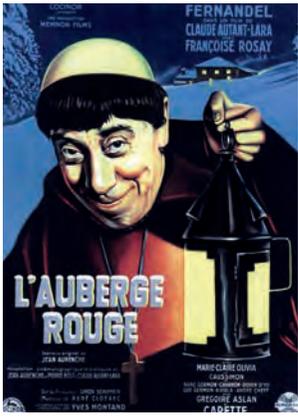
(Page 1)

« L'argent est cause de tout le mal », écrivait Flaubert. Pascal Troadec, sa femme Brigitte et leurs deux enfants Sébastien (20 ans) et Charlotte (18 ans) en ont fait l'amère expérience. Le 16 février 2017, la famille est assassinée à son domicile d'Orvault, en Loire-Atlantique (44). Leur assassin n'est autre que Hubert Caouissin, le frère de Brigitte, condamné à trente ans de réclusion criminelle en 2021. La genèse de la haine du coupable pour la famille remonte à un repas de famille, plusieurs années en arrière. Pierre Troadec, le patriarche, sous-entend qu'il a mis la main sur cinquante kilos d'or en faisant des travaux dans une maison. Au décès de ce dernier, Hubert Caouissin est persuadé que Pascal Troadec s'est emparé du butin, ne laissant rien à Brigitte. Il décide alors d'espionner la famille afin de vérifier si ce fameux butin existe. Mais il se fait repérer par Pascal, c'est là que les choses dégénèrent. Hubert assassine toute la famille. Il démembrera ensuite les corps et en brûlera une partie. Lydie Troadec, son épouse, a été condamnée pour recel de cadavre et modification de scène de crime. Elle a aidé son mari à nettoyer la maison et à se débarrasser des cadavres.



Anaïs Denet, journaliste à BFM TV à l'époque de l'affaire. © Antonin Albert

SCARY MOVIES

**L'AUBERGE ROUGE (1951)**

Claude Autant-Lara

Une tragi-comédie qui retrace l'affaire de l'auberge de Peyrebeille, dite « l'auberge rouge », dans laquelle un groupe de voyageurs passe la nuit au milieu des montagnes ardéchoises. Le film met en scène un couple d'aubergistes assassins dont l'unique but est de détrousser leurs clients. Le réalisateur prend un malin plaisir à tourner en ridicule l'institution religieuse ainsi que la bourgeoisie, en dénôçant leur futilité et leur suffisance. Le film use du ton comique sans délaissier le côté tragique de l'histoire, avec un Fernandel dont le jeu est d'une justesse remarquable.

**LE JUGE ET L'ASSASSIN (1976)**

Bertrand Tavernier

Inspiré de la vie du tueur en série Joseph Vacher, soldat réformé devenu vagabond, surnommé le « tueur de bergers », ce film est un véritable réquisitoire contre le pouvoir judiciaire et ses abus. Un thriller dans lequel Tavernier se montre très critique vis-à-vis de la bourgeoisie et des méthodes employées par cette dernière pour atteindre ses objectifs. Au fil du long-métrage, on ressent de la pitié pour l'assassin, présenté comme un homme paumé, manipulé par le juge, maltraité par la société. Ce scénario porté par les regrettés Noiret et Galabru, duo d'acteurs mémorables, ne tombe en rien dans le manichéisme.

**MONSTER (2003)**

Patty Jenkins

Dur, violent et bouleversant, ce film est un véritable coup de poing ! Une projection romancée de la vie d'Aileen Wuornos, prostituée et tueuse en série, condamnée à la peine de mort et exécutée en 2002 pour les meurtres de sept hommes qui l'auraient violée. Le film nous offre un portrait tout en nuance de cette femme et invoque autant sa déchéance personnelle que les défaillances du système judiciaire américain. Complètement métamorphosée, Charlize Theron signe l'un de ses plus beaux rôles au cinéma. Prestation récompensée par l'Oscar de la meilleure actrice en 2004.

**L'ÉCHANGE (2008)**

Clint Eastwood

Los Angeles, 1928. Christine Collins rentre à la maison et découvre que son fils a disparu. S'ensuit une recherche effrénée pour tenter de le retrouver... Clint Eastwood signe un film efficace et prenant dont le scénario, inspiré des meurtres du poulailler de Wineville, nous tient en haleine. Une reconstitution d'époque soignée, une histoire prétexte à mettre en lumière le sort réservé aux femmes, aux enfants et aux classes populaires par les autorités dirigeantes de l'époque. Un véritable combat contre les injustices de la société.

**L'AFFAIRE SK1 (2014)**

Frédéric Tellier

L'affaire SK1 relate la traque et le procès du célèbre tueur et violeur Guy Georges, actif au cours des années 1990. Surnommé « le tueur de l'Est parisien », il est condamné en 2001 à la réclusion criminelle à perpétuité pour sept meurtres. L'une des plus longues enquêtes jamais menées par la Crim', narrée dans ce thriller. Scénario bien documenté, écriture soignée, prestations des comédiens saluées ; une réussite pour le premier long-métrage du réalisateur Frédéric Tellier.

CULTURE
FUNÈBRE

Un couple d'aubergistes assassins, un tueur en série multirécidiviste, une famille de braqueurs... Les criminels ont depuis toujours inspiré les créateurs. Dépeindre un meurtrier, citer un voleur, mentionner une victime de violences policières : les artistes redoublent d'inventivité pour écrire leur version de ces faits divers populaires. Ces œuvres révèlent les déboires judiciaires, l'humanité des criminels ou encore les traumatismes des victimes. Demandez le programme !

CORENTIN CHEVALIER, JEAN-BAPTISTE PLOYART, ERVAN COUDERC

LA SÉLECTION EN IMAGES ET EN SONS

Scannez les trois codes QR à l'aide de votre smartphone pour découvrir les bandes-annonces ainsi que les musiques mentionnées.



LES FILMS



LES SÉRIES

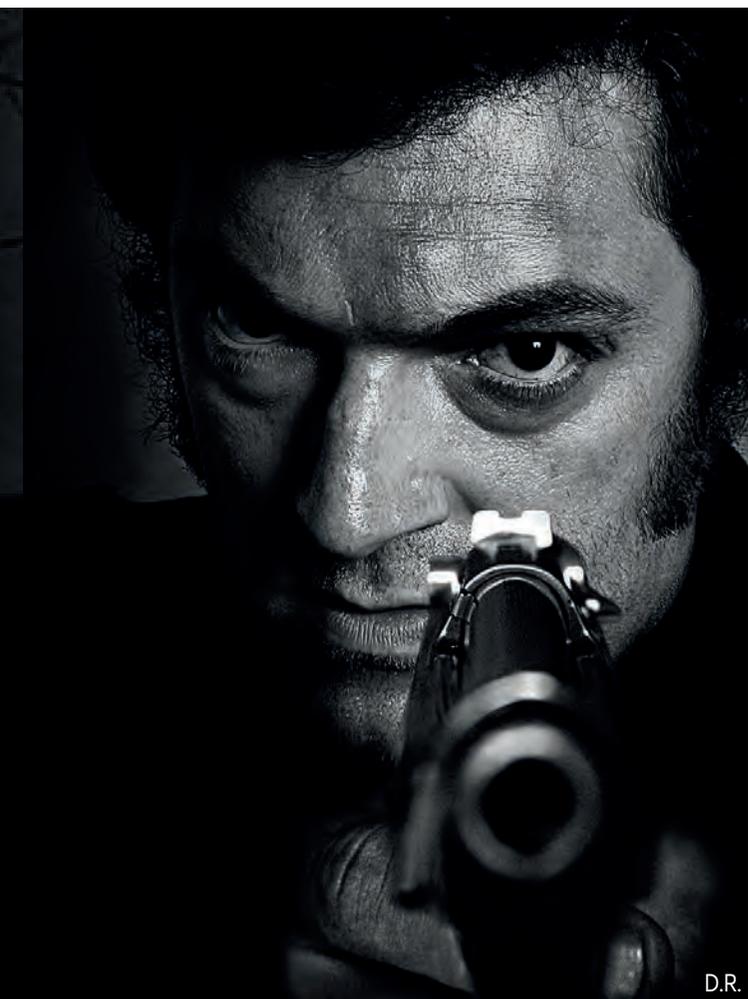
NOTRE PLAYLIST
100 % FUNÈBRESANG
POUR
SANG
MUSIQUE**SOPRANO - HIRO, UNE MINE D'HISTOIRES**

Durant quatre minutes, Soprano énumère une vingtaine d'événements tragiques ayant marqué l'histoire ou l'opinion publique.

De la mort de Daniel Balavoine sur le Paris-Dakar à l'accident de Lady Diana sous le pont de l'Alma, en passant par le crash aérien de l'avion de la chanteuse Aaliyah, le rappeur marseillais s'enivre dans une ambiance mêlant nostalgie d'un passé révolu et mélancolie d'un monde meilleur. Le tout accompagné par la douce voix d'Indila qui débutait sa carrière musicale en 2010.



CRIMES SUR PETIT ÉCRAN



D.R.

BONNIE ET CLYDE, L'AMOUR INTERDIT

Bonnie et Clyde font partie des plus grands criminels du XX^e siècle et leur histoire a énormément inspiré. Dans les années 1930, le couple réalise plusieurs braquages à main armée aux États-Unis et commet une dizaine de meurtres. Entre banditisme et relation amoureuse tumultueuse, le duo est parfait pour les artistes qui se l'approprient dans leurs titres : Johnny Hallyday raconte leur rencontre dans *L'histoire de Bonnie and Clyde* (1968), tout comme Serge Gainsbourg et Brigitte Bardot avec *Bonnie and Clyde* (1968). Plus récemment, Disiz La Peste invite Margot Guera sur *Bonnie sans Clyde* (2015) alors que Lorenzo s'accompagne de Shy'm pour incarner le couple interdit dans *Nous deux* (2019).



JACQUES MESRINE, L'IDOLE PUBLIQUE N°1

À l'image du narcotrafiquant Tony Montana, le braqueur Jacques Mesrine est souvent cité dans les textes pour son statut : celui « d'ennemi de l'État qui a défié le système, créant de la fascination chez ceux qui se sentent marginalisés », explique le rappeur Youssoupha. L'artiste le mentionne dans *Getselude PT. II* (2012), tout comme Nessbeal qui retrace son parcours dans *Amour éternel* (2008). Seth Gueko, lui, s'est toujours revendiqué comme le « fils de Jack Mess », alors que le groupe PNL adresse un clin d'œil au braqueur le plus adulé des jeunes de quartiers dans *Porte de Mesrine*, en référence à la Porte de Clignancourt, lieu où il a été abattu en 1979. En 2020, Vald le cite dans *Dernier Retrait* et fait de lui un héros qui s'est affranchi du capitalisme : « On se sentirait presque en liberté, j'avais pas mentir, j'en tire d'la fierté, j'braque ces braqueurs, j'suis Jacques Mesrinisé, contre le salariat, j'suis immunisé. »



CHERNOBYL (2019)

Johan Renck

Glaçante, terrifiante et surtout d'utilité publique, *Chernobyl* est d'abord remarquable parce qu'elle fait confiance à l'intelligence de ses spectateurs. On ne nous épargne pas les explications scientifiques parfois ardues mais nécessaires. Remarquable, ensuite, pour la reconstitution de l'URSS des années 1980. La photographie grisâtre et le jeu des acteurs sont si soignés que l'emploi de la langue anglaise ne gêne presque pas. À la fois description d'une tragédie, réflexion politique et hommage aux victimes, *Chernobyl* est indispensable.

CHERNOBYL



THE FALL (2013)

Allan Cubitt

The Fall est une série policière différente des dizaines qui pullulent sur nos écrans. Son parti pris ? Aucun mystère sur l'identité du criminel. On nous montre l'inspectrice chassant le meurtrier et le meurtrier chassant ses proies. La série se démarque par la finesse de son écriture et évite la caricature. Pour l'anecdote, le violeur et tueur multirécidiviste Russell Williams a été arrêté au Canada quand le créateur de la série, alors en phase d'écriture, s'est aperçu en lisant la presse qu'il avait offert le même mode opératoire à Paul Spector, le tueur fictif de *The Fall*.



LAËTITIA (2020)

Jean-Xavier de Lestrade

Laëtitia s'intéresse à un fait divers ayant défrayé la chronique au début des années 2010 : l'affaire Laëtitia Perrais, du nom de cette jeune fille de 18 ans assassinée par un criminel multirécidiviste, Tony Meilhon. *Laëtitia* pose un regard global sur la société française et balaye de nombreuses thématiques (la justice, les relations familiales, le placement en foyer, la récupération politique). Outre sa valeur sociologique, la série brille par une direction d'acteurs impeccable et par son utilisation pertinente des codes du documentaire.



WHEN THEY SEE US (2019)

Ava DuVernay

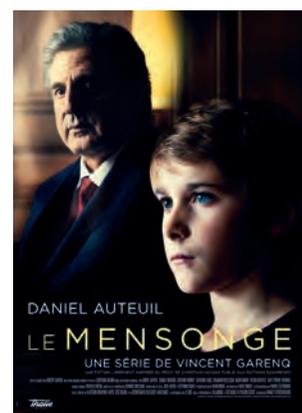
Révoltante, déchirante, poignante. *When They See Us* relate l'affaire de la joggeuse de Central Park, survenue à New York en 1989. Cinq jeunes noirs sont arrêtés, interrogés et reconnaissent sous la contrainte leur implication dans la violente agression de la joggeuse. Il est difficile de rester de marbre face à l'histoire tragique et injuste de ces adolescents. En exposant l'effondrement du système judiciaire américain, cette série réveille de fortes émotions, allant de la haine à la compassion.



LE MENSONGE (2020)

Vincent Garenq

Le Mensonge s'attaque au cauchemar de Christian Lacono, condamné à neuf ans de prison après avoir été accusé à tort de viols et de sévices sexuels par son petit-fils. L'interprétation irréprochable de Daniel Auteuil est renforcée par la sobriété du récit, l'absence de manichéisme et l'approfondissement de la psychologie des personnages de cette dramatique affaire de mœurs.



CES HISTOIRES QUI ONT FAIT TREMBLER LA FRANCE

Certaines affaires sont devenues tellement célèbres qu'elles ont traversé le temps et marqué les esprits de leur territoire et de la France entière. De l'accident de bus au tueur en série, tour de France non exhaustif des faits divers terrifiants, étranges et passionnants.





DOUAI « JE L'AI TUÉ POUR NE PAS MOURIR »

Alexandra Lange est mariée à Marcelino Guillemín. Pendant des années, elle est la cible de coups, d'insultes et de menaces. Un soir de juin 2009, elle lui assène un coup de couteau fatal dans la gorge. « *Je l'ai tué pour ne pas mourir* », peut-on lire sur la couverture de son livre *Acquittée*. À l'audience, l'avocat général Luc Frémiot livre un réquisitoire poignant en faveur de la Douaisienne : « *Vous n'avez rien à faire dans cette salle d'assises. Acquitez-la.* » Des mots tranchants, témoins de son engagement personnel et professionnel.

Ce jour-là, Luc Frémiot souligne un point fondamental dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales : leur protection. Si Alexandra Lange a tué son mari, c'est parce qu'elle le dit : c'était soit elle, soit lui. Contrairement à Jacqueline Sauvage qui a reçu la grâce présidentielle de François Hollande après deux ans d'emprisonnement et une mobilisation nationale, Alexandra Lange a été acquittée. Elle a été condamnée à un mois de prison avec sursis, pour modification de la scène de crime.

« TANT PIS, JE REVIENDRAI QUAND JE SERAI MORTE »

Dans l'espoir d'atténuer les charges, elle avait placé un couteau dans la main de son mari, aidée par son père. Ces

« Vous n'avez rien à faire dans cette salle d'assises. Acquitez-la ! »

Luc Frémiot, avocat général

femmes aux destins brisés ont souvent été victimes d'un phénomène d'emprise. L'histoire commence pourtant sous les meilleurs auspices : proximité, compliments, surprises et promesses. Puis la manipulation, les insultes et parfois les violences physiques, comme l'a vécu Alexandra Lange.

Pour le podcast *Affaires Sonores* signé *La Voix du Nord*, Élodie Rabé a retracé l'affaire. « *Ce n'est pas "juste" une femme qui a tué son mari, explique-t-elle. Cette affaire a permis de montrer la légitime défense des femmes victimes de violences.* »

Acquittée le 23 mars 2012 à Douai, son histoire résonne comme un cri d'alerte de ces victimes à qui on a refusé les plaintes et la sécurité. Dans un entretien accordé aux journalistes de *l'Est Républicain*, la Douaisienne se souvient de ces moments où elle tentait, en vain, de porter plainte : « *On m'a dit que je n'étais pas assez ensanglantée. J'ai pensé : "Tant pis, je reviendrai quand je serai morte."* » « *Alexandra Lange est sincèrement reconnaissante envers Luc Frémiot, qui est arrivé comme son sauveur. Elle s'est sentie abandonnée par la police* », explique Élodie Rabé.

Elle n'a pas été mise à l'abri, alors elle s'est secourue seule, avec toujours ses quatre enfants en tête. Séphora, Josué, Sarao et Siméon ont eux aussi été victimes de la violence de leur père. L'audience a d'ailleurs été marquée par la fille de Marcelino Guillemín, qui répondait innocemment aux questions qui lui étaient posées : « *Avez-vous des bons souvenirs avec votre père ?* » Sa réponse glace le sang : « *Oui. Une fois il m'a souri.* » Ce 23 mars 2012, personne n'est venu défendre Marcelino Guillemín à la cour d'assises de Douai. Personne n'a dit du bien de lui. Élodie Rabé est formelle : « *Alexandra Lange est devenue une figure de la lutte contre les violences faites aux femmes. On a pris en compte le phénomène d'emprise, sa vie, ses souffrances, le pourquoi on en est arrivés là... L'acquitter c'est une manière de reconnaître les défaillances de la justice.* »

ROMANE CHEVALIEZ

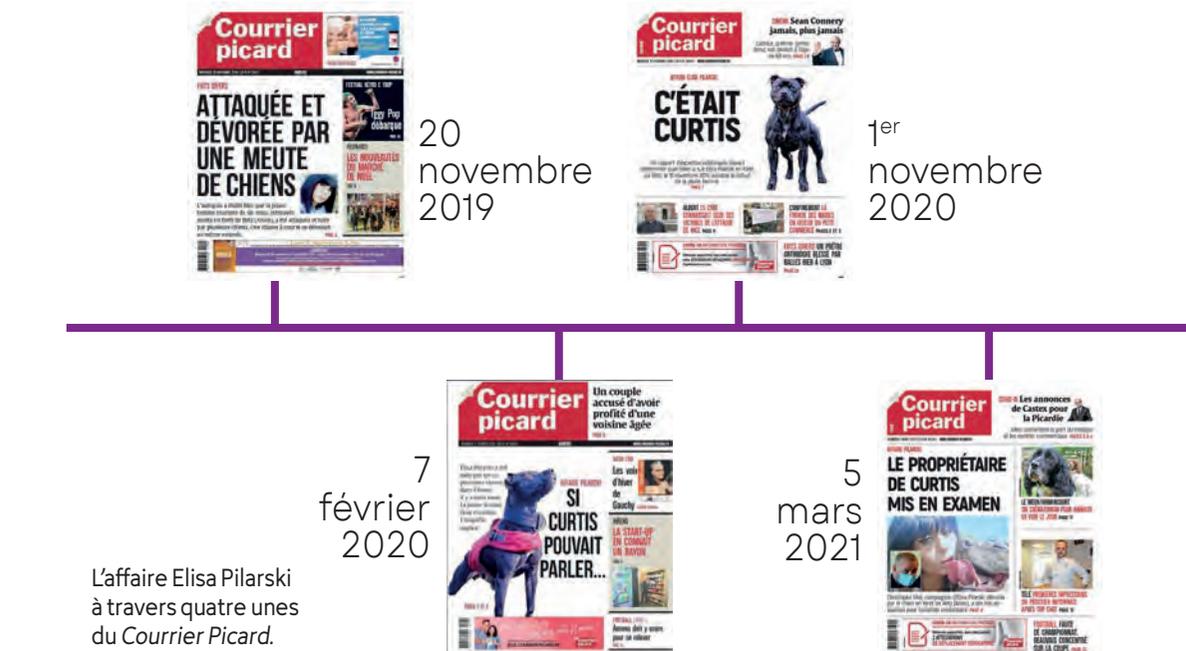
AISNE

CURTIS, LE MEILLEUR ENNEMI DE L'HOMME

Quand l'erreur humaine entraîne la polémique et la surenchère. En cet après-midi du 16 novembre 2019, une macabre découverte bouscule la tranquillité de la forêt de Retz (Aisne). Peu après être partie promener le chien de son compagnon, Elisa Pilarski est retrouvée morte dans des conditions effroyables : elle qui était enceinte aurait été dévorée dans une forêt, où se déroulait au même moment une partie de chasse à courre. « Immédiatement, je me dis que cette affaire va avoir une portée nationale, indique Gautier Lecardonnel, reporter faits divers et justice au *Courrier Picard*. Car le décès de cette femme est dramatique, mais aussi parce qu'il est associé à la chasse à courre, une pratique répandue dans l'Aisne et l'Oise qui fait toujours autant polémique. »

LE PITBULL SURENTRAÎNÉ

L'enquête débute et les récupérations politiques pululent, sans que la vérité n'éclate sur l'affaire. Car Curtis, le chien promené par Elisa, se révèle être non pas un



animal « très gentil », comme le prétendait son compagnon Christophe Ellul, mais un pitbull surentraîné. Le premier mensonge d'une longue série.

« Le conjoint d'Elisa publiait énormément sur Facebook, révèle Gautier Lecardonnel. En fouillant, on a appris non seulement qu'il avait importé illégalement son chien en France, mais aussi qu'il l'entraînait pour une pratique sportive : le mordant. » Une discipline, là aussi, prohibée dans l'Hexagone.

LA VÉNERIE AU CENTRE DU CONFLIT

Pourtant, l'opinion publique prend la défense de Curtis. En cause ? Une erreur monumentale du procureur de la

République de Soissons (Aisne) dans un communiqué de presse. « Les causes de la mort d'Elisa Pilarski seraient imputées à des morsures de chiens », pouvait-on lire sur le communiqué. « La présence d'un "s" à chien, a forcément ouvert la porte à l'idée qu'Elisa avait été tuée par plusieurs chiens, incriminant ceux de la chasse à courre », explique Gautier Lecardonnel.

Mais la justice et les expertises ont finalement statué le contraire. Depuis, Christophe Ellul a été mis en examen pour homicide involontaire et son américain pitbull terrier placé en refuge dans le sud de la France. La chasse à courre, elle, voit son image encore plus dégradée.

JEAN-BAPTISTE PLOYART



Francis Heaulme © Anthony Picoré / Le Républicain-Lorrain

MOSELLE

LE ROUTARD DU CRIME

Dans la rue Venizelos, où les enfants sont morts, les habitants m'ont rapporté que des gens continuaient de venir voir le talus. C'est macabre, mais ça montre à quel point cette affaire fait partie du paysage », amorce Aurélia Salinas, actuelle rédactrice en chef adjointe de l'hebdomadaire *La Semaine de Metz*. Ce talus, situé à Montigny-lès-Metz (Moselle), c'est celui sur lequel sont morts Cyril Beining et Alexandre Beckrich, lapidés par Francis Heaulme le 28 septembre 1986. Les corps des deux enfants de 8 ans sont retrouvés à la tombée de la nuit, abandonnés le long de la voie de chemin de fer. Ce jour-là, Francis Heaulme, surnommé « le routard du crime », a commis son second meurtre. Il est enfin arrêté six ans après en Alsace, avec neuf meurtres à son actif de 1984 à 1992 entre la Lorraine et la Champagne-Ardenne.

« Dans les environs, tout le monde a été ému par la mort des deux enfants. Elle n'est pas comme les autres, c'est pourquoi on a décidé de la couvrir dans notre hebdo », souligne Aurélia Salinas. En février 2014, le tueur en série doit comparaître devant la cour d'assises de Metz. Au sein de la rédaction de l'hebdomadaire local, les journalistes se mettent d'accord : qui dit affaire exceptionnelle dit révision de la ligne éditoriale du média, qui décide de dédier deux pages de faits divers à ce procès. Une première pour le journal, mais

également une nouvelle expérience pour Aurélia Salinas. « Je n'avais jamais couvert d'affaires au tribunal. Mon papier n'est pas du tout une chronique judiciaire, moi je ne raconte que l'histoire humaine. »

PATRICK DILS, COUPABLE IDÉAL ACCUSÉ À TORT

Depuis 1986, les infanticides commis par Francis Heaulme ont marqué un territoire, les esprits, mais aussi les instances judiciaires françaises. Telle une chronique, vient se greffer à l'horreur du double meurtre l'une des plus graves erreurs judiciaires françaises. Patrick Dils, jeune apprenti en boulangerie au moment des faits, est accusé à tort de la mort de Cyril et Alexandre. Sa seule erreur : être passé près de la rue Venizelos au moment de la tuerie.

Entre 1989 et 2002, l'accusé fera des allers-retours en prison, au gré de déclarations parfois floues tant la pression est forte, et des condamnations. « Il y a tout le scénario pour que les gens s'y intéressent. On retrouve la logique du feuilleton, on se croirait dans une série TV », souligne Aurélia Salinas. Le feuilleton criminel prend fin en 2021 lorsqu'après plusieurs procès en appel ou annulés comme celui de 2014, Francis Heaulme est condamné définitivement à la réclusion perpétuelle.

CYRIANE DUTHOIT

HAUTE-SAÔNE

DAVAL, FAUX PAS ET MÉDIAS

Un corps calciné, un mari éploré, une presse accusée. Un soir d'octobre 2017, un jeune homme de 33 ans s'inquiète de ne pas voir sa femme rentrer de son jogging. Ce jeune homme, c'est Jonathann Daval. Et cette joggeuse, c'est Alexia. Cette disparation secoue très vite Gray-la-Ville, petite commune de Haute-Saône où réside le couple. Son corps sera retrouvé calciné quelques jours plus tard dans le bois d'Esmoulins, près de la maison du couple. L'autopsie révélera la cause de la mort : un étranglement. Jonathann apparaît ensuite effondré au côté de la famille d'Alexia lors d'un dernier hommage. Pour l'opinion publique, il est alors impossible que cet homme soit le tueur. Pourtant les enquêteurs vont vite le considérer comme le principal suspect. « Un journaliste qui bossait sur l'affaire Maëlys avait un contact chez les flics qui lui avait balancé l'info », explique Julien Richard, journaliste qui est en charge de l'affaire Daval pour *les Affiches de la Haute-Saône*. Leur projet au départ était même d'arrêter Jonathann à la fin de l'enterrement, le 8 novembre 2017. » Mais finalement, faute de preuves suffisantes, les enquêteurs se ravisent et décident d'attendre.



La famille Fouillot, les parents d'Alexia, lors du procès de Jonathann Daval.
© Les Affiches de la Haute-Saône

Bien sûr, ils demandent à la presse de rester discrète concernant leurs soupçons sur Jonathann, pour ne pas compromettre l'enquête. Les médias jouent le jeu et ne divulguent pas l'information. Mais pour avoir de l'avance et sortir « l'exclu » lorsque Jonathann sera arrêté, *l'Est Républicain* décide d'écrire le papier en avance et de laisser des trous pour remplir les informations le jour J. Une pratique très répandue pour les nécrologies de personnes célèbres entre autres.

UNE ERREUR INCROYABLE

« Jusque-là, rien d'anormal », selon Julien Richard. Mais un soir de décembre, près d'un mois avant l'arrestation du suspect, le fameux article se retrouve sur le site internet

du journal. » Erreur humaine ? Bug informatique ? Personne ne sait. « Mais maintenant le fait est là, Jonathann et ses avocats savent qu'il est hautement suspecté par les gendarmes. » Ce qui va lui permettre de mieux préparer sa défense en étayant la thèse d'un complot familial avec comme assassin Grégory Gay, le beau-frère d'Alexia. Finalement les preuves accablantes que détenaient les enquêteurs ont poussé Jonathann à craquer et à avouer le meurtre de sa femme. Cette affaire met en lumière tout le poids qu'ont les médias dans le déroulement des enquêtes de police qui a failli permettre à Jonathann Daval de s'en sortir.

HUGO MOUGIN

HAUTE-SAVOIE

LE PASSAGE DE LA MORT



Le bus de collégiens a été fauché par le TER. © Alain Corbaz

Dans la région du Chablais savoyard, difficile de traverser un passage à niveau sans se remémorer le drame du 2 juin 2008 qui avait ôté la vie à sept enfants dans la commune d'Allinges. Il est

environ 13h50 lorsqu'un autocar rempli de collégiens s'apprête à franchir les voies ferrées. Des signaux visuels et sonores se déclenchent pour avertir de l'arrivée imminente d'un train mais il est trop tard : le conducteur s'est déjà engagé sur les rails. Sous le coup de la maladresse, il ne parvient pas à se dépatrouiller avant l'abaissement des barrières.

À 13h52, l'inévitable arrive lorsque le TER reliant Évian-les-Bains et Genève déboûle à toute vitesse. Jef Gautron, commandant des opérations de secours de la route, a été l'un des premiers sur les lieux du drame. Au vu du caractère inédit de l'accident, la coordination des effectifs a rendu la tâche délicate. « Nous sommes arrivés 1 minute 22 après l'alerte. Je me revois en train de courir partout. Il a fallu bloquer la circulation, se précipiter vers le train arrêté 300 mètres plus loin et, évidemment, gérer plus de 40 victimes », raconte Jef Gautron. Il avoue avoir eu des choix difficiles à faire dans l'urgence de la situation. « Il y avait plusieurs enfants en arrêt cardiaque et j'ai été obligé de désigner ceux que je n'allais pas traiter immédiatement lorsque leur état semblait irrécupérable », confie le commandant.

Patrick Baptendier, le papa de l'un des enfants décédés, est porte-parole de l'association Le Sourire des anges qui lutte pour améliorer la sécurité des passages à niveau. Il se souvient d'un procès irré-

prochable mené d'une main de maître par le juge Benjamin Deparis. « La condamnation en justice de la SNCF a permis la création du préjudice d'attente et d'angoisse pour les victimes qui assistent au drame et pour leurs proches dans l'inquiétude », détaille Patrick Baptendier.

Côté sécurité, l'association continue son combat. « La SNCF est une grosse machine. Chaque évolution prend au moins dix ans avant de voir le jour. Il y a de quoi désespérer mais on tient bon. On se bat pour qu'un tel drame ne se reproduise plus », témoigne le porte-parole.

Aujourd'hui, l'inscription « barrière cassable » apparaît sur tous les passages à niveau pour avertir un potentiel conducteur bloqué qu'il peut charger l'obstacle pour se tirer d'affaire. « Nous avons réussi à faire en sorte d'améliorer la signalisation des passages à niveau dangereux, voire de condamner les plus mortels, comme celui d'Allinges. Je sais aussi que la SNCF teste plusieurs prototypes de détecteur de présence sur les voies », détaille Patrick Baptendier. Grâce à son militantisme, l'association multiplie les petites améliorations, d'apparence anodines, mais qui auraient pu éviter ce drame ayant brisé des familles et traumatisé toute une région.

CLARA RIGOLI

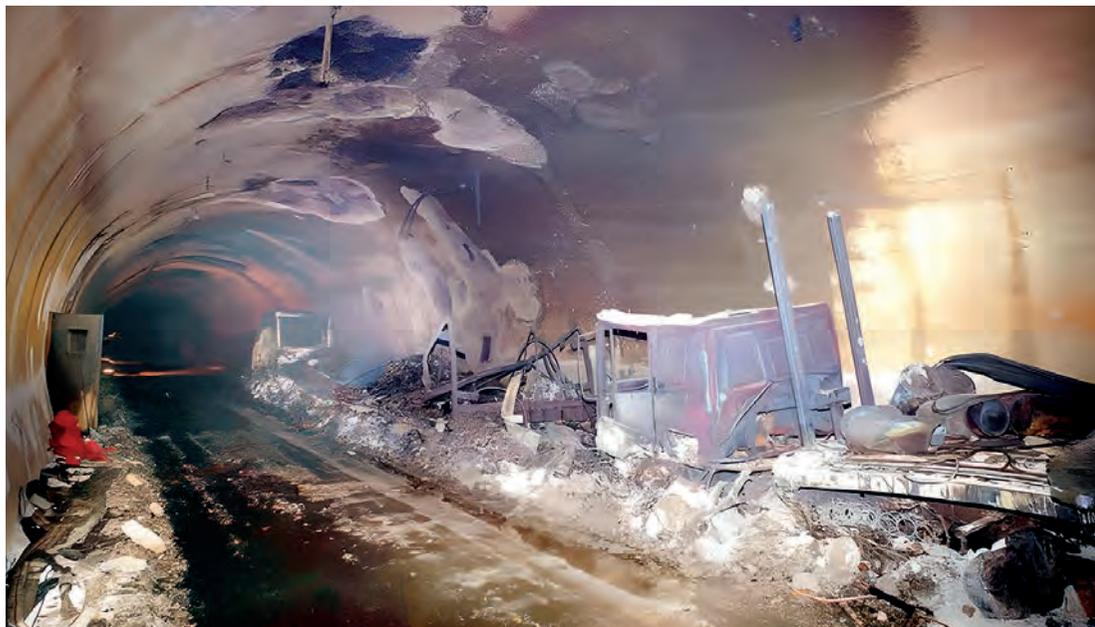
MONT-BLANC

LA SÉCURITÉ AU BOUT DU TUNNEL

Pas moins que 53 heures d'incendie et une température dépassant les 1 200 °C. Il y a 23 ans, le 24 mars 1999, un camion belge transportant de la margarine et de la farine prend feu dans le tunnel du Mont-Blanc. Toutes les voitures qui s'étaient engouffrées derrière le poids lourd sont prises au piège. Les pompiers luttent pendant trois jours contre les flammes. Le bilan est terrible. Au cœur du tunnel, 39 personnes sont mortes asphyxiées par les fumées. Plusieurs pompiers ont été blessés dans l'incendie du tunnel, l'un d'eux est décédé. Le procès qui a suivi a mis en lumière les circonstances du drame, à l'issue duquel quatre entreprises et douze personnes ont été mises en examen.

UN AVANT ET UN APRÈS 1999

Conçu dans les années soixante, le tunnel du Mont-Blanc possédait un système de sécurité insuffisant. Les différents rapports réalisés après l'incendie ont mis en lumière un problème de gestion de l'aération, l'absence de galerie parallèle pour les pompiers ou pour évacuer et des équipes de secours trop peu nombreuses et mal placées. Marion Chanteloup



Les véhicules calcinés après l'incendie dans le tunnel.

a perdu trois membres de sa famille dans l'incendie. « *Ce que l'on ne savait pas quand on prenait ce tunnel, c'est qu'il n'y avait pas d'issue de secours réellement protégée. C'est gravissime d'avoir laissé passer autant de gens pendant toutes ces années, dans de telles conditions de sécurité* ». Le traité de concession garantissant une continuité de la circulation, peu d'exercices d'entraînement des pompiers étaient réalisés dans le tunnel. Le colonel Laurent, directeur du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de Haute-Savoie en 1999, explique : « *Faire un exercice de mise en situation n'était pas possible puisque cela bloquait la circulation et était donc contraire au traité. Nous devons attendre qu'une fermeture soit programmée par les sociétés d'exploitation pour envisager de faire des manœuvres.* »

Cet incendie a agi comme un électrochoc. Entre 1999 et 2016, les autorités françaises ont édité pas moins de vingt lois et directives dans le but de sécuriser l'ensemble des tunnels du territoire. Au Mont-Blanc, « *on ne parle plus du tout du même tunnel aujourd'hui* », précise à *La Croix* Gilles Rakoczy, qui dirige la société de gestion du tunnel du Mont-Blanc. Les abris sécurisés ont été multipliés par deux. Ils ont aussi été reliés à la galerie d'évacuation, située sous la chaussée. Le gestionnaire du tunnel du Mont-Blanc emploie pour son compte douze pompiers, 24 h/24, répartis aux deux extrémités du tunnel et au milieu de l'ouvrage. Il faut désormais moins de cinq minutes aux secours pour intervenir dans le tunnel.

ANTONIN ALBERT

HAUTES-ALPES

LES DISPARUS DE BOSCODON

Accidents, suicides, assassinats, disparitions volontaires, enlèvements, toutes les hypothèses ont été étudiées concernant les disparus du Boscodon. Entre 1995 et 2020, six personnes s'évaporent au cœur des 850 hectares de la forêt recouvrant une partie du pic de Morgon, dans le département des Hautes-Alpes. En randonnée ou en simple balade de santé, les victimes ont pour point commun de s'être volatilisées dans la nature. Sur les six corps, cinq ont été retrouvés. En 1995, Lucie Manca-Crez, 63 ans, disparaît

alors qu'elle fait une halte à l'écart de son groupe pour cueillir des fleurs. Son corps est retrouvé le lendemain. Monique Thibert, elle, est portée disparue en 2015 pendant une randonnée entre amis. La marcheuse expérimentée de 65 ans prend de l'avance sur le retour mais quand les autres arrivent sur le parking, la sexagénaire n'est pas là. Son corps n'est jamais retrouvé. L'après-midi du 25 décembre 2016, Marie-Christine Camus, 62 ans, gare sa voiture sur un parking au départ d'une randonnée de la forêt du Boscodon. N'ayant pas

de nouvelles, un ami alerte les gendarmes. Son squelette ne sera retrouvé qu'en août 2021. En 2018, c'est Nik, un Allemand d'une trentaine d'années, qui disparaît dans le cirque du Morgon. Son corps est retrouvé trois jours après. Cédric Delahaie, lui, quitte son hôtel gapençais le 26 octobre 2020. La voiture de l'homme de 41 ans est localisée sur un parking de la forêt du Boscodon. Des ossements lui appartenant sont retrouvés en 2021. Laurence Klamm, 60 ans, est la dernière personne à avoir disparu, en novembre 2020, alors qu'elle était partie faire une balade. Habitée des lieux, elle suivait régulièrement son mari, accompagnateur en montagne, lors de randonnées. Ses ossements sont découverts en juillet 2021.

« *Ce qui interroge, c'est que parmi les six personnes qui ont disparu, les quatre femmes étaient sexagénaires, brunes et sportives. C'est peut-être un hasard, mais c'est ce qui fait beaucoup parler* », explique Maurice Fortoul, journaliste qui a couvert l'affaire pour le quotidien *La Provence*. Les rumeurs sur « *la forêt qui avale les randonneurs* », ou « *la forêt dont on ne revient pas* » sont nombreuses. « *Les rédactions parisiennes se sont fait un malin plaisir de venir dans les Hautes-Alpes pour faire des titres à sensation* », ajoute le journaliste. Forêt mystique ou seulement accidentogène, la question reste entière.

ADÈLE BERTHOU



De gauche à droite : Cédric Delahaie, Laurence Klamm et Monique Thibert. © Images d'archives

OCCITANIE

LOUP

YES-TU ?

Le 30 juin 1764, Jeanne Boulet, âgée de 14 ans, est retrouvée morte à Langogne, petit village du nord de la Lozère. C'est la première victime d'une longue liste de 80 décès officiels en trois ans. Mais aussi le début d'un mystère qui deviendra un précurseur des faits divers tels qu'ils sont racontés de nos jours.

Suzanne Dumouchel, spécialiste de la presse littéraire au XVIII^e siècle et autrice d'une thèse sur le sujet, l'affirme : l'affaire de la bête du Gévaudan est une « *préfiguration des faits divers actuels* » même si à l'époque le terme n'était pas encore employé.

L'ÉPOQUE DES CANARDS SANGLANTS

En ce temps-là, ce sont les « *canards sanglants* », de minces brochures souvent anonymes, qui relatent des événements similaires à ceux d'aujourd'hui, mais avec un traitement bien différent.

Cette bête, décrite par des témoins comme « *un gros loup, plutôt roux avec une bande noire le long*



La bête du Gévaudan telle que dessinée à l'époque des massacres. © Wikipédia

du dos », devient un des premiers faits divers locaux à intéresser au niveau national : le roi envoie plusieurs hommes la traquer et les gazettes parisiennes parlent de l'affaire dans leurs colonnes. Dans la presse littéraire de ce siècle, il était rare de voir ce genre d'intrigues.

Or, Suzanne Dumouchel a pu relever « *une dizaine d'articles différents sur la bête du Gévaudan, assez développés, grâce à des correspondants régionaux. La partie de la population qui savait lire avait un fort intérêt pour ce sujet et donc les journaux ont continué à écrire des papiers.* »

UNE PEUR MYTHIQUE

L'affaire passionne toute la France en raison de sa ressemblance avec le mythe du grand méchant loup, de son mystère intact dans la durée mais aussi de « *la vision d'un État et d'une Église défaillants dans*

une période critique de remise en question du pouvoir. » Fin 1765, une bête est tuée par l'un des chasseurs royaux, empaillée, puis envoyée à Versailles. Malgré cela, les meurtres continuent. Le traitement national de cette énigme encore irrésolue constitue un exemple inédit dans la presse de l'époque. « *Les articles mettent l'accent sur les victimes et donc les villageois, une partie de la population peu représentée au cours de ce siècle.* » En s'affranchissant de la distance géographique, la bête du Gévaudan aura permis de créer « *une histoire commune, l'impression d'avoir vécu ensemble ces événements.* » Un très grand loup, un homme déguisé, une espèce exotique ou même une créature paranormale : tout le monde a sa théorie sur le mystère de cette bête qui hante peut-être encore cette forêt.

ORNELLA GACHE

ARIÈGE LES ENFANTS DE LA FORÊT

Quelle est la probabilité de retrouver un homme en fuite depuis des années lors d'un banal contrôle de gendarmerie ? En Ariège, l'affaire Fortin a profondément marqué le territoire. Qui de mieux que le procureur de l'époque, Antoine Leroy, pour raconter cette histoire ?

« *Le suspect a été interpellé à Massat en Ariège, le 30 janvier 2009 à 15h30, par la gendarmerie locale.* »

Xavier Fortin, père de famille, vit depuis 1997 avec ses deux garçons dans la forêt, près de Massat en Ariège. « *Okwari et Shahi'Yena sont âgés de 6 et 7 ans et demi lors de leur enlèvement, rembobine Antoine Leroy.*

À l'origine de ce drame, un conflit entre les parents sur le droit de garde. » Retrouver par hasard cet homme en fuite depuis onze ans, c'est un petit miracle.

« *Les deux gamins aux prénoms originaux étaient affichés partout dans les gendarmeries françaises* », précise-t-il.

Convoqué à Foix, Xavier Fortin confie qu'ils se trouvent à ce moment-là en Corse pour travailler.

Les enfants seront rapatriés le lendemain. Pendant ce temps, le

procureur prend attache avec la mère, Catherine Martin, « *qui attendait depuis onze ans de retrouver ses enfants.* » Domiciliée à St Raphaël, elle se rend immédiatement à Foix. Ce que dépeint Antoine Leroy, c'est le manque de chaleur durant les retrouvailles dans le commissariat : « *Je me souviens parfaitement que les enfants étaient très froids avec leur mère. En fait, je les ai trouvés presque arrogants avec elle. C'était pénible.* »

Xavier Fortin est finalement condamné le 17 mars 2009 par le tribunal correctionnel de Draguignan à deux ans d'emprisonnement pour soustraction de mineurs, dont deux mois ferme. Pour Antoine Leroy, c'est une peine « *un peu en deçà, particulièrement clémente, pas proportionnée avec le drame humain* » qui vient de se jouer. Pourtant, Shahi'Yena et Okwari se plaisaient dans leur vie marginale, au plus près de la nature : « *Ils ont d'ailleurs pris parti pour le père, qui les avait sans doute bien élevés, un peu coupés du monde, dans une partie reculée du département.* » Une mise en lumière sur l'Ariège, un territoire d'accueil où l'on peut vivre « *tranquille* » et caché.

CLARA BOUSQUET



© Loïs Theurel

TARN

« JUBILLAR, MON PREMIER FAIT DIVERS »



Cédric Jubillar est incarcéré à la maison d'arrêt de Seysses (Haute-Garonne). © DDM

Une femme portée disparue, des effets personnels retrouvés, un mari écroué. Une affaire sans corps ni scène de crime toujours en cours d'instruction : « *Quoi de plus palpitant pour une jeune journaliste locale ?* »

L'histoire débute dans la nuit du 15 au 16 décembre 2020 à Cagnac-les-Mines dans le Tarn. Delphine Jubillar, 33 ans, mère de deux enfants et infirmière à la clinique d'Albi, disparaît mystérieusement dans la nuit.

Au réveil, son mari Cédric Jubillar constate que sa femme n'est plus là et prévient la gendarmerie. L'affaire connaît de multiples rebondissements au fil des semaines. Très vite, la piste criminelle est envisagée et le mari se retrouve sous le feu des projecteurs. Les médias se ruent rapidement sur cette affaire, qui va devenir une bombe médiatique. Au cours de l'année 2021, "Delphine Jubillar" était la cinquième actualité la plus recherchée sur Google.

« JE SUIS PASSÉE PAR TOUTES LES ÉMOTIONS »

Arrivée en janvier 2021 au sein de la rédaction du *Journal d'Ici*, Solène Vary, jeune journaliste diplômée de l'ESJ Lille en 2020, se retrouve plongée au cœur de cette mystérieuse affaire. « *J'ai tout de suite été volontaire pour la traiter, ça m'a intéressée. Très vite, je me renseigne sur l'histoire, je comprends qu'il s'agit*

d'un dossier hors-norme et j'essaie de trouver des angles originaux dont le premier va être le traitement de l'affaire sur les réseaux sociaux. » Une piste qui la mène jusqu'à l'énigmatique Ange Mullot, un internaute de la région très actif sur Facebook, présenté comme un ami de Cédric Jubillar.

Après la publication de l'enquête consacrée à ce personnage « *revendiquant une grande expertise en informatique* », le site du journal a été la cible de cyberattaques. « *Ce n'était certainement pas une coïncidence* », relate la jeune femme. « *L'objectif est de trouver des angles plus locaux, comme avec Ange Mullot, pour réussir à se démarquer des autres journalistes nationaux. Je me suis par exemple intéressée à la topographie du territoire avec un historien spécialiste des bassins miniers.* »

Pas toujours simple d'avoir une exclu, reconnaît la jeune femme. « *En tant que journaliste locale, tu es censée être la première sur le coup, mais quand il y a une horde de journalistes présents, c'est plus compliqué* », confie Solène. Presque chaque semaine, cette affaire apporte son lot de rebondissements : « *Je suis passée par toutes les émotions : effroi, pitié, indignation... C'est difficile de se faire une opinion sur la culpabilité ou non de Cédric Jubillar. Un jour, il est dans le viseur et le lendemain il est presque disculpé. Tu ne sais plus quoi penser !* »

CORENTIN CHEVALIER

TOULOUSE

LA VIE SOUFFLÉE PAR L'EXPLOSION

Vendredi 21 septembre 2001, à 10 h 15, la vie bat son plein dans la ville rose. Les commerçants viennent d'ouvrir leur magasin, les étudiants traversent la place du Capitole d'un pas pressé, les enfants écoutent attentivement leur maîtresse, confortablement assis sur leur chaise.

À 10 h 17, une déflagration assourdissante retentit, le sol se met à trembler, les vitres volent en éclat à travers la ville. Quelque 300 tonnes de nitrate d'ammonium, destiné à fabriquer de l'engrais, viennent d'exploser dans le bâtiment 221 de l'usine chimique AZF. Un cratère de dix mètres de profondeur sur cinquante mètres de diamètre s'ouvre dans la banlieue sud de la cité. Trente-et-une personnes perdent la vie, 2 500 sont blessées. La plus grande catastrophe industrielle française vient de faire basculer Toulouse dans l'horreur.

« *À ce moment-là, un lien se tisse entre tous les habitants. Tout le monde est capable de raconter le moment de l'explosion* », assure Frédéric Arrou, un habitant du quartier Papus.

Lui était chez le kinésithérapeute, pour la rééducation de sa cheville. Sa fille de 8 ans, Léa, était seule à la maison, devant la télévision, dans le salon. La seule pièce intacte après la déflagration.

Un soulagement. Pour le père de famille, travailleur social, la période qui suit est « *une aventure* ». « *En six mois, on a fait sept logements différents* », raconte-t-il. Mais hors de question pour lui de se laisser aller. Deux jours après la catastrophe, il crée une association, « *pour structurer la colère, pour qu'elle ne s'exprime pas de manière archaïque* ». Le 23 septembre, il organise une réunion publique devant la piscine dévastée de son quartier. « *Il y avait déjà beaucoup de monde.* » Lui qui n'était pas militant jusqu'alors devient le « *porte-étendard* » de toutes les victimes « *dépourvues, qui n'osaient pas prendre la parole* ». L'association des sinistrés du 21 septembre prend rapidement de l'ampleur, devient médiatique en tant qu'« *interlocuteur officiel et incontournable* » du comité de suivi des victimes, va devant la justice pour représenter presque un millier de personnes. « *On voulait la condamnation de Total, démontrer qu'il y avait des manquements graves à la sécurité* », explique Frédéric Arrou. La responsabilité du propriétaire de l'usine a été reconnue, l'association a gagné. Vingt ans plus tard, Frédéric Arrou sort un livre, *Fragments de fracas*, par « *besoin de mémoire et pour tourner la page* » après avoir passé huit ans de sa vie à se consacrer à AZF.

ALICE MAGAR



Un cylindre en forme de cratère de 397 mâts rend hommage aux victimes sur le site de l'usine AZF à Toulouse. © Spech/Shutterstock.

GIRONDE

BRÛLÉE VIVE DEVANT CHEZ ELLE

Photographe pour l'agence Sipa et journaliste au *Courrier de Gironde*, Ugo Amez fut l'un des premiers journalistes présents sur les lieux du féminicide de Chahinez Daoud. Un drame qui s'est déroulé en pleine rue, à Mérignac, un matin de mai 2021. « *J'ai appris ça dans la matinée* », se souvient Ugo. Après une journée de travail déjà chargée, le photographe n'imagine pas une seconde rentrer chez lui. Il prend la direction du rassemblement spontané organisé dans la commune, en l'honneur de la victime. Il arrive, quelques minutes plus tard, sur ce trottoir de Mérignac.

Le matin même, Chahinez a été brûlée vive devant chez elle, après avoir été immobilisée par les tirs de balles de son mari, Mounir Boutaa.

Sur les lieux, le photographe se remémore avec douleur une ambiance « *pesante* ». « *Un cortège hétéroclite était déjà présent. Il y avait beaucoup de femmes, des proches, quelques hommes dont le maire de Mérignac et des colleuses (groupe féministe collant mot par mot des hommages aux femmes dans l'espace public, ndlr)* », précise-t-il.



Devant la maison de Chahinez, au soir du crime. ©Ugo Amez/SIPA

En quelques minutes, le trottoir surplombant la maison de la victime est jonché de bouquets de fleurs, de photos et d'un collage portant l'inscription « *Chahinez on ne t'oublie pas* ». « *C'était quelque chose de fort parce que les féminicides étaient assez récurrents dans le traitement médiatique et celui-ci était particulièrement violent. Non seulement à cause de l'horreur de ce crime, mais aussi par la présence des enfants du couple lors du meurtre. C'était au-delà de la bagarre, il y avait préméditation.* » Pourtant, comme tant d'autres, le meurtre de Chahinez Daoud aurait pu être évité : « *Mounir avait déjà fait de la prison pour violences conjugales, Chahinez avait*

déjà porté plainte à de nombreuses reprises mais rien n'avait été fait. Ni dans les médias, ni au sein de la police lorsqu'il est venu dénoncer sa mesure d'éloignement au commissariat, se rappelle le photographe. Son identité n'avait pas été prise, sinon il serait retourné en prison au moment du meurtre. » La disparition de Chahinez pose donc la question de la responsabilité de Mounir Boutaa, mais également celle des forces de l'ordre. Incarcéré depuis à la prison d'Agen, l'assassin purge sa peine. Quant aux policiers chargés de protéger Chahinez, selon Ugo Amez : « *leur responsabilité est engagée.* »

LÉA DENET

NANTES

DANS LA FAMILLE DUPONT DE LIGONNÈS, JE DEMANDE LE PÈRE

Le 21 avril 2011, la France entière se réveille sous le choc d'un fait divers à la violence sans égale. Cinq corps humains et deux cadavres canins sont retrouvés sous la terrasse d'une maison au 55 boulevard Robert-Schuman à Nantes. Une famille entière, animaux compris, est décimée. Sauf le père, qui manque à l'appel.

Unique suspect du quintuple meurtre de sa famille, Xavier Dupont de Ligonès empêche encore aujourd'hui l'enquête d'être élucidée. Il échappe, dès la découverte des corps, à la police qui le piste nuit et jour. Est-il mort ? Vivant ? Onze ans après, le mystère reste entier. En 2022, l'ombre de Xavier Dupont de Ligonès continue de passionner la France entière.

XDDL, MANIPULATEUR

A-t-il changé d'identité ? De vie ? Si l'ampleur de ces possibilités fait froid dans le dos, ce n'est pas une première pour cet expert dans l'art de la manipulation. De sa femme, Agnès, qu'il convainc que la faillite de leur couple est entièrement de sa faute, à son meilleur ami, Emmanuel Teneur, qu'il rend complice de son crime. Son ancienne amante aussi, Catherine, qui lui prête 50 000 euros pour monter son entreprise. Michel Rétif, l'un de ses meilleurs amis en compagnie duquel il entretiendra

avec Agnès une relation libertine à trois... La liste est longue et le nombre de victimes de Xavier Dupont de Ligonès, l'homme suspecté d'avoir assassiné toute sa famille, ne se limiterait pas aux cinq membres de cette dernière. Après des années à vivre dans l'ombre de cet assassin, ce sont tous ses proches qui ont finalement été condamnés.

DES DÉGÂTS COLLATÉRAUX

Emmanuel Teneur d'abord, fou amoureux de Xavier et entièrement dévoué à ce très cher ami, qui sombre peu à peu dans l'alcoolisme avant d'y laisser la vie en 2019, victime d'un arrêt cardiaque et d'une cirrhose du foie. Michel Rétif ensuite, le grand ami de Xavier qui enchaîne dépression sur dépression, est ramassé « *à la petite cuillère* » en sortant des interrogatoires policiers lors du procès. Lui aussi se noie dans l'alcoolisme, tente d'échapper à ce qu'est devenue sa vie depuis qu'elle est entachée par la célèbre affaire Dupont de Ligonès. Il finira par mettre fin à ses jours en mars 2018, alors qu'il est atteint d'un cancer diagnostiqué trop tard. Tandis que ses proches disparaissent un à un, XDDL est toujours porté disparu, et, qu'il soit mort ou vivant, il reste une énigme.

MARGOT HERRADA



La maison des Dupont de Ligonès, 55 boulevard Schumann à Nantes. ©Wikipédia

LOCHES LES CARNETS NOIRS DU CHIRURGIEN PÉDOCRIMINEL

Tout commence en avril 2017 lorsqu'une petite fille déclare à ses parents avoir subi une agression sexuelle de la part du voisin, alors médecin. C'est la première étape de révélations en chaîne, qui se poursuivent par une découverte inquiétante des inspecteurs, venus perquisitionner le domicile du suspect, le docteur Joël Le Scouarnec. Ils retrouvent, dissimulés, des carnets où l'homme semble consigner ses actes sexuels avec des enfants. Son avocat n'y voit que « *des fantasmes* ». Mais les carnets sont particulièrement détaillés et les enquêteurs s'en servent pour identifier des victimes.

TROIS DÉCENNIES PLUS TARD, L'OMBRE DE JOËL

Elles s'avèrent réelles et nombreuses. Entre 1990 et 2015, celui qui est désormais connu comme "Le Scouarnec" aurait abusé de 300 jeunes filles lorsqu'il était chirurgien dans divers hôpitaux, dont celui de Loches au début des années 1990.

Le Scouarnec pèse toujours sur la Cité médiévale. En public, le chirurgien laisse paraître l'image d'un professionnel enthousiaste et chaleureux. Lorsque l'affaire

éclate au grand jour, en 2019, c'est un déferlement, qui ne s'est pas arrêté avec le temps. Jocelyne, une habitante de la ville, confie : « *Pour les gens qui, comme moi, l'ont connu ici à Loches, ça été un traumatisme que d'imaginer qu'il avait pu faire ça presque sous nos yeux.* » La Lochoise n'est pas près d'oublier cet épisode douloureux. « *J'y pense dès que mes petits-enfants doivent aller chez le médecin,* » confesse-t-elle, durablement marquée.

Si le souvenir du chirurgien hante encore certains habitants de Loches, il continue d'être, pour ces centaines de femmes abusées, un véritable cauchemar. Amélie Lévêque-Merle est l'une d'elles, victime en 1991 à l'hôpital de Loches. Après avoir souffert de ces actes pédo-criminels, elle subit désormais les conséquences judiciaires de ce qui est devenu "l'affaire Le Scouarnec". Dans les pages de l'hebdomadaire *La Renaissance lochoise*, elle dénonce une « *parole des victimes n'est guère prise en compte dans cette affaire* ». Comme une deuxième épreuve, cette victime ressent une sensation de « *montagnes russes* ». Pourtant, pour avancer, elle l'affirme : « *Il faut fermer ce livre.* »

GUILLAUME CAZCARRA



Les avocats des parties civiles au procès de Le Scouarnec, en décembre 2020.
© Archives La Renaissance Lochoise

MORLAIX LE SECRET DE FAMILLE DU SIÈCLE

Un corps disparu, un coupable désigné, des théories fumeuses, un emballement médiatique et un secret de famille. Voici les ingrédients qui ont fait de l'affaire Seznec l'énigme criminelle la plus célèbre du XX^e siècle en France. Quasiment cent ans après les faits, le mystère reste entier.

Tout commence le 25 mai 1923. Guillaume Seznec, maître de scierie à Morlaix, quitte Rennes avec Pierre Quéméneur, conseiller général du Finistère. Les deux hommes se rendent à Paris à bord d'une Cadillac pour négocier la vente de véhicules de la marque américaine. Réputée fiable, leur voiture tombe pourtant plusieurs fois en panne.

Le 27 mai au matin, Guillaume Seznec revient seul à Morlaix. Il affirme que son compagnon de route a pris un train pour Paris dans la soirée du 25. Les jours passent et la famille de Pierre Quéméneur

s'inquiète. Le conseiller général du Finistère a disparu et les soupçons se portent sur Guillaume Seznec, en proie à des soucis d'argent. Le mobile est tout trouvé pour la police. Problème : en l'absence du corps, de preuve formelle et d'aveux du suspect, impossible de le condamner. À l'automne 1924 se tient le procès de Guillaume Seznec à la cour d'assises de Quimper. Il est condamné aux travaux forcés à perpétuité avant d'être

gracié en 1947. Dans cet épais mystère qui entoure la mort de Pierre Quéméneur, l'absence de preuve nourrit toutes les hypothèses, même les plus farfelues. Parmi ces pistes, une a retenu l'attention d'Anne-Sophie Martin, journaliste et auteure de *L'affaire Seznec, le grand mystère*. Dans les années 2010, elle s'intéresse aux investigations menées par l'ancien avocat de la famille Seznec, Denis Langlois, et par Bertrand Vilain, brocanteur passionné par l'affaire.

« PETIT GUILLAUME », LA CLÉ DU MYSTÈRE

Une nouvelle hypothèse naît : la vérité concernant la mort de Pierre Quéméneur serait bien gardée par un secret de famille. Des explications qu'ont révélées Jean-Yves et Gabriel Seznec, deux des petits-fils de Guillaume Seznec, à Anne-Sophie Martin, lors d'un documentaire qu'elle tournait pour France 2 en 2018. Cette vérité, ils la tiennent de leur père « Petit Guillaume », l'un des enfants de Guillaume et Marie-Jeanne Seznec. « *Le 27 mai au matin, Petit Guillaume joue dans la cour de la maison des Seznec à Morlaix,* raconte Anne-Sophie Martin. *Pierre Quéméneur arrive et discute avec Marie-Jeanne Seznec. Une querelle éclate. Curieux, Petit Guillaume débarque et découvre le corps du conseiller général du Finistère sur le sol.* »

Guillaume Seznec serait arrivé plus tard et aurait demandé aux quatre témoins (la bonne était aussi présente), de ne jamais rien dire.

Cette thèse, racontée par Jean-Yves et Gabriel Seznec, est totalement rejetée par Denis Seznec, autre petit-fils de Guillaume Seznec, qui défend toujours l'innocence de son grand-père. « *On ne saura jamais vraiment le fin mot de l'histoire,* reconnaît Anne-Sophie Martin. *Une chose semble certaine. La vérité est bien moins spectaculaire que l'ampleur qu'a pris l'affaire.* »

BASTIEN CHAIZE



Le meurtre de Pierre Quéméneur restera un mystère.
© Archives Qui ? Détective

Quatre disparitions, une enquête et des centaines d'hypothèses. L'affaire Godard est l'une des plus énigmatiques de ces trente dernières années en France. Qu'est-il arrivé à Yves Godard et ses deux enfants, partis subitement en mer le 1^{er} septembre 1999 à Saint-Malo, sans jamais revenir ? Et à son épouse, Marie-France, disparue la veille ?

CRIME FAMILIAL OU MAFIEUX ?

Malgré de nombreux rebondissements, la lumière n'a jamais été faite sur le sort réservé à cette famille calvadosienne. « *Aujourd'hui, on ne sait toujours pas ce qui s'est passé et c'est ce mystère qui fait, tragiquement, tout l'intérêt de cette affaire* », partage le journaliste Frédéric Leterreux. Ce dernier a travaillé pour l'ancien groupe de presse Hersant, dans le Calvados, et a couvert l'enquête de « A à Z ».

Il se souvient de son premier article évoquant la disparition inquiétante d'un médecin de Caen qui avait loué un bateau. « *C'est là que ça a démarré, sans savoir tout ce qui allait se dérouler après.* » Sans signe de vie des occupants du voilier ni de la mère de famille, une instruction a été ouverte.

Malgré la découverte de traces de sang de l'épouse dans la maison familiale à Tilly-sur-Seulles, près de Caen, et d'un canot de sauvetage puis de cartes de crédit sur la côte bretonne, les enquêteurs ne parviendront jamais à avancer. « *Dès le début, le dossier a patiné* », déplore Frédéric Leterreux, auteur de l'ouvrage *Crimes en Normandie*. « *Le gros problème, c'est que l'affaire a été dépaycée. Tout s'est déroulé dans la maison de famille mais elle a été instruite à Saint-Malo, lieu de leurs dernières traces. Les enquêteurs ont perdu beaucoup de temps, or dans les disparitions inquiétantes, on sait que les premiers instants sont primordiaux.* » Et de poursuivre : « *Puis, les enquêteurs ont été baladés. On aurait vu Yves Godard partout : en Thaïlande, en Nouvelle-Zélande ou sur des îles au nord de l'Écosse.* »

Au fil des années, des ossements du médecin ont été retrouvés sur les côtes et identifiés, tout comme le crâne d'un des deux enfants. Mais pas le corps de l'épouse, ni du second fils. « *C'était une famille*



Le père et ses deux enfants ont disparu lors d'une escapade en voilier. © Shutterstock

CALVADOS UN MYSTÈRE EN MER À QUATRE NŒUDS

recomposée. Les premiers enfants de Marie-France Godard n'ont jamais pu faire leur deuil », regrette Frédéric Leterreux. Comme beaucoup de Calvadosiens, il a été profondément marqué par cet interminable feuilleton. « *Une dizaine d'années après, je suis allé dans la maison des Godard. Un ami l'avait rachetée. La première fois que je suis entré, j'ai ressenti une sensation bizarre.* »

Yves Godard a-t-il tué sa famille avant de se volatiliser, à la manière de Xavier Dupont de Ligonnières ? « *Ce sont deux affaires différentes* », estime le

journaliste. Une autre piste financière, voire mafieuse, a été avancée par le livre *L'Assassinat du docteur Godard* (2011) d'Eric Lemasson. L'auteur s'est appuyé sur une série d'assassinats autour de la Confédération de défense des commerçants et artisans dont le docteur faisait partie.

Le 14 septembre 2012, la justice a classé l'affaire, prononçant une ordonnance de non-lieu à l'encontre de Yves Godard, poursuivi pour homicide volontaire. Le mystère, lui, reste entier.

ROMARIC LARUE



Le portrait-robot du « Grêlé ». © Police nationale

PARIS LE GRÊLÉ, LE LOUP DANS LA BERGERIE

Dix ans de crimes, trente-cinq ans de traque d'un homme qui croisait lui-même son portrait-robot dans la gendarmerie où il exerçait. La chasse à l'homme s'achève le 21 septembre 2021, lorsque le gendarme-assassin se condamne lui-même en se donnant la mort alors que la justice est sur le point de l'arrêter.

Ce jour-là, la police judiciaire de Montpellier vient de convoquer François Vérove pour prélever son ADN et l'entendre sur des affaires des années 80, alors qu'il était à la Garde républicaine. Cette convocation sonne comme une fatalité. Dans la lettre d'aveux laissée à côté de lui, il expliquera : « *Je traînais une rage folle qui a fait de moi un criminel. Il me fallait détruire, salir, tuer quelqu'un d'innocent.* » L'affaire est empreinte de paradoxes : François Vérove, surnommé par l'opinion publique « le Grêlé », pour sa peau marquée, était à la fois gendarme et l'un des criminels les plus recherchés de France à partir de 1986. Il commet les crimes les plus répréhensibles par la justice : viol sur mineur, séquestration et meurtre avec violences, avant de se repentir après dix ans de vie criminelle. Tout cela en étant marié depuis 1985.

Léa-Rose Stoian, juriste spécialisée en criminologie et jus-

tice pénale, constate comme une « dissociation et un dédoublement de sa personnalité. Résoudre des enquêtes, en étant soi-même un acteur du crime, n'est pas anodin. Certains ont une pathologie bien ancrée mais je suis de plus en plus convaincue que l'environnement n'y est pas pour rien. C'est assez rare que ça arrive par hasard, que quelqu'un ait un besoin impulsif d'aller massacrer une personne, ou de lui couper les cordes vocales comme l'a fait "le Grêlé" dans l'un de ses crimes. » L'experte observe une évolution dans cette affaire : « *Son premier acte criminel est un meurtre avec viol sur mineure, puis il commet un meurtre sans agression sexuelle. Les derniers seront des agressions sexuelles et des viols avec séquestration. Cette évolution sonne comme une prise de conscience qui s'illustre dans l'espace-temps.* » Cette transformation est encore plus frappante à l'arrêt total de ses crimes qui, curieusement, rime avec le début de son implication dans la vie associative. Le meurtrier en oubliera presque son passif lorsqu'il s'engagera en Occitanie dans la vie de sa commune.

De par son existence faite de paradoxes, le criminel marque l'histoire du fait divers.

LAURA OUVREARD

CORSE

L'HOMME À ABATTRE



Claude Érignac a été préfet de la Corse entre 1996 et 1998. © Inès Fichel-Bachiri.

Blessé par balles, Caliste.» Le 6 février 1998, à 21 h, le scanner résonne à *Corse Matin*. Une minute s'écoule. « *L'individu est décédé.* » Silence radio. Ce silence, c'est celui de la Corse qui prend trois balles dans le dos. Le préfet Claude Érignac est mort.

Isabelle Luccioni, journaliste à *Corse Matin*, est sur le pont le jour du drame. « *C'est arrivé au moment où l'on s'y attendait le moins.* » Mais elle ne sait pas tout de suite que le représentant de la République a été assassiné. « *Le Caliste, pour nous, c'est un restaurant en face du théâtre. Il était tenu par un nationaliste. On était persuadé qu'il s'était fait descendre. Quand la police judiciaire m'a annoncée la mort de Claude Érignac, j'ai mis trente secondes avant de réaliser.* »

L'ONDE DU CHOC ÉMOTIONNEL

Les Corses sont sidérés. Pendant plusieurs jours, les journalistes n'ont pas le temps de réfléchir à ce qui se passe. « *Les premières arrestations, on ne savait pas encore que c'était une fausse piste, mais il fallait les couvrir...* » Pour Isabelle, ce choc émotionnel persiste jusqu'aux premiers procès, qu'elle couvre. Mais l'injustice demeure, notamment après la condamnation d'Yvan Colonna, celui qui aurait pressé sur la détente. « *Je doute encore aujourd'hui que ce soit lui qui ait tué Claude Érignac... Il a toujours clamé son innocence et il n'y*

pas de preuves matérielles. » 2 mars 2022. Une autre journée ordinaire. Yvan Colonna est attaqué au couteau dans la salle de sport de la maison centrale d'Arles. Le 21 mars, il meurt à la suite de ses blessures. Pour Antoine Giannini, également journaliste à *Corse Matin*, même branle-bas de combat qu'en 1998. Les Corses, choqués par l'assassinat d'Érignac, sont bouleversés par celui d'Yvan Colonna. « *Ici, il est vu comme un prisonnier politique. Depuis sa mort, il y a eu des attentats sporadiques. Des voitures et des maisons incendiées, des tags...* »

COLONNA, LA BOMBE À RETARDEMENT

La situation s'est calmée, mais pour les Corses nationalistes, la condamnation et la mort d'Yvan Colonna sont une vengeance. Sans partager cet avis, Isabelle est convaincue d'une chose. « *Si Paris avait écouté les demandes d'aménagements de peine, si les gouvernements successifs avaient rapatrié Yvan Colonna en Corse, il ne serait pas mort aujourd'hui.* » Sa disparition a réveillé les rêves d'indépendance et les plaies endormies de la jeunesse. « *Une partie d'entre elle a basculé dans le nationalisme. Mais c'est surtout un ras-le-bol général.* » L'assassinat de l'ancien préfet a été une bombe en Corse. Celui d'Yvan Colonna, en était une autre. Elle était seulement à retardement.

MATTEO URRU

MAYOTTE LES FEUX DE LA HAINE

Les relations entre Mayotte et les Comores, d'où arrivent de nombreux immigrants clandestins... C'est rare que ça fasse causer en Métropole », assure Denis Herrmann, journaliste dans l'archipel. Pourtant, le 23 octobre 2003, intervient un drame qui embrasera bientôt la France entière.

Ce matin-là, la gendarmerie de M'Zouasia organise une descente sur la plage du village de Hamouro. « *Ces maisons de torchis et de paille sont occupées par des clandestins. Les gendarmes sont venus les arrêter.* » Les forces de l'ordre interpellent une vingtaine de sans-papiers et les autres habitants des lieux - environ 80 personnes - s'enfuient et échappent au contrôle.

HAMOURO BRÛLE-T-IL ?

Le maire de Bandrélé, dont dépend le village de Hamouro, se rend sur les lieux avec des agents communaux. « *Pendant que les gendarmes éloignent les habitants pour les interroger, décrit Denis Herrmann, le village se retrouve désert. Le moment qu'attendait le maire pour en ordonner la destruction.* »

Les employés municipaux enflamment les cases en torchis. Vingt-huit d'entre elles sont détruites et de nombreuses personnes n'ont pas eu le temps de récupérer leurs affaires les retrouvant calcinées. Aucun blessé n'est à déplorer. « *Les employés municipaux ont fou-*

tu le feu impunément. Les gendarmes étaient là, ils les regardaient tout brûler », se souvient Denis Herrmann. Le maire Madi Moussa n'ignorait pas que toute destruction d'habitation est soumise à une décision de justice. « *Cet incendie volontaire provoque un tollé général. La manière de procéder est dénoncée presque unanimement, et ce jusqu'en Métropole* », pointe le journaliste. À la suite de plaintes déposées par les associations des droits de l'Homme, le maire de Bandrélé est montré du doigt. Il reconnaît, au tribunal, son entière responsabilité dans l'incendie.

« *Il ne fait aucun doute que Madi Moussa était l'instigateur principal de cette triste journée, confirme Denis Herrmann. Mais l'image qui m'a marqué, dont je me souviens encore vingt ans plus tard, ce sont les gendarmes qui regardent les employés municipaux incendier un village de clandestins. C'est mon confrère Roman Ponnet, de la chaîne Réseau France Outre-mer (RFO), qui avait filmé ces images et elles avaient fait grand bruit. Sans elles, pas sûr que l'affaire aurait traversé les frontières.* » Les tensions qui régnaient alors sur l'île vis-à-vis des sans-papiers n'ont jamais disparu.

« *En 2016, à Bouéni, rapporte Yohann Deleu, journaliste à Mayotte, des habitants ont détruit des cases en tôle, là aussi sous l'œil impassible des gendarmes. Il y a presque 20 000 expulsions par an à Mayotte. Le fruit de siècles de conflits*

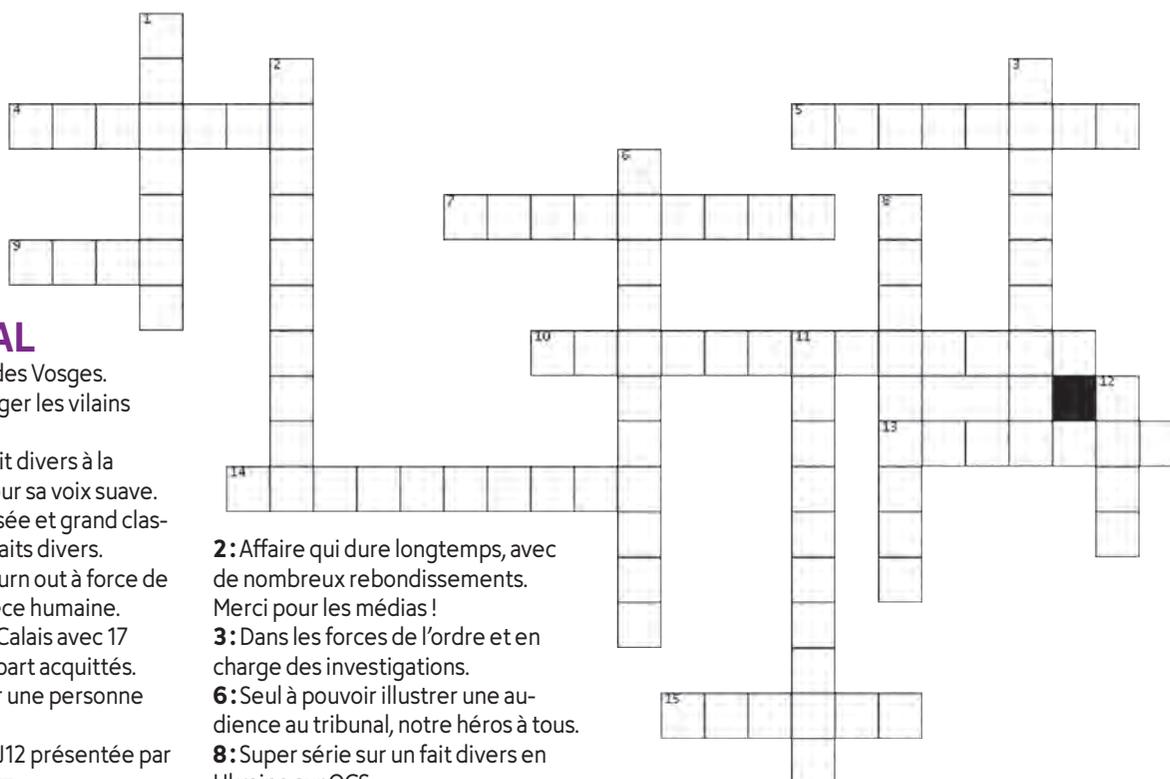


Des bidonvilles sont régulièrement rasés à Mayotte. © Yohann Deleu

entre les territoires ultramarins, que la colonisation a tenté d'effacer, dessinent encore les politiques de Mayotte et des Comores », déplore-t-il.

ERVAN COUDERC

JEUX MORTELS



HORIZONTAL

- 4:** Macabre rivière des Vosges.
5: Lieu où se font juger les vilains criminels.
7: Le créateur du fait divers à la télévision, connu pour sa voix suave.
9: Personne alcoolisée et grand classique des titres de faits divers.
10: Journaliste en burn out à force de voir le pire de l'espèce humaine.
13: Ville du Pas-de-Calais avec 17 accusés, pour la plupart acquittés.
14: Action d'enlever une personne volontairement.
15: Émission sur NRJ12 présentée par un amoureux du buzz.

VERTICAL

- 1:** Affaire de 2016, famille tuée pour de l'or imaginaire.

- 2:** Affaire qui dure longtemps, avec de nombreux rebondissements. Merci pour les médias !
3: Dans les forces de l'ordre et en charge des investigations.
6: Seul à pouvoir illustrer une audience au tribunal, notre héros à tous.
8: Super série sur un fait divers en Ukraine sur OCS.
11: Quand le journalisme va trop loin, sans respect de la vie privée.
12: Nous en possédons cinq litres et il coule souvent lors d'un crime.

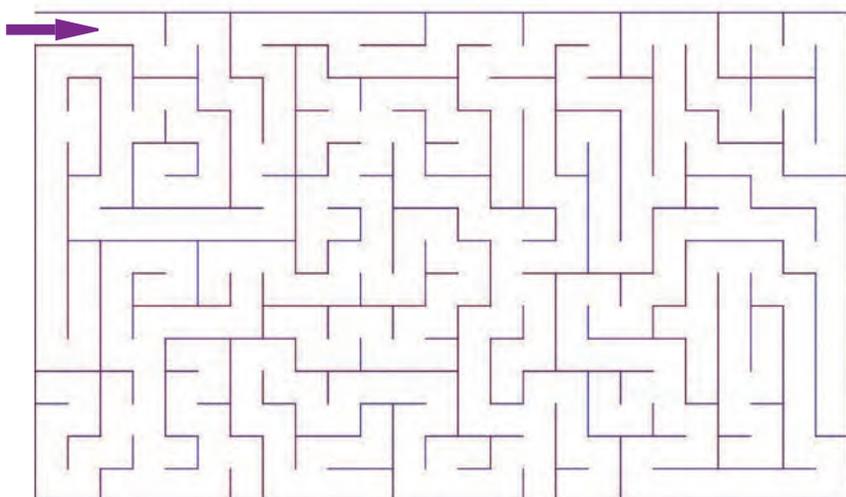
MOTS FLÉCHÉS

LES 7 DIFFÉRENCES

Indice : le cadavre n'a pas été déplacé.



LE PÉRIPLÉ DE XAVIER



Fais mieux que les enquêteurs et trouve le bon chemin qui mène à Xavier Dupont de Ligonnès...



Réponses aux jeux dans notre prochaine édition.

O. GACHE / R. CHEVALIEZ / E. COUDERC / A. ALBERT / L. OUVRARD / H. MOUGIN

HORRORSCOPE

Bélier. Tout feu tout flamme, vous êtes pris d'un fou rire lorsque vous apercevez le corps de votre victime agonisante fondre sous les flammes.
Une tueuse bélier: Judy Buenoano

Taureau. Vous êtes le cannibale du zodiaque. Cœur, foie, intestin : tout y passe et vous en demandez encore. Bon appétit !
Un tueur taureau: Albert Fish

Gémeaux. Vous vous faites un sac à main avec la tête de votre victime. Les traînées de sang que vous laissez sur votre passage vous émoustillent.
Un tueur gémeaux: Jeffrey Dahmer

Cancer. Un meurtre peu original mais tout de même rebutant : vous avez malencontreusement tiré trois balles dans la tête de votre victime et son crâne a explosé.
Une tueuse cancer: Genevieve Jones

Lion. Un crime retransmis en direct à la télévision. Félicitations de la rédaction pour cette superbe décapitation !
Une tueuse lion: Myra Hindley

Vierge. Vous avez empalé votre sœur sur le grillage du jardin, et le voilà souillé. De quoi titiller votre côté maniaque.
Un tueur vierge: Graham Young

Balance. Malchance : vous avez raté la cible. Vous avez tenté la balle dans le crâne, elle a atterri dans la cuisse et votre victime s'est enfuie, rampante.
Un tueur balance: Andreï Tchikatilo

Scorpion. Vous avez préféré le sniper à la hache pour ne pas vous salir les mains et c'est réussi ! Le corps froid et rigide de votre victime traîne sur la chaussée comme une poubelle éventrée.
Une tueuse scorpion: Margie Velma

Sagittaire. Assez peu de délicatesse : coups manqués, artère sectionnée... Crime d'un ridicule affligeant. Demandez conseil auprès du Capricorne.
Un tueur sagittaire: Ted Bundy

Capricorne. Pas de crime grandiloquent, pas de sang ni de membre en moins, vous avez choisi la strangulation. Un plaisir coupable ? Apprécier les battements de cœur de plus en plus rares.
Une tueuse capricorne: Dorothea Puente

Verseau. Afin d'assurer à votre proie un maximum de souffrances, et de vous accorder autant de plaisir, vous avez fait le choix d'écarteler votre victime.
Un tueur verseau: Luis Garavito

Poisson. La tête dans les nuages comme à votre habitude, vous n'avez même pas pris le temps de définir un mode opératoire... ni même une victime !
Une tueuse poisson: Aileen Wu



**ANTONIN
ALBERT**
n°137298

Isère / 20 ans

07 83 81 51 73

antonin.albert01@gmail.com

📷 / 📱 Antonin Albert

📍 antonin_albert 📧 antonin.albert

Appareil photo à la main, le chef des illustrations du PHRases se démène toujours pour nous rendre plus élégants sur les photos.



**ADELE
BERTHOU**
n°137141

Aisne / 23 ans

07 81 16 08 31

berthouadele@gmail.com

📷 / 📱 Adèle Berthou

📍 berthouadele 📧 adlebrt

Avec son rire communicatif, elle sait rompre les silences pesants. Lilloise d'adoption, elle dompte désormais les montagnes gapençaises.



**CLARA
BOUSQUET**
n°136987

Nord / 22 ans

06 20 94 20 48

bclaraclara@gmail.com

📷 / 📱 Clara Bousquet

📍 clabousquet 📧 clarae__

Depuis un an, elle accueille les intervenants à l'ESJ avec des chats dessinés au tableau. Dans sa rédaction à Foix, elle est devenue experte en ours.



**GUILLAUME
CAZCARRA**
n°137030

Gironde / 21 ans

06 60 59 46 28

guillaumecazcarra@yahoo.fr

📷 Guillaume Cazcarra

📧 guillaume.cazcarra

Toujours entre deux trains, le plus occupé des PHR 27 divise son temps entre sa rédaction lochoise et son association sportive du Trophée Burdigala.

INPHRACTION

Condamnés pour des crimes commis dans les rédactions lors de leur apprentissage, les 19 de la PHR 27 seront en liberté conditionnelle dès septembre 2022. Offrez-leur une chance de se réinsérer dans la société des médias.



**BASTIEN
CHAIZE**
n°137050

Puy-de-Dôme / 20 ans

06 61 51 18 56

bchaize.pro@gmail.com

📷 / 📱 Bastien Chaize

📍 BastienChz

L'apprenti journaliste a obtenu son premier prix Varenne à 20 ans. Il passe son temps libre à arpenter les terrains de football.



**CORENTIN
CHEVALIER**
n°137034

Loire-Atlantique / 24 ans

06 52 23 17 11

corentin.chevalier83@gmail.com

📍 c_chevalier1

📱 Corentin Chevalier

Bientôt un quart de siècle ! Fidèle supporter du FC Nantes, il ne sort jamais sans sa paire de baskets jaune et verte.



**ROMANE
CHEVALIEZ**
n°137244

Nord / 23 ans

06 14 32 36 50

chevaliez.romane@gmail.com

📷 / 📱 Romane Chevaliez

📍 RChevaliez

Celle qui aime écrire des portraits tapote à toute berzingue sur son ordinateur. Voyageuse invétérée, elle rêve de découvrir le monde dans son immensité.



**ERVAN
COUDERC**
n°137009

Cantal / 23 ans

06 71 48 04 38

ervan.coud@gmail.com

📷 ervan-couderc 📍 ervaaaaaan

📧 ervaaaaaan 📱 ervan.couderc15

Le blagueur cantalou manie aussi bien l'art de la danse que celui des mots. Pour ne pas mourir bête, il ne refuse aucun défi.



Hérault / 21 ans

06 03 49 33 21
leadenet@orange.fr
📱 / 📧 Léa Denet
📍 Léa Denet

Fan de métal et passionnée d'agriculture, elle regrette avoir manqué le concert du groupe de Philippe Etchebest !



Essonne / 23 ans

06 40 30 99 73
cyrianeduthoit11@gmail.com
📱 / 📧 cyriane_duthoit
📍 / 📧 Cyriane Duthoit

Celle qui a l'énergie d'une pile électrique. Son chat Candide en garde des séquelles. Oui, elle est parisienne mais tente de le faire oublier.



Loire / 21 ans

06 68 85 70 32
ornellagache1@gmail.com
📱 / 📧 Ornella Gache
📍 GacheOrnella 📧 ornella_gache

Avenante et déterminée, elle avance le casque toujours vissé autour du cou, fredonnant probablement une chanson Disney.



Hérault / 22 ans

07 81 50 53 68
margot.herrada@gmail.com
📱 Margot Herrada

Mordue de course à pied, pleine de ressources et d'initiatives, elle est aussi l'instigatrice et la directrice artistique du mythique calendrier de la promo 27.



Orne / 22 ans

06 03 95 25 59
romaric.6.1@hotmail.fr
📱 / 📧 Romaric Larue
📍 RomaLre

Impensable pour lui de vivre une journée sans faire de sport. Discret supporter du Stade Rennais, il l'est aussi quand il mange une pomme en cours.



Bouches-du-Rhône / 23 ans

06 08 55 73 32
alice.magar31@gmail.com
📱 / 📧 Alice Magar
📍 AliceMagar5

Née dans le Nord, originaire du Sud, quelques pas en Allemagne : la rédactrice en chef de PHRases connaît mieux la France qu'un politique en campagne.



Territoire de Belfort / 20 ans

06 01 44 94 28
hugo.mougin1@gmail.com
📱 / 📧 Hugo Mougin
📍 HugoMougin3

Celui qui fait preuve de diplomatie lors des conflits. Bien installé en Haute-Saône, le cordon bleu de cette promo aime trop les animaux pour en manger.



Somme / 22 ans

07 85 35 95 62
ployart.jb@hotmail.com
📱 Jean-Baptiste Ployart
📍 jb_ployart

Le jeune Picard ne recule devant rien. Sous ses airs sportifs, le second rédacteur en chef est aussi un grand littéraire.



Hauts-de-Seine / 24 ans

06 59 97 28 80
laura.ouvrardlo@gmail.com
📱 / 📧 Laura Ouvrard
📍 _lauraovd 📍 lauraovd

Avec ses mauvais jeux de mots et son goût du bon titre, la déléguée de la promotion sait transmettre sa bonne humeur.



Haute-Savoie / 22 ans

06 42 61 82 71
clara.rigoli@outlook.com
📱 / 📧 Clara Rigoli
📍 claragolri

Passionnée de journalisme après avoir croisé le chemin du célèbre reporter à la houpette, elle rêve de retrouver son Léman natal.



Nord / 20 ans

06 92 22 09 90
matteoweburru@protonmail.com
📍 MatteoUrru_
📍 matteourru_

Épris de Formule 1, le brillant chef maquettiste du PHRases monte ses pages et celles de ses camarades à grande vitesse.



**VENEZ AUSSI
NOUS LIRE
SUR LE SITE
PHRASES.MEDIA !**

1000

BONNES
RAISONS

D' 
LES
FAITS
DIVERS



1 • Parce qu'il faut retrouver Xavier Dupont de Ligonnès. 2 • Vers. 3 • Parce que « Bernard le innocent ». 4 • Parce que le blouson en cuir de Christophe Hondelatte. 5 • Parce que ivre virgule. 6 • Parce que les fées d'hiver ça a l'air super cool. 7 • Parce que ça met de l'ambiance en conf' de rédac. 8 • Parce que c'est toujours mieux quand ça arrive aux autres. 9 • Parce que c'est une bonne excuse pour annuler un événement où l'on n'a pas envie d'aller. 10 • Parce que c'est bien plus que la rubrique des chiens écrasés. 11 • Parce que les gens sont des voyeurs. 12 • Parce que heureusement, ce n'est pas moi. 13 • Parce que ça prouve que la diagonale du vide est le coin le plus sûr de France. 14 • Parce que c'est aussi une réalité. 15 • Parce que Jawad Bendaoud a créé le meilleur meme de l'univers, sans le savoir. 16 • Parce que se faire percuter par une voiture, ça m'est aussi arrivé. 17 • Parce qu'interdire, c'est inciter à transgresser les règles. 18 • Parce que derrière chaque fait divers, il y a des histoires humaines à raconter. 19 • Parce que c'est le moment idéal pour soigner ses relations avec la flicaille. 20 • Parce que ça pourrait être votre voisin. 21 • Parce que l'on sait d'où l'on vient hey (la chanson de La Fouine). 22 • Parce que grâce à ça, on a pu vous pondre 72 pages. 23 • Parce qu'on ne s'arrêtera pas tant qu'on n'aura pas retrouvé Xavier Dupont de Ligonnès. 24 • Parce que ça fait grimper nos stats. 25 • Parce que ça permet de ne pas parler de la violence sociale. 26 • Parce qu'il faut bien vendre nos canards. 27 • Parce ça ajoute du piment à la vie quand on part courir seule en forêt. 28 • Parce que ça permet de faire comme si on avait une culture générale. 29 • Parce que Papin et Dominici ne sont pas que des grands sportifs. 30 • Parce que je peux vérifier si ton ton Jacky n'est pas cité pour vol au stand de pêche aux canards à la fête foraine. 31 • Parce qu'on peut savoir près de quel fleuve on ne doit pas aller courir. 32 • Parce que c'est toujours de la faute des autres. 33 • Parce que l'office de tourisme de la Vologne a fortement été sollicité. 34 • Parce qu'après on veut tous être détective privé. 35 • Parce que Toulon. 36 • Parce que la voix de Pierre Bellemare. 37 • Parce que ça dit beaucoup au sujet de société... 38 • Parce que c'est drôle de se moquer des Vosgiens. 39 • Parce que faits divers et faits divertissants c'est vachement proche. 40 • Parce que le lexique des pompiers. 41 • Parce que Maradona et la cocaïne. 42 • Parce qu'après avoir vu sa belle-mère, ça donne des idées. 43 • Parce que c'est une bonne excuse pour être passionné par la mort d'une fillette. 44 • Parce que ça donne de super émissions, comme celle de Morandini. 45 • Parce qu'on peut ensuite mater des films bien glauques. 46 • Parce qu'on peut suivre des criminels complètement débiles. 47 • Parce qu'on aime l'émission Non élucidé. 48 • Parce qu'il faut bien parler des Vendéens. 49 • Parce qu'on préfère toujours couvrir un meurtre qu'un conseil communautaire. 50 • Parce que le fait divers est une tradition en France et les traditions, ça se respecte. 51 • Parce que ça permet à mamie Christiane d'avoir quelque chose à raconter au repas dominical. 52 • Parce qu'on adore les délibérés au tribunal qui durent une heure. 53 • Parce que le poulet avocat n'est pas qu'un sandwich. 54 • Parce que c'est bon pour le karma. 55 • Parce que c'est parfait pour chiller dans son canapé bien à l'abri des méchants. 56 • Parce que ça donne des super techniques pour pas se faire enlever dans une petite camionnette blanche. 57 • Parce que vive les uniformes. 58 • Parce que ça permet d'apprendre des erreurs des autres. 59 • Parce qu'on brille toujours plus en société quand on sait raconter de A à Z un fait divers. 60 • Parce qu'ils peuvent faire éclore des faits de société. 61 • Parce qu'Affaires Sonores. 62 • Parce que l'être humain nous surprendra toujours dans sa débilité. 63 • Parce que le ménage de printemps serait vachement moins fun sans Victoria Charleton. 64 • Parce que le sommeil, c'est surfait. 65 • Parce que les reconstitutions de Faïtes entrer l'accusé ont fait éclore de nouveaux talents. 66 • Parce qu'on peut mener l'enquête aux repas de famille. 67 • Parce que ça occupe les quatre heures de train pour aller en rédac'. 68 • Parce que c'est arrivé près de chez vous. 69 • Parce que ça remplit les pages « tribunal ». 70 • Parce que ça fait des ragots à raconter quand on rentre du travail. 71 • Parce que parfois ça fait réfléchir. 72 • Parce que parfois ça fait rire. 73 • Parce que parfois on les oublie vite. 74 • Parce que ça donne des titres rigolos. 75 • Parce que les Society sur Xavier Dupont de Ligonnès. 76 • Parce que la mafia ça fait fantasmer. 77 • Parce que c'est toujours mieux de regarder un émission de faits divers qu'un match d'une équipe de Pascal Dupraz. 78 • Parce que ivre, Yannick Noah a remporté un tournoi de tennis. 79 • Parce que ça réveille le Sherlock Holmes qui est en nous. 80 • Parce qu'ils donnent du travail aux policiers et aux pompiers. 81 • Parce que sans faits divers, le cinéma perdrait une grande source d'inspiration. 82 • Parce qu'on a appris qu'il fallait se méfier des doubles prénoms. 83 • Parce que c'est plus fun à écrire que des annonces légales. 84 • Parce que ça fait voyager. 85 • Parce que la fausse arrestation de Xavier Dupont de Ligonnès a donné lieu à une journée légendaire sur Twitter. 86 • Parce que ça fait réviser la géo. 87 • Parce que ça fait relativiser et croquer la vie à pleines dents. 88 • Parce que « connaissez-vous vraiment vos voisins ? » 89 • Parce qu'il n'y a rien de plus excitant que des détails morbides. 90 • Parce qu'on apprécie aller à la casse auto pour illustrer un accident. 91 • Parce que Hiro de Soprano. 92 • Parce que les faits divers, c'est mieux que les faits d'été. 93 • Parce que 3 VSAV et un EPT, c'est pas un chat coincé dans un arbre. 94 • Parce que Lallemand n'est pas qu'une nationalité. 95 • Parce que Toni Musulin s'en sort finalement bien. 96 • Parce que les séries sur Pablo Escobar. 97 • Parce que « c'était un voisin sans histoire ». 98 • Parce que sans faits divers, plus de Fabrice Drouelle. 99 • Parce que couvrir un fait div' est une excellent excuse pour esquiver un date. 100 • Parce que bordel, il est où Xavier Dupont de Ligonnès ???